

**DEUXIEME SUPPLEMENT EN DATE DU 21 MAI 2015
AU PROSPECTUS DE BASE EN DATE DU 10 SEPTEMBRE 2014**

LCL EMISSIONS

en qualité d'émetteur
(Société anonyme de droit français)

CREDIT LYONNAIS

en qualité de garant des Titres émis par LCL Emissions
(Société anonyme de droit français)

**PROGRAMME D'EMISSION D'OBLIGATIONS
de 10.000.000.000 d'euros**

Le présent supplément (le "**Supplément n°2**" ou le "**Deuxième Supplément**") complète et doit être lu conjointement avec le prospectus de base relatif au programme d'émission d'obligations de 10.000.000.000 d'euros (le "**Prospectus de Base**") de LCL Emissions (l'"**Emetteur**") qui a reçu le visa de l'Autorité des marchés financiers (l'"**AMF**") n° 14-493 en date du 10 septembre 2014, ainsi que le Premier Supplément au Prospectus de Base qui a reçu le visa AMF n° 15-024 en date du 19 janvier 2015.

Le Deuxième Supplément a été soumis à l'approbation de l'AMF qui l'a visé sous le n°15-212 le 21 mai 2015, en sa qualité d'autorité compétente pour approuver ce Supplément comme un supplément au Prospectus de Base au sens de l'article 16.1 de la Directive 2003/71/CE du Parlement Européen et du Conseil du 4 novembre 2003, telle que modifiée par la Directive 2010/73/UE du Parlement Européen et du Conseil du 24 novembre 2010 (la "**Directive Prospectus**").

A l'exception de ce qui figure dans le présent Supplément, aucun fait nouveau, erreur ou inexactitude qui est susceptible d'avoir une influence significative sur l'évaluation des Titres n'est survenu ou n'a été constaté depuis la publication du Prospectus de Base.

Dans l'hypothèse d'une contradiction entre toute déclaration faite dans le présent Supplément et toute déclaration contenue ou incorporée par référence dans le Prospectus de Base, les déclarations du présent Supplément prévaudront.

L'Emetteur et le Garant acceptent une responsabilité solidaire pour les informations contenues dans le Prospectus de Base. A la connaissance de l'Emetteur et du Garant (qui ont pris toute mesure raisonnable à cet effet), les informations contenues dans le Prospectus de Base sont conformes à la réalité et ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer leur portée.

Le Prospectus de Base et ses Suppléments sont disponibles sur (a) le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et (b) le site Internet de l'Emetteur (www.lcl-emissions.fr) et des copies pourront être obtenues auprès de l'établissement désigné de l'Emetteur, du Garant et de l'Agent Payeur.

Conformément à l'Article 212-25 du Règlement Général de l'AMF, tel qu'amendé, les investisseurs qui ont déjà accepté d'acheter des Obligations ou d'y souscrire avant que le Supplément ne soit publié ont le droit de retirer leur acceptation pendant une période de deux jours ouvrés après la publication du présent Supplément (soit jusqu'au 27 mai 2015, 17h00).

Table des matières

RESUME DU PROGRAMME.....	3
FACTEURS DE RISQUE	8
DOCUMENTS INCORPORES PAR REFERENCE.....	9
MODIFICATIONS APORTEES A LA PARTIE 2 – MODALITES ADDITIONNELLES – DES MODALITES DES TITRES	14
MODIFICATIONS APORTEES AU MODELE DE CONDITIONS DEFINITIVES TITRES DE [PLUS]/[MOINS] DE 100.000 EUROS.....	19
INFORMATIONS GENERALES	124
RESPONSABILITE DU DEUXIEME SUPPLEMENT	125

RESUME DU PROGRAMME

Afin de prendre en compte la publication du Rapport Financier Annuel 2014 de l'Emetteur et du Garant, la section B intitulée "Emetteur et Garant" du chapitre intitulé "Résumé du Programme" aux pages 6 à 10 du Prospectus de Base est supprimée dans sa totalité et remplacée par les stipulations suivantes :

		Section B – Emetteur et Garant
B.1	Raison sociale et nom commercial de l'Emetteur et du Garant :	<p>LCL Emissions est émetteur des Titres (l'"Emetteur").</p> <p>Crédit Lyonnais est garant des Titres émis (le "Garant"). Le nom commercial du Crédit Lyonnais est « LCL ».</p>
B.2	Siège social et forme juridique de l'Emetteur et du Garant, la législation régissant leurs activités ainsi que leur pays d'origine :	<p><u>LCL Emissions</u></p> <p>LCL Emissions est une société anonyme de droit français à conseil d'administration, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 529 234 940. Le siège social se situe au 90, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.</p> <p><u>Crédit Lyonnais</u></p> <p>Crédit Lyonnais est une société anonyme de droit français à conseil d'administration, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 954 509 741. Le siège social du Crédit Lyonnais se situe au 18, rue de la République, 69002 Lyon, France.</p> <p>La société est un établissement de crédit soumis aux dispositions législatives et réglementaires applicables en la matière ainsi que par ses statuts.</p>
B.4b	Tendances :	<p style="text-align: center;">Environnement économique et financier</p> <p><i>Les conditions macroéconomiques et des marchés financiers ont un impact sur le Garant, le Groupe Crédit Agricole et les marchés sur lesquels ils opèrent.</i></p> <p>Alors que la reprise se confirme aux Etats-Unis, la croissance peine à redémarrer en zone Euro. Cela se traduit par une divergence croissante des anticipations de politique monétaire selon les pays. Un début de normalisation (remontée des taux directeurs) aux Etats-Unis est attendu au 3ème trimestre 2015 : contraste saisissant avec la politique ultra accommodante de la Banque Centrale Européenne, qui a (enfin) opté pour un véritable « Quantitative Easing ».</p> <p>La désynchronisation, à la fois, des positions dans le cycle de croissance et des politiques monétaires justifie des évolutions divergentes des taux d'intérêt à long terme. Les taux longs devraient remonter lentement aux Etats-Unis et rester durablement à un niveau historiquement très bas en zone Euro (Bund et OAT). Les primes de risque offertes par les pays périphériques de la zone Euro se sont contractées. Enfin, en raison, notamment, d'un différentiel de rendements particulièrement attractif, le dollar s'est nettement apprécié vis-à-vis de l'euro.</p> <p>Dans un environnement de taux d'intérêt sans risques très faibles, la stratégie de recherche de rendements et l'adhésion des marchés à un scénario de reprise sans heurts aux Etats-Unis sont favorables aux actions et aux marchés du crédit (« investment grade et high yield »). L'attrait pour les classes d'actifs</p>

		<p>diversifiantes (crédit et actions) hors obligations d'Etat recèle des risques. Ces marchés sont exposés à un risque de correction en cas de déception sur la croissance ou de remontée trop violente des taux d'intérêt aux Etats-Unis.</p> <p><i>Les actions législatives et les mesures réglementaires en réponse à la crise financière globale ont une incidence sur le Groupe Crédit Agricole et l'environnement économique et financier dans lequel il opère.</i></p> <p>Les mesures qui ont été ou pourraient être adoptées comprennent des exigences en capital et de liquidité plus strictes, des taxes sur les transactions financières, des limites ou impôts sur la rémunération des employés au-delà de certains niveaux, des limites sur le type d'activités que les banques commerciales peuvent entreprendre ou bien de nouvelles mesures de séparations pour certaines activités, des normes prudentielles renforcées applicables aux grands organismes bancaires non-US, des restrictions sur le type d'entités autorisées à mener des activités de swaps, des restrictions sur les types d'activités financières ou produits tels que les instruments dérivés, les amortissements obligatoires ou conversion en capital de certains titres de créances, des plans de relance et de résolution améliorés, des méthodologies de pondération révisées et la création de nouvelles entités de régulation, y compris le transfert de certaines compétences de supervision vers la BCE, qui sont entrées en vigueur le 4 novembre 2014.</p> <p>Certaines de ces nouvelles mesures sont des propositions en cours de discussion et susceptibles d'être révisées ou interprétées différemment, et doivent encore être adaptées au cadre de chaque pays par ses régulateurs nationaux.</p> <p>Des incertitudes subsistent néanmoins quant à ces nouvelles mesures législatives et réglementaires.</p>
B.5	<p>Le groupe et la position de l'Emetteur et du Garant au sein du groupe :</p>	<p>L'Emetteur est une filiale à 99,96% d'Amundi Finance entrant dans le périmètre d'application du régime de gouvernance d'entreprise suivi par le groupe Amundi, qui vise à s'assurer que le contrôle direct ou indirect exercé sur l'Emetteur n'est pas abusif. Amundi Finance est une filiale du groupe Amundi qui fait partie du groupe Crédit Agricole comme indiqué ci-dessous.</p> <p>Le Garant fait partie du groupe Crédit Agricole comme indiqué dans l'organigramme ci-dessous.</p>

		<p style="text-align: center;">Crédit Agricole S.A.</p>																								
B.9	Prévision de bénéfice :	Sans objet. Ni l'Emetteur ni le Garant ne communique de prévisions de bénéfice.																								
B.10	Réserve du Rapport d'Audit :	Sans objet. Aucune réserve n'est indiquée dans le rapport d'audit contenu dans les informations financières historiques incorporées de l'Emetteur et du Garant dans le Prospectus de Base.																								
B.12	Informations financières historiques clés sélectionnées :	<p>Données de l'Emetteur (en milliers d'euros)</p> <table border="1" data-bbox="579 1182 1339 1485"> <thead> <tr> <th></th> <th>31/12/2013 (auditées)</th> <th>31/12/2014 (auditées)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Total du bilan</td> <td>223</td> <td>153 887</td> </tr> <tr> <td>Dettes d'exploitation</td> <td>2</td> <td>155</td> </tr> <tr> <td>Capitaux propres totaux</td> <td>221</td> <td>2 134</td> </tr> <tr> <td>Résultat net</td> <td>-4</td> <td>-87</td> </tr> </tbody> </table> <p>Il ne s'est produit aucune détérioration significative de nature à avoir des répercussions sur les perspectives de l'Emetteur depuis la date de ses derniers états financiers vérifiés et publiés.</p> <p>Il ne s'est produit aucun changement significatif dans la situation financière ou commerciale de l'Emetteur de nature à avoir des répercussions sur les perspectives de l'Emetteur depuis ses derniers comptes annuels audités en date du 31 décembre 2014.</p> <p>Données consolidées du Garant (en millions d'euros)</p> <table border="1" data-bbox="579 1839 1339 2029"> <thead> <tr> <th></th> <th>31/12/2013 (auditées)</th> <th>31/12/2014 (auditées)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Total du bilan</td> <td>121 365</td> <td>137 460</td> </tr> <tr> <td>Prêts et créances sur la clientèle</td> <td>88 816</td> <td>90 915</td> </tr> </tbody> </table>		31/12/2013 (auditées)	31/12/2014 (auditées)	Total du bilan	223	153 887	Dettes d'exploitation	2	155	Capitaux propres totaux	221	2 134	Résultat net	-4	-87		31/12/2013 (auditées)	31/12/2014 (auditées)	Total du bilan	121 365	137 460	Prêts et créances sur la clientèle	88 816	90 915
	31/12/2013 (auditées)	31/12/2014 (auditées)																								
Total du bilan	223	153 887																								
Dettes d'exploitation	2	155																								
Capitaux propres totaux	221	2 134																								
Résultat net	-4	-87																								
	31/12/2013 (auditées)	31/12/2014 (auditées)																								
Total du bilan	121 365	137 460																								
Prêts et créances sur la clientèle	88 816	90 915																								

		<table border="1"> <tr> <td>Dettes envers la clientèle</td> <td>82 450</td> <td>85 511</td> </tr> <tr> <td>Capitaux propres totaux</td> <td>4 761</td> <td>4 715</td> </tr> <tr> <td>Capitaux propres part du groupe</td> <td>4 759</td> <td>4 713</td> </tr> <tr> <td>Résultat net part du groupe</td> <td>534</td> <td>534</td> </tr> </table> <p>Il ne s'est produit aucune détérioration significative de nature à avoir des répercussions sur les perspectives du Garant depuis la date de ses derniers états financiers vérifiés et publiés.</p> <p>Il ne s'est produit aucun changement significatif dans la situation financière ou commerciale du Garant de nature à avoir des répercussions sur les perspectives du Garant depuis le 31 décembre 2014.</p>	Dettes envers la clientèle	82 450	85 511	Capitaux propres totaux	4 761	4 715	Capitaux propres part du groupe	4 759	4 713	Résultat net part du groupe	534	534
Dettes envers la clientèle	82 450	85 511												
Capitaux propres totaux	4 761	4 715												
Capitaux propres part du groupe	4 759	4 713												
Résultat net part du groupe	534	534												
B.13	Événements récents revêtant une importance significative pour l'évaluation de la solvabilité :	<p><u>LCL Emissions</u></p> <p>Sans objet. L'Emetteur estime qu'aucun fait marquant ayant une incidence pour l'évaluation de sa solvabilité auprès des investisseurs n'est intervenu depuis le 31 décembre 2014.</p> <p><u>Crédit Lyonnais</u></p> <p>Sans objet. Le Garant estime qu'aucun fait marquant ayant une incidence pour l'évaluation de sa solvabilité auprès des investisseurs n'est intervenu depuis le 31 décembre 2014.</p>												
B.14	Dépendance à l'égard des autres entités du groupe :	<p><u>LCL Emissions</u></p> <p>Voir l'Élément B.5 ci-dessus pour le groupe et la position de l'Emetteur dans le groupe.</p> <p>LCL Emissions est dépendant d'Amundi Finance, filiale du groupe Amundi détenu à 80% par le groupe Crédit Agricole (78,62 % par Crédit Agricole S.A. et 1,38 % par SACAM Développement).</p> <p><u>Crédit Lyonnais</u></p> <p>Voir l'Élément B.5 ci-dessus pour le groupe et la position du Garant dans le groupe.</p> <p>Sans objet. Le Garant n'est pas dépendant d'autres entités du groupe.</p>												
B.15	Principales activités de l'Emetteur et du Garant :	<p>L'Emetteur a pour objet d'émettre et d'acquérir des instruments financiers de toute nature et de conclure les contrats qui y sont relatifs.</p> <p>Le Garant est une banque de proximité qui dispose d'une large offre de produits et services en banque et assurances tournée vers les clients. L'activité bancaire du Garant couvre trois marchés: les particuliers, les professionnels et les entreprises. Le Garant est également une banque privée, spécialisée dans la gestion de patrimoine privé ou professionnel.</p>												
B.16	Principaux actionnaires / Contrôle :	<p>L'Emetteur est détenu à 99,96% par Amundi Finance. Il entre dans le périmètre d'application du régime de gouvernance d'entreprise suivi par le groupe Amundi.</p> <p>Amundi Finance est une filiale du groupe Amundi qui fait partie du groupe Crédit Agricole. Amundi Finance entre ainsi dans le périmètre de contrôle</p>												

		indirect de Crédit Agricole S.A. Le Garant est détenu à 99,99 % par le groupe Crédit Agricole (95,10 % par Crédit Agricole S.A. et 4,89 % par SACAM Développement).
B.17	Notations assignées à l'Emetteur ou à ses Titres :	Sans objet. Ni l'Emetteur, ni les Titres ne feront l'objet d'une notation de crédit dans le cadre du présent Prospectus de Base.
B.18	Nature et objet de la Garantie :	Montant Garanti Le Garant s'engage à payer aux Porteurs de Titres toute somme en principal et intérêts due au titre des Titres, en cas de non versement par l'Emetteur, pour quelque raison que ce soit, de ladite somme à sa date d'exigibilité. Type de Garantie Garantie à première demande inconditionnelle, autonome et irrévocable du Garant. Les obligations du Garant dans le cadre de la Garantie seront non subordonnées et dépourvues de sûretés et auront un rang <i>pari passu</i> avec toutes ses autres obligations, présentes et futures, non subordonnées et non assorties de sûretés, sous réserve des dispositions d'ordre public sous toute loi applicable.
B.19	Informations concernant le Garant :	<i>Se reporter à l'ensemble des Eléments de la section B du présent résumé.</i>

»

Les Sections A, C, D et E du Résumé du Programme du Prospectus de Base restent inchangées.

FACTEURS DE RISQUE

Afin de prendre en compte la publication du Rapport Financier Annuel 2014 du Garant, le dernier paragraphe « *Facteurs de Risques liés au Garant* » de l'article 2. "*Facteurs de Risques liés à la Garantie et au Garant*" de la section intitulée "*Facteurs de Risques*" en page 21 du Prospectus de Base est modifié comme suit :

« *Facteurs de Risques liés au Garant*

Les facteurs de risque relatifs au Garant sont décrits aux pages 75 à 96 du Rapport Financier Annuel 2014 du Crédit Lyonnais qui est incorporé par référence dans le présent Prospectus de Base et incluent notamment les risques suivants :

- les risques de crédit : risques de pertes liés à la défaillance d'une contrepartie entraînant l'incapacité de faire face à ses engagements vis-à-vis de LCL ;
- les risques de marché : risques de pertes liés à la variation des paramètres de marché (taux d'intérêt, taux de change, prix, spreads de crédit) ;
- les risques de gestion de bilan : risques de pertes liés à la variation des taux d'intérêt (risque de taux d'intérêt global) ou des taux de change (risque de change) et risque de ne pas disposer des ressources nécessaires pour faire face à ses engagements (risque de liquidité) ;
- les risques opérationnels : risques de pertes résultant principalement de l'inadéquation ou de la défaillance des processus, des systèmes ou des personnes en charge du traitement des opérations ;
- les risques juridiques : risques résultant de l'exposition de LCL à des procédures civiles ou pénales ;
- les risques de non-conformité : risques liés au non-respect des dispositions légales et réglementaires des activités bancaires et financières (dont lutte contre la fraude, le blanchiment et le financement du terrorisme). »

DOCUMENTS INCORPORES PAR REFERENCE

Le présent Prospectus de Base doit être lu et interprété conjointement avec les documents suivants, qui ont été précédemment publiés ou sont publiés simultanément au présent Prospectus de Base, et qui ont été déposés auprès de l'AMF. Ces documents sont incorporés au présent Prospectus de Base et en font partie intégrante :

1. En lien avec l'Emetteur

- (a) le rapport financier annuel au 31 décembre 2013 de l'Emetteur (le "**Rapport Financier Annuel 2013 de LCL Emissions**" ou le "**RFA 2013 LCLE**") ;
- (b) le rapport financier semestriel au 30 juin 2014 de l'Emetteur (le "**Rapport Financier Semestriel 2014 de LCL Emissions**" ou le "**RFS 2014 LCLE**") ;
- (c) le rapport financier annuel au 31 décembre 2014 de l'Emetteur (le "**Rapport Financier Annuel 2014 de LCL Emissions**" ou le "**RFA 2014 LCLE**") et
- (d) le chapitre "Modalités des Titres" en pages 44 à 125 du prospectus de base en date du 12 septembre 2013 et visé par l'AMF sous le numéro 13-489 en date du 12 septembre 2013, tel que modifié par le supplément en date du 28 mai 2014 (les "**Modalités des Titres 2013**") pour les besoins de l'émission de Titres assimilables à des Titres émis en vertu des Modalités des Titres 2013.

Ces documents sont disponibles sur le site internet www.lcl-emissions.fr, sous l'onglet « *Informations légales* », à la rubrique « *Informations réglementées* » ou sur le site internet www.info-financiere.fr.

2. En lien avec le Garant

- (a) les états financiers annuels consolidés audités du Crédit Lyonnais pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, ces états financiers et les rapports des commissaires aux comptes s'y rapportant figurent dans le rapport financier annuel 2013 du Crédit Lyonnais (le "**Rapport Financier Annuel 2013 du Crédit Lyonnais**" ou le "**RFA 2013**") ;
- (b) les états financiers simplifiés consolidés ayant fait l'objet d'une revue limitée, du Crédit Lyonnais pour la période close le 30 juin 2014 contenant le rapport financier semestriel du Crédit Lyonnais (le "**Rapport Financier Semestriel du Crédit Lyonnais 2014**" ou le "**RFS 2014**") ; et
- (c) les états financiers annuels consolidés audités du Crédit Lyonnais pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, ces états financiers et les rapports des commissaires aux comptes s'y rapportant figurent dans le rapport financier annuel 2014 du Crédit Lyonnais (le "**Rapport Financier Annuel 2014 du Crédit Lyonnais**" ou le "**RFA 2014**") .

Ces documents sont disponibles sur le site internet www.lcl.com, sous l'onglet « *Découvrir LCL* », à la rubrique « *Informations financières* » puis « *Informations réglementées* » ou sur le site internet www.info-financiere.fr.

Toute déclaration contenue dans le présent Prospectus de Base ou dans tous documents incorporés par référence aux présentes sera réputée modifiée ou remplacée pour les besoins du présent Prospectus de Base, dans la mesure où une déclaration contenue dans tout document ultérieurement incorporé par référence et au titre de laquelle un supplément au présent Prospectus de Base ou un Prospectus de Base publié par l'Emetteur en substitution du présent document et applicable à toute offre ultérieure de Titres serait préparé, modifierait ou remplacerait cette déclaration.

Les informations concernant le Crédit Lyonnais, incorporées par référence au présent Prospectus de Base (les "**Informations Incorporées**") sont réputées faire partie du présent Prospectus de Base. Postérieurement à la publication de ce Prospectus de Base, un supplément peut être préparé par l'Emetteur et approuvé par l'AMF conformément à l'article 16 de la Directive Prospectus. Les déclarations contenues dans ces suppléments (ou dans tout autre document incorporé par référence dans ces suppléments) seront, dans la mesure où elles auront

vocation à s'appliquer (de façon explicite, implicite ou autre), réputées modifier ou remplacer les déclarations contenues dans ce Prospectus de Base ou dans un document incorporé par référence dans ce Prospectus de Base. Toute déclaration ainsi modifiée ou remplacée ne sera réputée faire partie intégrante de ce Prospectus de Base, que si elle a été remplacée ou modifiée conformément aux dispositions précitées.

Aussi longtemps que les Titres seront en circulation dans le cadre du Programme, des copies des documents incorporés par référence dans le présent Prospectus de Base pourront être obtenues, sur demande et sans frais, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux, au siège social de l'Emetteur et aux bureaux désignés du Garant et de l'Agent Payeur tels qu'indiqués à la fin du présent Prospectus de Base. Le présent Prospectus de Base (ainsi que tout supplément relatif à ce dernier) sera publié sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et sur le site de l'Emetteur (www.lcl-emissions.fr). Les documents incorporés par référence dans le présent Prospectus de Base seront publiés sur le site www.info-financiere.fr et sur les sites de l'Emetteur et du Garant dans les espaces susmentionnés pour les informations les concernant.

L'information incorporée par référence doit être lue conformément aux tables de correspondance ci-après. Les informations incorporées par référence qui ne figurent pas dans les tables de correspondance sont à considérer comme informations supplémentaires uniquement.

Tables de correspondance

L'Emetteur

Annexe IV du Règlement Européen n°809/2004 tel que modifié

Rapport Financier Annuel au 31 décembre 2013 de LCL Emissions	N° de page du RFA 2013 LCLE
Bilan	13-14 du RFA 2013 LCLE
Compte de résultat	15-16 du RFA 2013 LCLE
Notes aux états financiers	17-26 du RFA 2013 LCLE
Rapport de gestion	3-11 du RFA 2013 LCLE
Rapport des Commissaires aux comptes	38-42 du RFA 2013 LCLE
Variation des Capitaux Propres	24 du RFA 2013 LCLE

Rapport Financier Semestriel au 30 juin 2014 de LCL Emissions	N° de page du RFS 2014 LCLE
Bilan	7-8 du RFS 2014 LCLE
Compte de résultat	10-114 du RFS 2014 LCLE
Notes aux états financiers	5-6 du RFS 2014 LCLE
Rapport de gestion	2-3 du RFS 2014 LCLE

Rapport Financier Annuel au 31 décembre 2014 de LCL Emissions	N° de page du RFA 2014 LCLE
Bilan	17-18 du RFA 2014 LCLE
Compte de résultat	20-21 du RFA 2014 LCLE
Notes aux états financiers	22-32 du RFA 2014 LCLE
Rapport de gestion	3-14 du RFA 2014 LCLE
Rapport des Commissaires aux comptes	46-52 du RFA 2014 LCLE
Variation des Capitaux Propres	29 du RFA 2014 LCLE

Crédit Lyonnais

Rubriques des Annexes VI et XI du Règlement Européen n°809/2004 tel que modifié	N° de page du RFA 2013, du RFS 2014 et du RFA 2014
2. Contrôleurs Légaux des Comptes	165 ; 216 du RFA 2013 64 du RFS 2014 182 du RFA 2014
3. Facteurs de risques	59 à 80 du RFA 2013 8 à 19 du RFS 2014 75 à 96 du RFA 2014
4. Informations concernant le Garant	
4.1. Histoire et évolution du Garant	90 du RFA 2013 21 du RFS 2014 108 du RFA 2014
5. Aperçu des activités	
5.1. Principales activités	47 à 49 du RFA 2013 7 du RFS 2014 57 du RFA 2014
5.2. Principaux marchés	47 à 49 du RFA 2013 11 du RFS 2014 57 du RFA 2014
6. Organigramme	
6.1. Si le Garant fait partie d'un groupe, décrire sommairement ce groupe et la place qu'y occupe le Garant	91 du RFA 2013 109 du RFA 2014
6.2. Liens de dépendance entre les entités du Groupe	92 du RFA 2013 35 du RFS 2014 109-110 du RFA 2014
7. Informations sur les tendances	
7.2. Tendance susceptible d'influencer sensiblement les perspectives du Garant	50 du RFA 2013 5 à 6 du RFS 2014 58 à 59 du RFA 2014

Rubriques des Annexes VI et XI du Règlement Européen n°809/2004 tel que modifié	N° de page du RFA 2013, du RFS 2014 et du RFA 2014
9. Organe d'administration, de direction et de surveillance	
9.1. Information concernant les membres des organes d'administration et de Direction	81 à 86 du RFA 2013 97-102 du RFA 2014
9.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction ou de surveillance	11 du RFA 2013 15 du RFA 2014
10. Principaux Actionnaires	
10.1. Contrôle du Garant	150 à 151 du RFA 2013 108 à 109 du RFA 2014
11. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats du Garant	
11.1. Informations financières historiques	87 à 216 du RFA 2013 105 à 234 du RFA 2014
11.2. Etats financiers	93 à 162 ; 170 à 213 du RFA 2013 106 à 181 ; 185 à 231 du RFA 2014
Comptes de Résultats	93 ; 172 du RFA 2013 111 ; 190 du RFA 2014
Bilan	95 ; 170 à 171 du RFA 2013 113 ; 188 à 189 du RFA 2014
Tableau de flux de trésorerie	96 à 97 du RFA 2013 114 à 115 du RFA 2014
Notes sur les comptes	98 à 162 ; 174 à 213 du RFA 2013 116 à 181 ; 192 à 231 du RFA 2014
11.3. Vérification des informations financières historiques annuelles	163 à 165 ; 214 à 216 du RFA 2013 182 à 184 ; 232 à 234 du RFA 2014
11.4. Date des dernières informations financières	87 du RFA 2013 105 du RFA 2014
11.5. Informations financières intermédiaires et autres	20 à 63 du RFS 2014
11.6. Procédures judiciaires et d'arbitrage	79 à 80 du RFA 2013 17 à 18 du RFS 2014 95 à 96 du RFA 2014
11.7. Changement significatif de la situation financière du Garant	162 du RFA 2013 62 du RFS 2014 181 du RFA 2014
12. Contrats importants	-
13. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	Non applicable

Les Modalités des Titres 2013 sont incorporées par référence dans le présent Base Prospectus uniquement pour les besoins de l'émission de Titres assimilables à des Titres émis en vertu des Modalités des Titres 2013.

Information Incorporée par référence	N° de page
Modalités des Titres 2013	44 à 125

Les éléments du prospectus de base en date du 12 septembre 2013 qui ne sont pas incorporés par référence ne sont pas pertinents pour les investisseurs. »

**MODIFICATIONS APPORTEES A LA PARTIE 2 – MODALITES ADDITIONNELLES – DES
MODALITES DES TITRES**

- La définition de « K » mentionnée au paragraphe (A) de l'article I – *Modalités de Détermination de la Performance lorsque le Sous-Jacent est une Action, un Indice, une Part du Fonds ou un Indice d'Inflation unique* de la Section 1.3 - *Modalités de Détermination de la Performance du Sous-Jacent* – est supprimée et remplacée comme suit :

« (A) Définitions communes au paragraphe I

"K" désigne, si il est spécifié dans les Conditions Définitives applicables, le taux exprimé sous la forme d'un pourcentage spécifié comme tel dans les Conditions Définitives applicables. K pourra être, comme spécifié dans les Conditions Définitives applicables, un coefficient de majoration, de réduction ou un coefficient multiplicateur. K pourra être différent à chaque Date de Détermination concernée. »

- Les sous-paragraphe 1 à 4 du paragraphe (B) de l'article I – *Modalités de Détermination de la Performance lorsque le Sous-Jacent est une Action, un Indice, une Part du Fonds ou un Indice d'Inflation unique* - de la Section 1.3 – *Modalités de Détermination de la Performance du Sous-Jacent* - en pages 101 à 102 du Prospectus de Base sont annulés et remplacés comme suit :

« (B) Modalités de Détermination

1. Performance de Base

Si "**Performance de Base**" est indiqué dans les Conditions Définitives applicables, la Performance du Sous-Jacent sera déterminée par l'Agent de Calcul à la Date de Détermination concernée selon la formule suivante :

$$Performance = \left(\frac{Valeur\ Finale}{Valeur\ Initiale} - 1 \right)$$

Et si "**K**" est spécifié dans les Condition Définitives applicables, la Performance du Sous-Jacent sera déterminée par l'Agent de Calcul à la Date de Détermination concernée selon la formule suivante :

$$Performance = \left(\frac{Valeur\ Finale}{Valeur\ Initiale} - 1 \right) \pm K$$

Ou

$$Performance = \left(\frac{Valeur\ Finale}{Valeur\ Initiale} - 1 \right) \times K$$

comme spécifié dans les Conditions Définitives applicables.

2. Performance avec Plafond

Si "**Performance avec Plafond**" est indiqué dans les Conditions Définitives applicables, la Performance du Sous-Jacent sera égale à la valeur la moins élevée entre (a) le Plafond et (b) la Performance de Base calculée conformément au (B) 1. ci-dessus et telle que déterminée par l'Agent de Calcul à la Date de Détermination concernée selon la formule suivante :

$$Performance = Mini \left(Plafond; \frac{Valeur\ Finale}{Valeur\ Initiale} - 1 \right)$$

Et si "**K**" est spécifié dans les Condition Définitives applicables, la Performance du Sous-Jacent sera déterminée par l'Agent de Calcul à la Date de Détermination concernée selon la formule suivante :

$$Performance = \text{Mini} \left(\text{Plafond}; \left(\frac{\text{Valeur Finale}}{\text{Valeur Initiale}} - 1 \right) \pm K \right)$$

ou

$$Performance = \text{Mini} \left(\text{Plafond}; \left(\frac{\text{Valeur Finale}}{\text{Valeur Initiale}} - 1 \right) \times K \right)$$

comme spécifié dans les Conditions Définitives applicables.

3. Performance avec Plancher

Si "**Performance avec Plancher**" est indiqué dans les Conditions Définitives applicables, la Performance du Sous-Jacent sera égale à la valeur la plus élevée entre (a) le Plancher et (b) la Performance de Base calculée conformément au (B) 1. ci-dessus et telle que déterminée par l'Agent de Calcul à la Date de Détermination concernée le selon la formule suivante :

$$Performance = \text{Maxi} \left(\text{Plancher}; \frac{\text{Valeur Finale}}{\text{Valeur Initiale}} - 1 \right)$$

Et si "**K**" est spécifié dans les Condition Définitives applicables, la Performance du Sous-Jacent sera déterminée par l'Agent de Calcul à la Date de Détermination concernée selon la formule suivante :

$$Performance = \text{Maxi} \left(\text{Plancher}; \left(\frac{\text{Valeur Finale}}{\text{Valeur Initiale}} - 1 \right) \pm K \right)$$

ou

$$Performance = \text{Maxi} \left(\text{Plancher}; \left(\frac{\text{Valeur Finale}}{\text{Valeur Initiale}} - 1 \right) \times K \right)$$

comme spécifié dans les Conditions Définitives applicables

4. Performance avec Plafond et Plancher

Si "**Performance avec Plafond et Plancher**" est indiqué dans les Conditions Définitives applicables, la Performance du Sous-Jacent sera égale à la valeur la moins élevée entre (a) le Plafond et (b) le montant déterminé comme étant le plus élevé entre (i) le Plancher et (ii) la Performance de Base calculée conformément au (B) 1. ci-dessus et telle que déterminée par l'Agent de Calcul à la Date de Détermination concernée selon la formule suivante :

$$Performance = \text{Mini} \left(\text{Plafond}; \text{Maxi} \left[\text{Plancher}; \frac{\text{Valeur Finale}}{\text{Valeur Initiale}} - 1 \right] \right)$$

Et si "**K**" est spécifié dans les Condition Définitives applicables, la Performance du Sous-Jacent sera déterminée par l'Agent de Calcul à la Date de Détermination concernée selon la formule suivante :

$$Performance = \text{Mini} \left(\text{Plafond}; \text{Maxi} \left[\text{Plancher}; \left(\frac{\text{Valeur Finale}}{\text{Valeur Initiale}} - 1 \right) \pm K \right] \right)$$

ou

$$Performance = \text{Maxi} \left(\text{Plancher}; \text{Mini} \left[\text{Plafond}; \left(\frac{\text{Valeur Finale}}{\text{Valeur Initiale}} - 1 \right) \times K \right] \right)$$

comme spécifié dans les Conditions Définitives applicables. »

→ L'article « *Définitions* » de la Section 2 - *Dispositions additionnelles relatives aux Titres Indexés sur Taux* en pages 134 à 135 du Prospectus de Base est supprimé et remplacé comme suit :

« **Définitions**

"**Borne Basse**" désigne, au titre de la Période d'Intérêts concernée, la limite exprimée en pourcentage spécifiée dans les Conditions Définitives applicables ;

"**Borne Haute**" désigne, au titre de la Période d'Intérêts concernée, la limite exprimée en pourcentage spécifiée dans les Conditions Définitives applicables ;

"**Condition du Coupon Corridor**" : la Condition du Coupon Corridor est réputée satisfaite si (A) le Taux Sous-Jacent spécifié dans les Conditions Définitives applicables est, comme spécifié dans les Conditions Définitives applicables : (i)(a) supérieur, (b) supérieur ou égal, (c) inférieur à, ou (d) inférieur ou égal à la Borne Basse et (ii) si une Borne Haute est spécifiée dans les Conditions Définitives applicables, (a) supérieur, (b) supérieur ou égal, (c) inférieur à, ou (d) inférieur ou égal, comme spécifié dans les Conditions Définitives applicables, à la Borne Haute, et (B) si le Taux Sous-Jacent 2 est spécifié dans les Conditions Définitives applicables, ledit Taux Sous-Jacent 2 est (i)(a) supérieur, (b) supérieur ou égal, (c) inférieur à, ou (d) inférieur ou égal à la Borne Basse et (ii) si une Borne Haute est spécifiée dans les Conditions Définitives applicables, (a) supérieur, (b) supérieur ou égal, (c) inférieur à, ou (d) inférieur ou égal, comme spécifié dans les Conditions Définitives applicables, à la Borne Haute, dans chaque cas tel que déterminé par l'Agent de Calcul ;

"**Date d'Observation**" désigne, en relation avec une Date de Détermination des Intérêts donnée, chaque date spécifiée comme telle dans les Conditions Définitives applicables (ou, si cette date n'est pas un Jour Ouvré, le Jour Ouvré immédiatement suivant ;

"**Date(s) de Conversion**" désigne la/les date(s) auxquelles le Détenteur du Droit a le droit d'exercer son option de conversion définitive en taux variable telle que spécifiées dans les Conditions Définitives applicables ;

"**Détenteur du Droit**" désigne soit le Porteur soit l'Emetteur, tel que spécifié dans les Conditions Définitives applicables ;

"**Jour Corridor**" désigne un Jour Ouvré, un Jour de Détermination des Intérêts ou un jour calendaire, tel que spécifié dans les Conditions Définitives applicables ;

"**L**" désigne un nombre positif spécifié dans les Conditions Définitives applicables correspondant au Coefficient Multiplicateur. Si il est spécifié comme "Non Applicable", le coefficient L sera ignoré dans la formule du Taux du Coupon ;

"**Période d'Observation du Taux Sous-Jacent**" désigne, en relation avec une Date de Détermination des Intérêts donnée, chaque période spécifiée comme telle dans les Conditions Définitives applicables ;

"**Plafond**" désigne le Taux d'Intérêt Maximum spécifié dans les Conditions Définitives applicables. Si il est spécifié comme "Non Applicable", le Plafond sera ignoré dans la formule du Taux du Coupon ;

"**Plancher**" désigne le Taux d'Intérêt Minimum spécifié dans les Conditions Définitives applicables. Si il est spécifié comme "Non Applicable", le Plancher sera ignoré dans la formule du Taux du Coupon ;

"**M**", désigne la Marge correspondant au pourcentage ou au nombre spécifié comme tel dans les Conditions Définitives applicables. La Marge peut avoir une valeur positive ou négative ou dans le cas d'un nombre, être égale à zéro (0) ;

"n" désigne le nombre de Jours Corridor de la Période d'Intérêts concernée où la Condition du Coupon Corridor est satisfaite

"N" désigne le nombre total de Jours Corridor de la Période d'Intérêts concernée ;

"**Taux Applicable**" désigne comme spécifié dans les Conditions Définitives applicables, le Taux de Référence spécifié dans les Conditions Définitives applicables ou un taux exprimé en pourcentage résultant d'un différentiel de Taux de Référence tel que spécifié dans les Conditions Définitives applicables ; Le Taux de Référence 1 et le Taux de Référence 2 étant précisés dans les Conditions Définitives applicables ;

"**Taux FI**" ou "**Taux FI 1**" ou "**Taux FI 2**" désigne le taux TF spécifié comme tel dans les Conditions Définitives applicables ou le Taux Variable spécifié et calculé conformément à celles-ci ;

"**Taux Sous-Jacent**" ou "**Taux Sous-Jacent2**" désigne comme spécifié dans les Conditions Définitives applicables, le Taux de Référence spécifié dans les Conditions Définitives applicables ou le Taux de Référence Minimum spécifié dans les Conditions Définitives applicables, ou un taux exprimé en pourcentage résultant d'un différentiel de Taux de Référence tel que spécifié dans les Conditions Définitives applicables ; Le Taux de Référence 1 et le Taux de Référence 2 étant précisés dans les Conditions Définitives applicables ;

"**Taux de Référence Minimum**" désigne le taux égal au moins élevé des Taux de Référence aux Dates d'Observation ; et

"**TF**" désigne le pourcentage spécifié comme tel dans les Conditions Définitives applicables.

→ Les articles 3 et 4 de la Section 2 - **Dispositions additionnelles relatives aux Titres Indexés sur Taux** en pages 136 à 137 du Prospectus de Base sont supprimés et remplacés comme suit :

« 3. Coupon Corridor

Le Coupon Corridor paye un coupon dont le taux dépend (i) du nombre de jours de la période (exprimé en pourcentage) où le Taux Sous-Jacent est pour la période considérée, supérieur ou égal à une borne basse " B_i " et, si applicable, inférieur ou égal à une borne haute " H_i ", éventuellement différentes pour chaque période et (ii) si le Taux Sous-Jacent 2 est spécifié comme applicable dans les Conditions Définitives applicables, du nombre de jours de la période (exprimé en pourcentage) où le Taux Sous-Jacent 2 est pour la période considérée supérieur ou égal à une borne basse " B_i " et, si applicable, inférieur ou égal à une borne basse " H_i ", éventuellement différentes pour chaque période.

Si les Conditions Définitives applicables spécifient que "Coupon Corridor" s'applique, l'Emetteur paiera des intérêts sur les Titres à chaque Date de Paiement des Intérêts pour un montant par Montant de Calcul égal au Montant du Coupon déterminé par l'Agent de Calcul à la Date de Détermination des Intérêts concernée précédant immédiatement cette Date de Paiement des Intérêts selon la formule suivante :

$$\text{Montant du Coupon} = \text{Taux du Coupon} \times \text{Montant de Calcul}$$

Où "**Taux du Coupon**" désigne, pour la Date de Détermination des Intérêts concernée, le taux calculé selon la formule suivante :

$$\text{Taux du Coupon} = \text{Mini} [\text{Plafond} ; \text{Maxi} (\text{Plancher} ; \text{Taux FI} \times (n/N))]$$

4. Coupon Digital

Le Coupon Digital paye un coupon égal à "Taux FI 1" si le Taux Sous-Jacent est supérieur ou égal à la Borne Basse et inférieur ou égal à la Borne Haute, égal à "Taux FI 2" sinon.

Si les Conditions Définitives applicables spécifient que "Coupon Digital" s'applique, l'Emetteur paiera des intérêts sur les Titres à chaque Date de Paiement des Intérêts pour un montant par Montant de Calcul égal au Montant du Coupon déterminé par l'Agent de Calcul à la Date de Détermination des Intérêts concernée précédant immédiatement cette Date de Paiement des Intérêts selon la formule suivante :

$$\text{Montant du Coupon} = \text{Taux du Coupon} \times \text{Montant de Calcul}$$

Où "**Taux du Coupon**" désigne, pour la Date de Détermination des Intérêts concernée :

- *Taux FI 1* si le Taux Sous-Jacent est supérieur ou égal à la Borne Basse et inférieur ou égal à la Borne Haute,
 - *Taux FI 2* sinon.
- »

**MODIFICATIONS APPORTEES AU MODELE DE CONDITIONS DEFINITIVES
TITRES DE [PLUS]/[MOINS] DE 100.000 EUROS**

CONDITIONS DEFINITIVES EN DATE DU [•]

LCL Emissions

Emission de [Montant Nominal Total de la Tranche] de Titres [Intitulé des Titres]
garantis par le Crédit Lyonnais
dans le cadre du Programme d'Emission d'Obligations de 10.000.000.000 d'euros

[A insérer si le sous-paragraphe (ii) ci-dessous est applicable à l'offre]

[Le Prospectus de Base mentionné ci-dessous (tel que complété par les présentes Conditions Définitives) a été préparé en prenant pour hypothèse, sauf dans la mesure prévue au sous paragraphe (ii) ci-dessous, que toute offre de Titres faite dans tout Etat Membre de l'Espace Economique Européen ayant transposé la Directive Prospectus (chacun étant dénommé l'"**Etat Membre Concerné**") le sera en vertu d'une dispense de publication d'un prospectus pour les offres de Titres, conformément à la Directive Prospectus, telle que transposée dans l'Etat Membre Concerné. En conséquence, toute personne offrant ou ayant l'intention d'offrir des Titres ne pourra le faire que :

(i) dans des circonstances ne faisant naître aucune obligation pour l'Emetteur ou tout Agent Placeur de publier un prospectus en vertu de l'article 3 de la Directive Prospectus ou un supplément au prospectus conformément à l'article 16 de la Directive Prospectus ; ou

(ii) dans les Pays en Offre au Public mentionnés au Paragraphe 29 de la Partie A ci-dessous, à sous réserve que cette personne soit l'une des personnes mentionnées au Paragraphe 29 de la Partie A ci-dessous et que cette offre soit faite pendant la Période d'Offre spécifiée à cet effet dans ce même paragraphe.

Ni l'Emetteur ni aucun Agent Placeur n'ont autorisé ni n'autorisent la réalisation de toute offre de Titres dans toutes autres circonstances.

L'expression "**Directive Prospectus**" désigne la Directive 2003/71/CE du Parlement Européen et du Conseil en date du 4 novembre 2003 (telle que modifiée, y compris les modifications apportées par la directive 2010/73/UE du Parlement Européen et du Conseil en date du 24 novembre 2010 dans la mesure de sa transposition dans le droit national de l'Etat Membre Concerné) et inclut toute mesure de mise en oeuvre de cette directive dans l'Etat Membre Concerné et l'expression "**Directive de 2010 Modifiant la Directive Prospectus**" désigne la Directive 2010/73/UE.]

[A insérer si une offre est faite en vertu d'une dispense de publication d'un prospectus en vertu de la Directive Prospectus]

[Le Prospectus de Base mentionné ci-dessous (tel que complété par les présentes Conditions Définitives) a été préparé en prenant pour hypothèse que toute offre de Titres faite dans tout Etat Membre de l'Espace Economique Européen ayant transposé la Directive Prospectus (chacun étant dénommé l'"**Etat Membre Concerné**") le sera en vertu d'une dispense de publication d'un prospectus pour les offres de Titres, conformément à la Directive Prospectus, telle que transposée dans l'Etat Membre Concerné. En conséquence, toute personne offrant ou ayant l'intention d'offrir des Titres ne pourra le faire que dans des circonstances ne faisant naître aucune obligation pour l'Emetteur ou tout Agent Placeur de publier un prospectus en vertu de l'article 3 de la Directive Prospectus ou un supplément au prospectus conformément à l'article 16 de la Directive Prospectus, dans chaque cas, en relation avec cette offre. Ni l'Emetteur ni aucun Agent Placeur n'ont autorisé ni n'autorisent la réalisation de toute offre de Titres dans toutes autres circonstances.

L'expression "**Directive Prospectus**" désigne la Directive 2003/71/CE du Parlement Européen et du Conseil en date du 4 novembre 2003 (telle que modifiée, y compris les modifications apportées par la directive 2010/73/UE du Parlement Européen et du Conseil en date du 24 novembre 2010 dans la mesure de sa transposition dans le droit national de l'Etat Membre Concerné) et inclut toute mesure de mise en oeuvre de

cette directive dans l'Etat Membre Concerné et l'expression "**Directive de 2010 Modifiant la Directive Prospectus**" désigne la Directive 2010/73/UE.]

PARTIE A – CONDITIONS CONTRACTUELLES

Les termes utilisés dans les présentes Conditions Définitives ont la signification qui leur est donnée dans le chapitre intitulé "*Modalités des Titres*" du prospectus de base en date du 10 septembre 2014 [et le(s) supplément(s) au Prospectus de Base en date du [●]] qui constitue(nt) [ensemble] un prospectus de base (le "**Prospectus de Base**") au sens de la Directive 2003/71/CE du Parlement Européen et du Conseil en date du 4 novembre 2003, telle que modifiée par la Directive 2010/73/UE du Parlement Européen et du Conseil en date du 24 novembre 2010 (la "**Directive Prospectus**").

Le présent document constitue les Conditions Définitives des Titres qui y sont décrits au sens de l'article 5.4 de la Directive Prospectus et doit être lu conjointement avec le Prospectus de Base [et son ou ses suppléments]. L'intégralité des informations relatives à l'Emetteur, au Garant et à l'offre des Titres se trouvent dans les présentes Conditions Définitives lues conjointement avec le Prospectus de Base. Des exemplaires du Prospectus de Base [et de ses suppléments] sont publiés, conformément à l'article 14 de la Directive Prospectus et sont disponibles sur le site Internet (a) de l'AMF (www.amf-france.org) et (b) de l'Emetteur (lcl-emissions.fr) et des copies pourront être obtenues au siège social de l'Emetteur et dans l'établissement désigné de l'Agent Payeur. Un résumé de l'émission est annexé aux présentes Conditions Définitives et comprend l'information contenue dans le résumé du Prospectus de Base ainsi que l'information pertinente des Conditions Définitives.¹

[La formulation alternative suivante est applicable pour l'émission de Titres assimilables si la première Tranche d'une émission dont le montant est augmenté a été émise en vertu d'un prospectus de base portant une date antérieure.]

Les termes utilisés dans les présentes Conditions Définitives ont la signification qui leur est donnée dans le chapitre intitulé "*Modalités des Titres*" qui sont les Modalités des Titres 2013 et qui sont incorporées par référence dans le prospectus de base en date du 10 septembre 2014 [[et le(s) supplément(s) au prospectus de base en date du [●]]] qui constitue(nt) [ensemble] un prospectus de base (le "**Prospectus de Base**") au sens de la Directive 2003/71/CE du Parlement Européen et du Conseil en date du 4 novembre 2003, telle que modifiée par la Directive 2010/73/UE du Parlement Européen et du Conseil en date du 24 novembre 2010 (la "**Directive Prospectus**").

Le présent document constitue les Conditions Définitives des Titres qui y sont décrits au sens de l'article 5.4 de la Directive Prospectus et doit être lu conjointement avec le Prospectus de Base [et son ou ses suppléments]. L'intégralité des informations relatives à l'Emetteur, au Garant et à l'offre des Titres se trouvent dans les présentes Conditions Définitives lues conjointement avec le Prospectus de Base et les Modalités des Titres 2013. Des exemplaires du Prospectus de Base [et de ses suppléments] sont publiés, conformément à l'article 14 de la Directive Prospectus et sont disponibles sur le site Internet (a) de l'AMF (www.amf-france.org) et (b) de l'Emetteur (www.lcl-emissions.fr) et des copies pourront être obtenues au siège social de l'Emetteur et dans l'établissement désigné de l'Agent Payeur. Un résumé de l'émission est annexé aux présentes Conditions Définitives et comprend l'information contenue dans le résumé du Prospectus de Base ainsi que l'information pertinente des Conditions Définitives²

[Compléter toutes les rubriques qui suivent ou préciser "Non Applicable" (N/A). La numérotation doit demeurer identique à celle figurant ci-dessous, et ce, même si "Non Applicable" est indiqué pour un paragraphe ou un sous-paragraphe particulier. Les termes en italique sont des indications permettant de compléter les Conditions Définitives.]

¹ Supprimer pour les Titres d'une valeur nominale de 100.000 EUR ou plus par Titre.

² Supprimer pour les Titres d'une valeur nominale de 100.000 EUR ou plus par Titre.

1. (i) Emetteur : LCL Emissions
- (ii) Garant : Crédit Lyonnais
2. (i) Souche N° : [•]
- (ii) Tranche N° : [•]
- [(iii) Date à laquelle les Titres deviennent fongibles [Non Applicable / Les Titres seront assimilés et formeront une Souche unique, et seront échangeables pour les besoins des négociations avec [indiquer les caractéristiques de cette Souche] [le [●]/à la Date d'Emission].]]
3. Devise ou Devises Prévues(s) : [•]
4. Montant Nominal Total : [•]³
- [(i)]Souche : [•]
- [(ii)]Tranche : [•]
5. Prix d'Emission : [[•] pour cent du Montant Nominal Total/[•] par Titre]
6. (i) Valeur Nominale Indiquée : [•] (*une seule valeur nominale*)
- (ii) Montant de Calcul : Valeur Nominale Indiquée
7. (i) Date d'Emission : [•]
- (ii) Date de Conclusion : [•]
- (iii) Date de Début de Période d'Intérêts : [A préciser] / [Date d'Emission] / [Non Applicable]
8. Date d'Echéance : [préciser la date ou (pour les Titres à Taux Variable) la Date de Paiement des Intérêts survenant en [mois et année concernés] ou la date la plus proche de ceux-ci]
9. Base d'Intérêt : [[•] % Taux Fixe]
- [[LIBOR/EURIBOR/EONIA/CMS] [●] mois] [+/-][●] pour cent Taux Variable]
- [Taux Variable]
- [Coupon Indexé sur Taux]
- [Coupon Zéro]
- [Coupon Indexé sur Action]
- [Coupon Indexé sur Indice]

³ Si le montant n'est pas connu au début de la période d'offre (par ex. un montant "au maximum"), des avis précisant le montant final de l'offre devront être donnés lorsque les Titres seront admis à la cote officielle ou à la négociation.

[Coupon Indexé sur Fonds]

[Coupon Indexé sur l'Inflation]

(pour les Titres Hybrides, préciser les bases d'intérêt relatives aux Sous-Jacents concernés)

[Non Applicable] [sauf si [l'Emetteur décide d'exercer son option de conversion des Titres à Montant de Remboursement Final Indexé sur un Sous-Jacent en Titres [à Taux Fixe/ à Taux Variable/ Indexés sur Taux][un Evénement de Conversion Automatique s'est produit] à une Date de Conversion [Automatique]] *(autres détails indiqués ci-dessous)*

[inclure toutes les conditions applicables]

10. Base de Remboursement/Paiement : [Remboursement au pair]
 [préciser]% du Montant de Calcul
 [Remboursement Indexé sur Action]
 [Remboursement Indexé sur Indice]
 [Remboursement Indexé sur Fonds]
 [Remboursement Indexé sur l'Inflation]
(pour les Titres Hybrides, préciser les bases de remboursement/paiement relatives aux Sous-Jacents concernés)
 [Remboursement Final Convertible [au gré de l'Emetteur/Automatique]: Applicable/Non Applicable]
 (autres détails indiqués ci-dessous)
[inclure toutes les conditions applicables]
11. Changement de Base d'Intérêt / Paiement : [Applicable *(pour les Titres à Coupon Fixe Convertible en Taux Variable et pour les Titres à Montant de Remboursement Final Convertible)*. Voir le(s) Paragraphe(s) [9],[15],[16], 21 et 22] ci-dessous pour plus de détails / Non Applicable]
12. Options de remboursement au gré de l'Emetteur/des Porteurs ou autres options au gré de l'Emetteur/des Porteurs: [Option de Remboursement au gré de l'Emetteur][Option de Remboursement au gré des Porteurs][Option au gré de l'Emetteur][*(autres détails indiqués ci-dessous)*][Non Applicable]
13. Dates des autorisations d'émission : [•]
14. Méthode de placement : Non-syndiquée
15. Titres Hybrides [Applicable / Non Applicable] *[Si applicable, préciser la combinaison de Sous-Jacents]*

STIPULATIONS RELATIVES AUX INTERETS (EVENTUELS) A PAYER

16. **Stipulations relatives aux Titres à Taux Fixe** [Applicable

/ Applicable à condition d'adresser aux Porteurs une notification indiquant la décision de l'Emetteur d'exercer son option de conversion des Titres en Titres à Taux Fixe à compter de la Date de Conversion [indiquée dans ladite notification en respectant le préavis de [●] Jours Ouvrés conformément aux dispositions de la Clause 21 des Modalité Générales (Avis) / si un Evénement de Conversion Automatique est survenu à une Date de Conversion Automatique.

Le Montant du Coupon Fixe payé à la première Date de Paiement des Intérêts qui suit la Date de Conversion [Automatique] indiquée dans la notification sera déterminée comme suit :

Montant de Calcul x Taux d'Intérêt + (Montant de Calcul x Taux d'Intérêt x NDD)

Le Montant du Coupon Fixe payé à chaque Date de Paiement des Intérêts suivante et jusqu'à la Date d'Echéance (inclusive) sera déterminé comme suit :

Montant de Calcul x Taux d'Intérêt

Où :

"Date(s) de Conversion [Automatique]" désigne(nt) [•],[•],[•],

"NDD" désigne le nombre de coupons qui auraient été payés par l'Emetteur si le Taux d'Intérêt avait été appliqué depuis la Date d'Emission des Titres jusqu'à la Date de Conversion [Automatique] indiquée dans la notification susvisée.

/Non Applicable]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

(i) Taux d'Intérêt : [[•] pour cent par an payables à terme échu à chaque Date de Paiement des Intérêts / Non Applicable]

(ii) Période d'Intérêts : [Comme indiqué à la Clause 2] / [•] / [Indiquer "Non Ajustée" si l'application de la Convention de Jour Ouvré pertinente n'est pas destinée à affecter la Période d'Intérêts]

(iii) Dates(s) de Paiements des Intérêts

Date de Paiement des Intérêts	[Si l'Emetteur décide de convertir les Titres en Titres à Taux Fixe le / Si un Evénement de Conversion Automatique se produit le (ou Date de Conversion [Automatique])](si non applicable, supprimer ce tableau)

/[[•] de chaque année [ajustée(s) conformément à la Convention de Jour Ouvré précisée ci-dessous / [•]]

(iv) Convention de Jour Ouvré : [Convention de Jour Ouvré "Suivant"] / [Convention de Jour Ouvré "Suivant Modifiée"] / [Convention de Jour Ouvré "Précédent"] / [Non Ajusté]

(Supprimer selon le cas)

(v) Montant(s) du Coupon Fixe : [[•] par Montant de Calcul / Non Applicable]

(vi) Montant(s) du Coupon Brisé : [[•] par Montant de Calcul[, plus tout autre montant additionnel comme indiqué ci-dessus], payable à la Date de Paiement des Intérêts survenant en/le] / [•] / Non Applicable]

(vii) Fraction de Décompte des Jours : [Exact/Exact-ISDA ; Exact/Exact-FBF ; Exact/365(Fixe) ; Exact/360 ; 30/360 ; 30E/360 ; Base Euro Obligataire ; 30E/360 (ISDA)]

17. **Stipulations relatives aux Titres à Taux Variable et aux Titres Indexés sur Taux** [Applicable/Non Applicable]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

(i) Période d'Intérêts : [•] / [sous réserve d'ajustement conformément à la Convention de Jour Ouvré décrite au (iv) ci-dessous/non susceptible d'ajustement, la Convention de Jour Ouvré décrite au (iv) ci-dessous n'est pas applicable]]

(ii) Première Date de Paiement des Intérêts : *[supprimer si non applicable]*

(iii) Dates de Paiement des Intérêts : [date][, [date].... et [date] de chaque année, [sous réserve d'ajustement conformément à la Convention de Jour Ouvré décrite au (iv) ci-dessous/non susceptible d'ajustement, la Convention de Jour Ouvré décrite au (iv) ci-dessous n'est pas applicable]]

(iv) Convention de Jour Ouvré : [Convention de Jour Ouvré "Suivant"] / [Convention de Jour Ouvré "Suivant Modifiée"] / [Convention de Jour Ouvré "Précédent"] / Convention de Jour Ouvré Taux Variable] / [Non Applicable]

(Supprimer selon le cas)

(v) Centre(s) d'Affaires : [•]

(vi) Partie responsable du calcul du ou des Taux d'Intérêts et/ou du ou des Montants d'Intérêts (si ce n'est pas l'Agent de Calcul) :

(vii) Méthode de détermination du Taux de Référence : [Détermination du Taux sur Page Ecran/Détermination ISDA / Détermination FBF]

• Détermination du Taux de Référence sur Page Ecran : [Applicable/Non Applicable]

- Taux de Référence : [LIBOR/EURIBOR/EONIA/CMS]

- Date (s) de Détermination des Intérêts : [date], [date].... et [date]
- Heure Spécifiée : [•] (*qui sera 11h00 (heure de Londres) si le taux de référence est le LIBOR, ou 11h00 (heure de Bruxelles) si le taux de référence est l'EURIBOR*)
- Page Ecran Concernée: [•]
- Centre Financier Concerné : [•]
- Détermination ISDA : [Applicable/Non Applicable]
 - Option Taux Variable : [•]
 - Echéance Désignée : [•]
 - Date de Recalcul : [•]
- Détermination FBF : [Applicable/Non Applicable]
 - Taux Variable : [•]
 - Date de Détermination du Taux : [•]
- (viii) Interpolation Linéaire : [Non Applicable/Applicable - Le Taux d'Intérêt pour la [première/dernière] Période d'Intérêt [courte/longue] sera calculé par Interpolation Linéaire (*préciser pour chaque période d'intérêt*)]
- (ix) Marge(s) (M) : [[+/-][•] pour cent par an/Non Applicable]
- (x) Fraction de Décompte des Jours : [•]
- (xi) Taux d'Intérêt Minimum (Plancher) : [[•] pour cent par an/Non Applicable]
- (xii) Taux d'Intérêt Maximum (Plafond) : [[•] pour cent par an/Non Applicable]
- (xiii) Coefficient Multiplicateur (L) : [Applicable/Non Applicable]
 - Coefficient Multiplicateur/Levier : [•] (*Spécifier le Coefficient Multiplicateur auquel le Taux de Référence ou le Taux Applicable (selon le cas) doit être multiplié, sous réserve du Taux d'Intérêt Minimum (Plancher) et du Taux d'Intérêt Maximum (Plafond) si ceux-ci sont spécifiés comme étant applicables aux rubriques (x) et (xi) ci-dessus*)
 - Période d'Intérêts : [*Spécifier la/les Périodes d'Intérêts pour laquelle/lesquelles le Coefficient Multiplicateur est applicable*]

(xiv) Coupon Variable avec Taux Plancher/Taux Plafond : [Applicable/Non Applicable]
(supprimer les ponts suivants si non applicable)

- Taux du Coupon : [Selon le paragraphe 1 de la Section 2 de la Partie 2 des Modalités]
- Taux Applicable : [•] / [Taux de Référence]

(xv) Coupon Variable Inversé avec Taux Plancher/Taux Plafond : [Applicable/Non Applicable]
(supprimer les points suivants si non applicable)

- Taux du Coupon : Selon le paragraphe 2 de la Section 2 de la Partie 2 des Modalités
- Taux Applicable : [•] / [Taux de Référence]

(xvi) Coupon Corridor : [Applicable/Non Applicable]
(supprimer les ponts suivants si non applicable)

- Taux du Coupon : Selon le paragraphe 3 de la Section 2 de la Partie 2 des Modalités
- TFI : [TF [•]% / [Taux Variable(*préciser*)]
- Borne Basse : [•]% [OU]

Période d'Intérêts(i)	Borne Basse (Bi)
[date]	[•]%
[...]	[...]
[date]	[•]%

- Borne Haute : [[•]%
- [OU]

Période d'Intérêts(i)	Borne Haute (Hi)
[date]	[•]%
[...]	[...]
[date]	[•]%

/ [Non Applicable]

- Taux Sous-Jacent : [•] / [Taux de Référence] / [Taux de Référence 1 – Taux de Référence 2]
[et Taux de Référence 1 désigne le [•]
et Taux de Référence 2 désigne le [•] (*reprendre pour chaque Taux de Référence les sous-paragraphe de la Condition 17.(vii)*)]
- Condition du Coupon Corridor est [(A)] le Taux Sous-Jacent est :
[supérieur à] / [supérieur ou égal à] / [inférieur à] / [inférieur ou égal à] la Borne Basse (*Supprimer selon le cas*)

réputée satisfaite si :

[et [supérieur à] / [supérieur ou égal à] / [inférieur à] / [inférieur ou égal à] la Borne Haute (*supprimer selon le cas*)]

[et

(B)] le Taux Sous-Jacent 2 est :

[supérieur à] / [supérieur ou égal à] / [inférieur à] / [inférieur ou égal à] la Borne Basse (*Supprimer selon le cas*)

[et [supérieur à] / [supérieur ou égal à] / [inférieur à] / [inférieur ou égal à] la Borne Haute (*supprimer selon le cas*)](*supprimer le (B) si Taux Sous-Jacent 2 non applicable*)

- Jour Corridor [Jour Ouvré][Jour Calendaire][*préciser*]
- Taux Sous-Jacent 2 [Applicable/Non Applicable]
(*Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe*)
 - o Taux Sous-Jacent 2 [Taux de Référence 2] / [Taux de Référence 3 – Taux de Référence 4]
[et Taux de Référence 3 désigne le [•]
et Taux de Référence 4 désigne le [•]]
 - o Borne Basse : [•]% [OU]

Période d'Intérêts(i)	Borne Basse (Bi')
[date]	[•]%
[...]	[...]
[date]	[•]%

- o Borne Haute [[•]% [OU]

Période d'Intérêts(i)	Borne Haute (Hi')
[date]	[•]%
[...]	[...]
[date]	[•]%

/[Non Applicable]]

(xvii) Coupon Digital : [Applicable/Non Applicable]
(*supprimer les ponts suivants si non applicable*)

- Taux du Coupon : Selon le paragraphe 4 de la Section 2 de la Partie 2 des Modalités
- Taux FI 1 : [TF[•]%/][Taux Variable(*préciser*)]
- Taux FI 2 : [TF[•]%/][Taux Variable(*préciser*)]
- Borne Basse : [•]%
[OU]

Période d'Intérêts(i)	Borne Basse (Bi)
[date]	[•]%
[...]	[...]
[date]	[•]%

– Borne Haute : [[•]%

[OU]

Période d'Intérêts(i)	Borne Haute (Hi)
[date]	[•]%
[...]	[...]
[date]	[•]%

/Non Applicable]]

– Taux Sous-Jacent : [•] / [Taux de Référence] / [Taux de Référence Minimum] / [Taux de Référence 1 – Taux de Référence 2]

[et Taux de Référence désigne le [•]]

[et Taux de Référence 1 désigne le [•]]

et Taux de Référence 2 désigne le [•]]

(reprendre pour chaque Taux de Référence les sous-paragraphes de la Condition 17.(vii))

– Dates d'Observation du Taux Sous-Jacent [Du [date][inclus/exclus] au [date][inclus/exclu]/[chaque Jour [Ouvré/Calendaire] du [date][inclus/exclus] au [date][inclus/exclu]] / Non Applicable]

[Période d'Observation du Taux Sous-Jacent]	Période d'Observation	Date de Détermination des Intérêts
	chaque Jour [Ouvré/Calendaire] du [date][inclus/exclus] au [date][inclus/exclu]	
	chaque Jour [Ouvré/Calendaire] du [date][inclus/exclus] au [date][inclus/exclu]	

(supprimer ce sous- paragraphe si Taux de Référence Minimum non applicable)]

(xviii) Coupon Fixe Convertible en Taux Variable : [Applicable/Non Applicable]

(supprimer les ponts suivants si non applicable)

– Taux du Coupon : Selon le paragraphe 5 de la Section 2 de la Partie 2 des Modalités

– TF : [•]%

– Plancher : [•]%

- Plafond : [•]%
 - Taux Applicable : [•] / [Taux de Référence]
 - Détenteur du Droit : [Emetteur/Porteur]
 - Date(s) de Conversion: [•]
18. **Stipulations relatives aux Titres à Coupon Zéro** [Applicable/Non Applicable]
- (Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)*
- (i) Taux de Rendement : [•] pour cent par an
 - (ii) Prix de Référence : [•]
19. **Stipulations relatives aux Titres dont les Intérêts sont Indexés sur un Sous-Jacent** [Applicable/Non Applicable]
- (Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)*
- (A) DISPOSITIONS RELATIVES AU SOUS-JACENT**
- (1) Titres à Coupon Indexé sur Action** [Applicable/Non Applicable]
- (Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)*
- (i) Type de Titres : [Titres dont les Intérêts sont Indexés sur une Action unique] / [Titres dont les Intérêts sont Indexés sur un Panier d'Actions]
 - (ii) Emetteur[s] Action[s] : *[Préciser]*
 - (iii) Action[s] : *[Préciser]*
 - (iv) Bourse[s] : [•] / [Toutes les bourses]
 - (v) Marché[s] Lié[s] : [•] / [Aucun spécifié]
 - (vi) Partie responsable du calcul du Montant d'Intérêts : [•]/[Agent de Calcul]
 - (vii) Heure d'Evaluation : [•] / Selon la Clause 9.6
 - (viii) Nombre Maximum Spécifié de Jour de Perturbation : [•] / [huit]
 - (ix) Jour de Bourse [(Base Toutes Actions) / (Base Par Action) / (Base Action Unique)] *(le choix normal est Base Toutes Actions si Panier d'Actions)*

(x) Jour de Négociation Prévu [(Base Toutes Actions) / (Base Par Action) / (Base Action Unique)] (*doit être le même que pour Jour de Bourse*)

(xi) Cas de Perturbation Additionnels : [Changement de la Loi / Perturbation des Opérations de Couverture / Coût Accru des Opérations de Couverture] s'applique[nt]

(Supprimer les événements non applicables)

(xii) Evénements Exceptionnels [Changement affectant la Cotation/Suspension de Cotation s'applique[nt]/Non Applicable]

(xiii) Heure Limite de Correction : [•] / au sein d'un Cycle de Règlement Livraison suivant la publication originelle et avant la Date de Paiement des Intérêts concernée

(xiv) Pondération pour chaque Action composant le panier : [Non Applicable]
[OU]

[Pondération Standard]

i	Action	Pondération ou "W_i"
1	[•]	[•]
[...]	[...]	[...]
[n]	[•]	[•]

[OU]

[Pondération Meilleure]

Action i (de la valeur la plus élevée à la valeur la moins élevée)	Pondération ou "W_i"
Action 1	[•]
[...]	[...]
Action [n]	[•]

[OU]

[Pondération Meilleure Valeur Absolue]

Action i (de la valeur absolue de la Performance de Base la plus élevée à la valeur absolue de la Performance de Base la moins élevée)	Pondération ou "W_i"
Action 1	[•]

[...]	[...]
Action [n]	[•]

[OU]

[Pondération Pire]

Action i (de la valeur la moins élevée à la valeur la plus élevée)	Pondération ou "W _i "
Action 1	[•]
[...]	[...]
Action [n]	[•]

*(Supprimer selon le cas)***(2) Titres à Coupon Indexé sur Indice** [Applicable/Non Applicable]*(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)*

- (i) Types de Titres : [Titres dont les Intérêts sont Indexés sur un seul Indice] [Titres dont les Intérêts sont Indexés sur un Panier d'Indices]
- (ii) Indice(s) : *(préciser)* [, qui est un Indice Multi-bourses]
- (iii) Agent(s) de Publication : [•]
- (iv) Bourse[s] : [Préciser la Bourse]

[OU]

Indice	Bourse
[•]	<i>[Préciser la Bourse]</i>
[...]	[...]
[•]	<i>[Préciser la Bourse]</i>

- (v) Marché(s) Lié[s] : [•] / [Aucun spécifié]
- (vi) Partie responsable du calcul du Montant d'Intérêts: [•] / [Agent de Calcul]
- (vii) Heure d'Evaluation : [•] / Selon la Clause 9.6
- (viii) Nombre Maximum Spécifié de Jour de Perturbation : [•] / [huit]

- (ix) Jour de Bourse [(Base Tous Indices) / (Base Par Indice) / (Base Indice Unique)] (*le choix normal est Base Tous Indices si Panier d'Indices*)
- (x) Jour de Négociation Prévus [(Base Tous Indices) / (Base Par Indice) / (Base Indice Unique)] (*doit être le même que pour Jour de Bourse*)
- (xi) Cas de Perturbation Additionnels : [Changement de la Loi, Perturbation des Opérations de Couverture, Coût Accru des Opérations de Couverture] s'applique[nt]
[Supprimer les événements non applicables]
- (xii) Heure Limite de Correction : [•] / au sein d'un Cycle de Règlement Livraison suivant la publication originelle et avant la Date de Paiement des Intérêts concernée
- (xiii) Pondération pour chaque Indice composant le panier : [Non Applicable]
[OU]

[Pondération Standard]

i	Indice	Pondération ou "W _i "
1	[•]	[•]
[...]	[...]	[...]
[n]	[•]	[•]

[OU]

[Pondération Meilleure]

Indice i (de la valeur la plus élevée à la valeur la moins élevée)	Pondération ou "W _i "	Indice i (de la valeur la plus élevée à la valeur la moins élevée)
Indice 1	[•]	Indice 1
[...]	[...]	[...]
Indice [n]	[•]	Indice [n]

[OU]

[Pondération Meilleure Valeur Absolue]

Indice i (de la valeur absolue de la Performance de Base la plus élevée à la valeur absolue de la Performance de Base la moins élevée)	Pondération ou "W _i "
Indice 1	[•]

[...]	[...]
Indice [n]	[•]

[OU]

[Pondération Pire]

Indice i (de la valeur la moins élevée à la valeur la plus élevée)	Pondération ou "W _i "	Indice i (de la valeur la moins élevée à la valeur la plus élevée)
Indice 1	[•]	Indice 1
[...]	[...]	[...]
Indice [n]	[•]	Indice [n]

*(Supprimer selon le cas)***(3) Titres à Coupon Indexé sur Fonds** [Applicable/Non Applicable]*(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)*

(i) Type de Titres : [Titres dont les Intérêts sont Indexés sur une Part de Fonds]/[Titres dont les Intérêts sont Indexés sur un Panier de Fonds]

(ii) Fonds/Panier de Fonds: *(préciser la ou les Parts de Fonds et le ou les Fonds)*

(iii) Bourse[s] (pour les ETF) : [•] / [Non Applicable]

(iv) Prestataire Fonds :

– Société de Gestion : [•]

– Dépositaire: [•]

(v) Partie responsable du calcul du Montant d'Intérêts : [•] / [Agent de Calcul]

(vi) Cas de Perturbation Additionnels : [Changement de la Loi/ Perturbation des Opérations de Couverture/ Coût Accru des Opérations de Couverture] s'applique[nt]

[Supprimer les événements non applicables]

(vii) Heure Limite de Correction : [•] / au sein d'un Cycle de Règlement Livraison suivant la publication originelle et avant la Date de Paiement des Intérêts concernée

(viii) Part de Fonds [Préciser ou supprimer si non applicable ou si les dispositions de substitution de la

Successeur : Clause 10.4 s'appliquent]

(ix) Pondération pour [Non Applicable]

chaque Fonds composant le panier :

[OU]

[Pondération Standard]

i	Fonds	Pondération ou "W_i"
1	[•]	[•]
[...]	[...]	[...]
[n]	[•]	[•]

[OU]

[Pondération Meilleure]

Fonds i (de la valeur la plus élevée à la valeur la moins élevée)	Pondération ou "W_i"
Fonds 1	[•]
[...]	[...]
Fonds [n]	[•]

[OU]

[Pondération Meilleure Valeur Absolue]

Fonds i (de la valeur absolue de la Performance de Base la plus élevée à la valeur absolue de la Performance de Base la moins élevée)	Pondération ou "W_i"
Fonds 1	[•]
[...]	[...]
Fonds [n]	[•]

[OU]

[Pondération Pire]

Fonds i (de la valeur la moins élevée à la valeur la plus élevée)	Pondération ou "W_i"
--	---------------------------------------

Fonds 1	[•]
[...]	[...]
Fonds [n]	[•]

(Supprimer selon le cas)

(x) Evénement
Extraordinaire
Supplémentaire : [•] / [Non Applicable]

(4) Titres à Coupon Indexé sur Indice(s) d'Inflation : [Applicable/Non Applicable]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

(i) Indice d'Inflation / Indices d'Inflation : *(Préciser le ou les Indice(s))*

(ii) Agent(s) de Publication de l'Indice d'Inflation : [•]

(iii) Partie responsable du calcul du Montant d'Intérêts : [•]/[Agent de Calcul]

(iv) Cas de Perturbation Additionnels : [Changement de la Loi/ Perturbation des Opérations de Couverture/ Coût Accru des Opérations de Couverture] s'applique[nt]

(v) Correction d'Ajustement du Niveau de l'Indice : [La première publication ou annonce du niveau de l'Indice d'Inflation (sans tenir compte des estimations) par l'Agent de Publication de l'Indice d'Inflation concerné pour tout Mois de Référence est définitive et concluante et, sous réserve de la Clause 9, des modifications ultérieures du niveau de l'Indice d'Inflation pour ce Mois de Référence ne seront pas utilisées dans d'autres calculs / La première publication ou annonce du niveau de l'Indice d'Inflation (sans tenir compte des estimations) publiée par l'Agent de Publication de l'Indice concerné ou, si révisé, toute révision ultérieure de ce niveau pour un Mois de Référence est définitive et concluante pour ce Mois de Référence, étant entendu que ces révisions seront publiées ou annoncées jusqu'au jour (inclus) qui est deux (2) Jours Ouvrés avant la Date de Paiement des Intérêts concernée.]

(Supprimer selon le cas)

(vi) Pondération pour chaque Indice d'Inflation composant le panier : [Non Applicable]
[OU]

[Pondération Standard]

i	Indice d'Inflation	Pondération ou "W _i "
1	[•]	[•]
[...]	[...]	[...]

[n]	[•]	[•]
-----	-----	-----

[OU]

[Pondération Meilleure]

Indice d'Inflation i (de la valeur la plus élevée à la valeur la moins élevée)	Pondération ou "W_i"
Indice d'Inflation 1	[•]
[...]	[...]
Indice d'Inflation [n]	[•]

[OU]

[Pondération Meilleure Valeur Absolue]

Indice d'Inflation i (de la valeur absolue de la Performance de Base la plus élevée à la valeur absolue de la Performance de Base la moins élevée)	Pondération ou "W_i"
Indice d'Inflation 1	[•]
[...]	[...]
Indice d'Inflation [n]	[•]

[OU]

[Pondération Pire]

Indice d'Inflation i (de la valeur la moins élevée à la valeur la plus élevée)	Pondération ou "W_i"
Indice d'Inflation 1	[•]
[...]	[...]
Indice d'Inflation [n]	[•]

(Supprimer selon le cas)

(vii) Obligation Connexe : [préciser] / [Obligation de Substitution] / [Obligation de Substitution : Non Applicable]

(B) MODALITES DE DETERMINATION DE LA VALEUR INITIALE DU SOUS-JACENT :

(i) Date(s) de Détermination [•] *(Si Date de Détermination Initiale unique)*

Initiale : [OU]

[date][, [date].... et [date] (Si plusieurs Dates de Détermination Initiale)

[•] (Si Date de Détermination Initiale unique)

[OU] (Si plusieurs Dates de Détermination Initiale)

Date de Détermination Initiale	Mois de Référence
Pour la Date de Détermination des Intérêts survenant le [date]	[•]
[...]	[...]
Pour la Date de Détermination des Intérêts survenant le [date]	[•]

• Dates d'Observation relatives à la (ou aux) Date(s) de Détermination Initiale : [date][, [date].... et [date] (Si Date de Détermination Initiale unique)

[OU] (Si plusieurs Dates de Détermination Initiale)

(à préciser si Valeur de Référence, Valeur Minimum ou Valeur Maximum est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

Date de Détermination Initiale	Date d'Observation
Pour la Date de Détermination des Intérêts survenant le [date]	[•]
[...]	[...]
Pour la Date de Détermination des Intérêts survenant le [date]	[•]

• Dates d'Observation Moyenne relatives à la (ou aux) Date(s) de Détermination Initiale : [date][, [date].... et [date] (Si Date de Détermination Initiale unique)

[OU] (Si plusieurs Dates de Détermination Initiale)

(à préciser si une Valeur Moyenne est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

Date de Détermination Initiale	Date d'Observation Moyenne
Pour la Date de Détermination des Intérêts survenant le [date]	[•]
[...]	[...]
Pour la Date de Détermination des Intérêts survenant le [date]	[•]

[Omission] / [Report] / [Report Modifié]

(ii) Valeur Initiale : [•] / [Déterminée conformément aux Modalités de Détermination de la Valeur précisées ci-dessous] (*Si Sous-Jacent unique*)

[OU]

i	Composant du Panier	Valeur Initiale
1	[•]	[•]
[...]	[...]	[•]
[n]	[•]	[•]

/ [Déterminée conformément aux Modalités de Détermination de la Valeur précisées ci-dessous] (*Si Sous-Jacent constitué de plusieurs composants*)

(iii) Modalités de Détermination de la Valeur pour la Valeur Initiale : [Non Applicable] / [Valeur de Référence] / [Valeur Minimum] / [Valeur Maximum] / [Valeur Moyenne de Base] / [Valeur Moyenne avec Plancher Individuel] / [Valeur Moyenne avec Plafond Individuel] / [Valeur Moyenne avec Plancher Global] / [Valeur Moyenne avec Plafond Global] / [Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Individuel] / [Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Global] / [Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Global] / [Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Individuel] / [Valeur Moyenne Pondérée]

(Section 1.2 de la Partie 2 des Modalités)

(*Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe*)

- Méthode de détermination de la Valeur Initiale [Méthode d'Exécution/Souscription] / [Méthode Ordre/Souscription]

(à préciser si les Titres sont des Titres Indexés sur Fonds, sinon supprimer cette stipulation)

- Commission de Souscription [•] / [Non Applicable]

(à préciser si les Titres sont des Titres Indexés sur Fonds, sinon supprimer cette stipulation)

- Valeur Plancher : [•] (*Si Sous-Jacent unique*)

(à préciser si Valeur Moyenne avec Plancher Individuel, Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Individuel ou Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Global est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

[OU]

i	Composant du Panier	Valeur Plancher
1	[•]	[•]
[...]	[...]	[•]
[n]	[•]	[•]

(*Si Sous-Jacent constitué de plusieurs composants*)

- Valeur Plancher Global : [•]

(à préciser si la Valeur Moyenne avec Plancher Global, Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Individuel, Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Global est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

- Valeur Plafond : [•](Si Sous-Jacent unique)

(à préciser si Valeur Moyenne avec Plafond Individuel, Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Individuel ou Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Individuel est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

i	Composant du Panier	Valeur Plafond
1	[•]	[•]
[...]	[...]	[•]
[n]	[•]	[•]

(Si Sous-Jacent constitué de plusieurs composants)

- Valeur Plafond Global : [•]

(à préciser si Valeur Moyenne avec Plafond Global, Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Global ou Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Global est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

(C) MODALITES DE DETERMINATION DE LA VALEUR FINALE DU SOUS-JACENT :

(i) Modalités de Détermination de la Valeur pour la Valeur Finale à chaque Date de Détermination des Intérêts :

(Section 1.2 de la Partie 2 des Modalités)

- Méthode de détermination de la Valeur Finale [Méthode d'Exécution/Remboursement] / [Méthode Ordre/ Remboursement]

(à préciser si les Titres sont des Titres Indexés sur

Fonds, sinon supprimer cette stipulation)

- Commission de Rachat de [•] / [Non Applicable]

(à préciser si les Titres sont des Titres Indexés sur Fonds, sinon supprimer cette stipulation)

- Dividendes Réinvestis [Applicable] / [Non Applicable]

(à préciser si les Titres sont des Titres Indexés sur Fonds, sinon supprimer cette stipulation)

Date de Détermination des Intérêts	Mois de Référence
[•]	[•]
[...]	[...]
[•]	[•]
Date de Détermination des Intérêts	Dates d'Observation
[date]	[date][, [date].... et [date]]
[date]	[date][, [date].... et [date]]
[date]	[date][, [date].... et [date]]
Date de Détermination des Intérêts	Dates d'Observation Moyenne
[date]	[date][, [date].... et [date]]
[date]	[date][, [date].... et [date]]
[date]	[date][, [date].... et [date]]

- Perturbation de la Date d'Observation Moyenne : [Omission] / [Report] / [Report Modifié]

(à préciser si une Valeur Moyenne est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

- Valeur Plancher : [•] *(Si Sous-Jacent unique)*

(à préciser si Valeur Moyenne avec Plancher [OU])

Individuel, Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Individuel ou Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Global est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

i	Composant du Panier	Valeur Plancher
1	[•]	[•]
[...]	[...]	[•]
[n]	[•]	[•]

(Si Sous-Jacent constitué de plusieurs composants)

- Valeur Plancher Global : [•]

(à préciser si la Valeur Moyenne avec Plancher Global, Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Individuel, Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Global est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

- Valeur Plafond : [•](Si Sous-Jacent unique)

(à préciser si Valeur Moyenne avec Plafond Individuel, Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Individuel ou Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Individuel est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

[OU]

i	Composant du Panier	Valeur Plafond
1	[•]	[•]
[...]	[...]	[•]
[n]	[•]	[•]

(Si Sous-Jacent constitué de plusieurs composants)

- Valeur Plafond Global : [•]

(à préciser si Valeur Moyenne avec Plafond Global, Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Global ou Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Global est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

- α_i

(à préciser si Valeur Moyenne Pondérée est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

i	α_i	Dates d'Observation Moyenne
1	[•]	[date]
[...]	[...]	[date]

[t]	[•]	[date]
-----	-----	--------

- La Valeur Finale du Sous-Jacent sera égale à :
 - (a) si la [Valeur de Référence][Valeur Moyenne de Base] à une Date d'Observation Verrouillage est :
 - [supérieure à] / [supérieure ou égale à] / [inférieure à] / [inférieure ou égale à] la Barrière de Verrouillage (*Supprimer selon le cas*)
 - la Valeur de Verrouillage

OU

- (b) sinon
 - [Valeur de Référence] / [Valeur Moyenne de Base] / [Valeur Minimum] / [Valeur Maximum] / [Valeur Moyenne avec Plancher Individuel] / [Valeur Moyenne avec Plafond Individuel] / [Valeur Moyenne avec Plancher Global] / [Valeur Moyenne avec Plafond Global]] / [Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Individuel] / [Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Global] / [Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Global] / [Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Individuel] / [Valeur Moyenne Pondérée]

(Supprimer selon le cas)

- Valeur de Verrouillage [•]% :

(à préciser si Valeur Verrouillée est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

- Barrière de Verrouillage : [•]%

[OU]

(à préciser si Valeur Verrouillée est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

Date d'Observation Verrouillage	Barrière de Verrouillage
[date]	[•]%
[...]	[...]
[date]	[•]%

- Dates d'Observation Verrouillage [date][, [date].... et [date] :

(à préciser si Valeur Verrouillée est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

(D) MODALITES DE DETERMINATION DE LA PERFORMANCE DU SOUS-JACENT :

(i) Performance : [Non Applicable] / [Performance de Base] / [Performance avec Plafond] / [Performance avec Plancher] / [Performance Maximum] / [Performance Minimum] / [Performance Moyenne de Base X-Meilleures] / [Performance Moyenne X-Meilleures avec Plancher] / [Performance Moyenne X-Meilleures avec Plafond] / [Performance avec Plafond et Plancher] [Performance Panier de Base] / [Performance Panier avec Plafond Individuel] / [Performance Panier avec Plancher Individuel] / [Performance Panier avec Plafond et Plancher Individuels] / [Performance Panier avec Plafond Global] / [Performance Panier avec Plancher Global] / [Performance Panier avec Plafond et Plancher Globaux] / [Performance Panier avec Plafond Global et Planchers Individuels] / [Performance Panier avec Plafond Individuels et Plancher Global] / [Performance Panier Maximum] / [Performance Panier Minimum] / [Performance Panier Moyenne de Base X-Meilleures] / [Performance Panier Moyenne X-Meilleures avec Plancher Global] / [Performance Panier Moyenne X-Meilleures avec Plafond Global]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

(ii) Plafond : [Non Applicable] *(Sélectionner si Performance de Base, Performance avec Plancher, Performance Panier de Base, Performance Panier avec Plancher Individuel ou Performance Panier avec Plancher Global s'applique)*

[OU]

[•]% *(Sélectionner si Performance avec Plafond, Performance avec Plafond et Plancher, Performance Panier avec Plafond Global, Performance Panier avec Plafond et Plancher Globaux ou Performance Panier avec Plafond Global et Planchers Individuels s'applique)*

[OU]

i	Composant du Panier	Valeur Plafond_i
1	[•]	[•]
[...]	[...]	[•]
[n]	[•]	[•]

(Sélectionner si Performance Panier avec Plafond Individuel, Performance Panier avec Plafond et Plancher Individuels ou Performance Panier avec Plafond Individuels et Plancher Global s'applique)

(iii) Plancher : [Non Applicable] *(Sélectionner si Performance de Base, Performance avec Plafond, Performance Panier de Base, Performance Panier avec Plafond Individuel ou Performance Panier avec Plafond Global s'applique)*

[OU]

[•]% *(Sélectionner si Performance avec Plancher, Performance avec Plafond et Plancher, Performance Panier avec Plancher Global, Performance Panier avec Plafond et Plancher Globaux ou Performance Panier avec Plafond Individuels et Plancher Global s'applique)*

[OU]

i	Composant du Panier	Valeur Plancher_i
----------	----------------------------	------------------------------------

1	[•]	[•]
[...]	[...]	[•]
[n]	[•]	[•]

(Sélectionner si Performance Panier avec Plancher Individuel, Performance Panier avec Plafond et Plancher Individuels ou Performance Panier avec Plafond Global et Planchers Individuels s'applique)

(iv) K : [•] (préciser si K s'applique et si K est un coefficient de majoration, de réduction ou multiplicateur, sinon supprimer cette stipulation)

X (Meilleures): [•] (Préciser si Performance Moyenne de Base X-Meilleures, Performance Moyenne X-Meilleures avec Plancher, Performance Moyenne X-Meilleures avec Plafond, Performance Panier Moyenne de Base X-Meilleures, Performance Panier Moyenne X-Meilleures avec Plancher Global ou Performance Panier Moyenne X-Meilleures avec Plafond Global s'applique, sinon supprimer cette stipulation)

(E) DISPOSITIONS RELATIVES AUX INTERETS :

I Coupon Fixe : [Applicable/Non Applicable]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

(i) Taux du Coupon : [•] %

[OU]

Date de Détermination des Intérêts	Taux de Coupon
[date]	[•]%
[...]	[...]
[date]	[•]%

(ii) Montant du Coupon : Taux du Coupon x Montant de Calcul

(iii) Date(s) de Détermination des Intérêts : [date][, [date].... et [date]]

(iv) Dates(s) de Paiements des Intérêts : [date][, [date].... et [date]]

(v) Convention de Jour Ouvré : [Convention de Jour Ouvré "Suivant"] / [Convention de Jour Ouvré "Suivant Modifiée"] / [Convention de Jour Ouvré "Précédent"] / [Non Ajusté]

(Supprimer selon le cas)

II Disposition relatives aux Intérêts Participatifs : [Applicable/Non Applicable]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

(1) Coupon Participatif de Base [Applicable/Non Applicable]*(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)*

(i) Taux de Participation : [•] %

[OU]

Date de Détermination des Intérêts	Taux de Participation
[date]	[•] %
[...]	[...]
[date]	[•] %

(ii) Montant du Coupon : Maxi [0 ; Taux de Participation x Performance du Sous Jacent] x Montant de Calcul

(iii) Date(s) de Détermination des Intérêts : [date][, [date].... et [date]]

(iv) Dates(s) de Paiements des Intérêts : [[date][, [date].... et [date]]

(v) Convention de Jour Ouvré : [Convention de Jour Ouvré "Suivant" / [Convention de Jour Ouvré "Suivant Modifiée" / [Convention de Jour Ouvré "Précédent" / [Convention de Jour Ouvré Taux Variable] / [Non Ajusté]

*(Supprimer selon le cas)***(2) Coupon Participatif Amorti :** [Applicable/Non Applicable]*(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)*

(i) Taux de Participation : [•] %

[OU]

Date de Détermination des Intérêts	Taux de Participation
[date]	[•] %
[...]	[...]
[date]	[•] %

(ii) Amorti [•] %

(iii) Montant du Coupon : Maxi [0; Taux de Participation x (Performance du Sous-Jacent – Amorti)] x Montant de Calcul

(iv) Date(s) de [date][, [date].... et [date]]

Détermination des Intérêts :

(v) Dates(s) de Paiements des Intérêts : [date][, [date].... et [date]

(vi) Convention de Jour Ouvré : [Convention de Jour Ouvré "Suivant" / [Convention de Jour Ouvré "Suivant Modifiée" / [Convention de Jour Ouvré "Précédent" / [Convention de Jour Ouvré Taux Variable] / [Non Ajusté]

(Supprimer selon le cas)

(3) Coupon Participatif In Fine : [Applicable/Applicable pour les besoins du "Coupon Participatif In Fine avec Plancher" / Applicable pour les besoins du "Coupon Participatif In Fine avec Plafond" / Applicable pour les besoins du "Coupon Participatif In Fine avec Plancher et Plafond" / Non Applicable]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

(i) Montant Total du Coupon :
$$\text{Maxi} (0 ; \sum_{i=1}^n \text{Coupon Participatifs}_i)$$

(ii) Coupon Participatif : Taux de Participation x Performance du Sous-Jacent x Montant de Calcul

(iii) Taux de Participation : [•] %

[OU]

Date de Détermination des Intérêts	Taux de Participation
[date]	[•] %
[...]	[...]
[date]	[•] %

(iv) Date(s) de Détermination des Intérêts : [date][, [date].... et [date]

(v) Convention de Jour Ouvré : [Convention de Jour Ouvré "Suivant" / [Convention de Jour Ouvré "Suivant Modifiée" / [Convention de Jour Ouvré "Précédent" / [Convention de Jour Ouvré Taux Variable] / [Non Ajusté]

(Supprimer selon le cas)

(4) Coupon Participatif In Fine avec Plancher : [Applicable/ Non Applicable]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

(i) Montant Total du Coupon : Maxi [Plancher ; Coupon Participatif In Fine] x Montant de Calcul

(ii) Plancher : [•]%

(5) Coupon Participatif In Fine avec Plafond : [Applicable/ Non Applicable]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

(i) Montant Total du Mini [Plafond ; Coupon Participatif In Fine] x Montant de Calcul
Coupon :

(ii) Plafond : [•]%

(6) Coupon Participatif In Fine avec Plancher et Plafond : [Applicable/ Non Applicable]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

(i) Montant Total du Mini [Plafond ; Maxi (Plancher ; Coupon Participatif In Fine)] x Montant de Calcul
Coupon :

(ii) Plancher : [•]%

(iii) Plafond : [•]%

III Disposition relatives aux Interêts Conditionnels à Barrière: [Applicable/Non Applicable]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

(1) Coupon Conditionnel à Barrière: [Applicable/Applicable pour les besoins du "Coupon Conditionnel In Fine à Barrière"/ Applicable pour les besoins du "Coupon Conditionnel In Fine à Double Barrière"/ Applicable pour les besoins du "Remboursement Anticipé Automatique Cible" /Non Applicable]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

(i) Condition sur la Performance : [Applicable/Non Applicable]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

- Le Montant du Coupon est [supérieure à] / [supérieure ou égale à] / [inférieure à] / [inférieure ou égale à] la [dû/enregistré] si la Performance du Sous-Jacent à la Date de Détermination des Intérêts concernée est :
(Supprimer selon le cas)

- Barrière du Coupon : [•]%

[OU]

Date de Détermination des Intérêts	Barrière du Coupon

[date]	[•]%
[...]	[...]
[date]	[•]%

- Montant du Coupon : Taux du Coupon x Montant de Calcul

- Taux du Coupon : [•] %

[OU]

Date de Détermination des Intérêts	Taux de Coupon
[date]	[•]%
[...]	[...]
[date]	[•]%

[OU]

[Taux Variable tel que défini au Paragraphe 17. susvisé] (*dans le cas des Titres Hybrides*)

- Coupon Conditionnel à Barrière Additionnelle : [Applicable/ Non Applicable]
(*Si non applicable, supprimer le sous-paragraphe suivant de ce paragraphe*)
- Le Montant du Coupon Additionnelle est dû si la Performance du Sous-Jacent à la Date de Détermination des Intérêts concernée est : [supérieure à] / [supérieure ou égale à] / [inférieure à] / [inférieure ou égale à] la Barrière du Coupon Additionnelle
(*Supprimer selon le cas*)

- Barrière du Coupon Additionnelle : [•]%

[OU]

Date de Détermination des Intérêts	Barrière du Coupon Additionnelle
[date]	[•]%
[...]	[...]
[date]	[•]%

- Montant du Coupon Additionnel : Taux du Coupon Additionnel x Montant de Calcul

- Taux du Coupon Additionnel : [•] %

[OU]

Date de Détermination des Intérêts	Taux de Coupon Additionnel
[date]	[•]%
[...]	[...]
[date]	[•]%

(ii) Condition sur la Valeur Finale : [Applicable/Non Applicable]

- Le Montant du Coupon est [supérieure à] / [supérieure ou égale à] / [inférieure à] / [inférieure ou égale à] la [dû/enregistré] si la Valeur Finale du Sous-Jacent à la Date de Détermination des Intérêts concernée est [Barrière du Coupon]
(Supprimer selon le cas)
- Barrière du Coupon : [•] % de la Valeur Initiale / [•]

[OU]

Date de Détermination des Intérêts	Barrière du Coupon
[date]	[•] % de la Valeur Initiale / [•]
[...]	[...]
[date]	[•] % de la Valeur Initiale / [•]

- Montant du Coupon : Taux du Coupon x Montant de Calcul
- Taux du Coupon : [•] %

[OU]

Date de Détermination des Intérêts	Taux de Coupon
[date]	[•]%
[...]	[...]
[date]	[•]%

- Coupon Conditionnel à Barrière Additionnelle : [Applicable/ Non Applicable]
(Si non applicable, supprimer le sous-paragraphe suivant de ce paragraphe)
- Le Montant du Coupon Additionnelle [supérieure à] / [supérieure ou égale à] / [inférieure à] / [inférieure ou égale à] la

est dû si la Valeur Barrière du Coupon Additionnelle
Finale du Sous-Jacent
à la Date de *(Supprimer selon le cas)*
Détermination des
Intérêts concernée est
:

- Barrière du Coupon Additionnelle : [•] % de la Valeur Initiale / [•]
[OU]

Date de Détermination des Intérêts	Barrière du Coupon Additionnelle
[date]	[•] % de la Valeur Initiale / [•]
[...]	[...]
[date]	[•] % de la Valeur Initiale / [•]

- Montant du Coupon Additionnel : Taux du Coupon Additionnel x Montant de Calcul

- Taux du Coupon Additionnel : [•] %
[OU]

Date de Détermination des Intérêts	Taux de Coupon Additionnel
[date]	[•]%
[...]	[...]
[date]	[•]%

(iii) Date(s) de Détermination des Intérêts : [date][, [date].... et [date]

(iv) Dates(s) de Paiements des Intérêts : [[date][, [date].... et [date]] [Non Applicable pour Coupon Conditionnel In Fine à Barrière]

(v) Convention de Jour Ouvré : [Convention de Jour Ouvré "Suivant" / [Convention de Jour Ouvré "Suivant Modifiée" / [Convention de Jour Ouvré "Précédent" / [Convention de Jour Ouvré Taux Variable] / [Non Ajusté]

(Supprimer selon le cas)

(2) Coupon Conditionnel à Barrière avec Effet Mémoire : [Applicable/ Applicable pour les besoins du "Coupon Conditionnel In Fine à Barrière avec Effet de Mémoire" / Non Applicable]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

(i) Condition sur la Performance : [Applicable/Non Applicable]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

- Le Montant du Coupon est dû si la Performance du Sous-Jacent à la Date de Détermination des Intérêts concernée est : [supérieure à] / [supérieure ou égale à] / [inférieure à] / [inférieure ou égale à] la Barrière du Coupon
(Supprimer selon le cas)

- Barrière du Coupon : [•]%

[OU]

Date de Détermination des Intérêts	Barrière du Coupon
[date]	[•]%
[...]	[...]
[date]	[•]%

- (ii) Condition sur la Valeur Finale : [Applicable/Non Applicable]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

- Le Montant du Coupon est dû si la Valeur Finale du Sous-Jacent à la Date de Détermination des Intérêts concernée est : [supérieure à] / [supérieure ou égal à] / [inférieure à] / [inférieure ou égale à] la Barrière du Coupon
(Supprimer selon le cas)

- Barrière du Coupon : [•] % de la Valeur Initiale / [•]

[OU]

Date de Détermination des Intérêts	Barrière du Coupon
[date]	[•] % de la Valeur Initiale / [•]
[...]	[...]
[date]	[•] % de la Valeur Initiale / [•]

- (iii) Taux du Coupon : [•] %

[OU]

Date de Détermination des Intérêts	Taux de Coupon
Pour la Date de Détermination des Intérêts survenant le [date]	[•]%

[...]	[...]
Pour la Date de Détermination des Intérêts survenant le [date]	[•]%

(iv) Montant du Coupon : Montant de Calcul x (Taux du Coupon x NDD) - Montant des Coupons Antérieurs

(v) Date(s) de Détermination des Intérêts : [date][, [date].... et [date]

(vi) Dates(s) de Paiements des Intérêts : [[date][, [date].... et [date]] [Non Applicable pour Coupon Conditionnel In Fine à Barrière avec Effet de Mémoire]

(vii) Convention de Jour Ouvré : [Convention de Jour Ouvré "Suivant"] / [Convention de Jour Ouvré "Suivant Modifiée"] / [Convention de Jour Ouvré "Précédent"] / [Convention de Jour Ouvré Taux Variable] / [Non Ajusté]

(3) Coupon Conditionnel à Barrière avec Verrouillage : [Applicable/ Applicable pour les besoins du "Coupon Conditionnel In Fine à Barrière avec Verrouillage" / Non Applicable]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

(i) Condition sur la Performance : [Applicable/Non Applicable]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

- Le Montant du Coupon est dû à une Date de Paiement des Intérêts concernée si :

(a) La Performance du Sous-Jacent à la Date de Détermination des Intérêts immédiatement précédente est : [supérieure à] / [supérieure ou égale à] / [inférieure à] / [inférieure ou égale à] la Barrière du Coupon pour cette Date de Détermination des Intérêts

(Supprimer selon le cas)

OU

(b) La Performance du Sous-Jacent à toute Date de Détermination des Intérêts précédant la Date de Détermination des Intérêts visée au (a) ci-dessus est :

(Supprimer selon le cas)

- Barrière du Coupon : [•]%

[OU]

Date de Détermination des Intérêts	Barrière du Coupon
[date]	[•]%
[...]	[...]
[date]	[•]%

- Barrière de Verrouillage : [•]%
[OU]

Date de Détermination des Intérêts	Barrière de Verrouillage
[date]	[•]%
[...]	[...]
[date]	[•]%

- (ii) Condition sur la Valeur Finale : [Applicable/Non Applicable]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

- Le Montant du Coupon est dû à une Date de Paiement des Intérêts concernée si :

- (a) La Valeur Finale du Sous-Jacent à la Date de Détermination des Intérêts immédiatement précédente est : [supérieure à] / [supérieure ou égale à] / [inférieure à] / [inférieure ou égale à] la Barrière du Coupon pour cette Date de Détermination des Intérêts
(Supprimer selon le cas)

OU

- (b) La Valeur Finale du Sous-Jacent à toute Date de Détermination des Intérêts précédant la Date de Détermination des Intérêts visée au (a) ci-dessus est : [supérieure à] / [supérieure ou égale à] / [inférieure à] / [inférieure ou égale à] la Barrière de Verrouillage pour cette Date de Détermination des Intérêts
(Supprimer selon le cas)

- Barrière du Coupon : [•] % de la Valeur Initiale / [•]
[OU]

Date de Détermination des Intérêts	Barrière du Coupon
------------------------------------	--------------------

Intérêts	
[date]	[•] % de la Valeur Initiale / [•]
[...]	[...]
[date]	[•] % de la Valeur Initiale / [•]

- Barrière de Verrouillage : de [•] % de la Valeur Initiale / [•]
[OU]

Date de Détermination des Intérêts	Barrière de Verrouillage
[date]	[•] % de la Valeur Initiale / [•]
[...]	[...]
[date]	[•] % de la Valeur Initiale / [•]

- (iii) Taux du Coupon : [•] %
[OU]

Date de Détermination des Intérêts	Taux de Coupon
[date]	[•]%
[...]	[...]
[date]	[•]%

- (iv) Montant du Coupon : Montant de Calcul x Taux du Coupon

- (v) Date(s) de Détermination des Intérêts : [date][, [date].... et [date]]

- (vi) Dates(s) de Paiements des Intérêts : [[date][, [date].... et [date]] [Non Applicable pour Coupon Conditionnel In Fine à Barrière avec Verrouillage]

- (vii) Convention de Jour Ouvré : [Convention de Jour Ouvré "Suivant"] / [Convention de Jour Ouvré "Suivant Modifiée"] / [Convention de Jour Ouvré "Précédent"] / [Convention de Jour Ouvré Taux Variable] / [Non Ajusté]

(Supprimer selon le cas)

- (4) Coupon Conditionnel à Barrière avec Verrouillage et Effet de Mémoire :** [Applicable/ Applicable pour les besoins du "Coupon Conditionnel In Fine à Barrière avec Verrouillage et Effet de Mémoire" / Non Applicable]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

- (i) Condition sur la Performance : [Applicable/Non Applicable]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

- Le Montant du Coupon est dû à une Date de Paiement des Intérêts concernée si :

(a) La Performance du Sous-Jacent à la Date de Détermination des Intérêts immédiatement précédente est : [supérieure à] / [supérieure ou égale à] / [inférieure à] / [inférieure ou égale à] la Barrière du Coupon pour cette Date de Détermination des Intérêts
(Supprimer selon le cas)

OU

(b) La Performance du Sous-Jacent à toute Date de Détermination des Intérêts précédant la Date de Détermination des Intérêts visée au (a) ci-dessus est : [supérieure à] / [supérieure ou égale à] / [inférieure à] / [inférieure ou égale à] la Barrière de Verrouillage pour cette Date de Détermination des Intérêts
(Supprimer selon le cas)

- Barrière du Coupon : [•]%

[OU]

Date de Détermination des Intérêts	Barrière du Coupon
[date]	[•]%
[...]	[...]
[date]	[•]%

- Barrière de Verrouillage : de [•]%

[OU]

Date de Détermination des Intérêts	Barrière de Verrouillage
[date]	[•]%
[...]	[...]
[date]	[•]%

- (ii) Condition sur la Valeur Finale : [Applicable/Non Applicable]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

- Le Montant du Coupon est dû à une

Date de Paiement des Intérêts concernée si :

(a) La Valeur Finale du Sous-Jacent à la Date de Détermination des Intérêts immédiatement précédente est : [supérieure à] / [supérieure ou égale à] / [inférieure à] / [inférieure ou égale à] la Barrière du Coupon pour cette Date de Détermination des Intérêts
(Supprimer selon le cas)

OU

(b) La Valeur Finale du Sous-Jacent à toute Date de Détermination des Intérêts précédant la Date de Détermination des Intérêts visée au (a) ci-dessus est : [supérieure à] / [supérieure ou égale à] / [inférieure à] / [inférieure ou égale à] la Barrière de Verrouillage pour cette Date de Détermination des Intérêts
(Supprimer selon le cas)

- Barrière du Coupon : [•] % de la Valeur Initiale / [•]

[OU]

Date de Détermination des Intérêts	Barrière du Coupon
[date]	[•] % de la Valeur Initiale / [•]
[...]	[...]
[date]	[•] % de la Valeur Initiale / [•]

- Barrière de Verrouillage : de [•] % de la Valeur Initiale / [•]

[OU]

Date de Détermination des Intérêts	Barrière de Verrouillage
[date]	[•] % de la Valeur Initiale / [•]
[...]	[...]
[date]	[•] % de la Valeur Initiale / [•]

- (iii) Taux du Coupon : [•] %

[OU]

Date de Détermination des Intérêts	Taux de Coupon

[date]	[•]%
[...]	[...]
[date]	[•]%

(iv) Montant du Coupon : Montant de Calcul x (Taux du Coupon x NDD) - Montant des Coupons Antérieurs

(v) Date(s) de Détermination des Intérêts : [date][, [date]... et [date]]

(vi) Dates(s) de Paiements des Intérêts : [[date][, [date]... et [date]] [Non Applicable pour Coupon Conditionnel In Fine à Barrière avec Verrouillage]

(vii) Convention de Jour Ouvré : [Convention de Jour Ouvré "Suivant" / [Convention de Jour Ouvré "Suivant Modifiée" / [Convention de Jour Ouvré "Précédent" / [Convention de Jour Ouvré Taux Variable] / [Non Ajusté]

(Supprimer selon le cas)

(5) Coupon Conditionnel In Fine à Barrière : [Applicable/Non Applicable]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

Montant Total du Coupon : Selon le paragraphe III.5. de la Section 1.4 de la Partie 2 des Modalités (somme de tous les Coupons Conditionnels à Barrière calculés jusqu'à la dernière Date de Détermination des Intérêts (inclusive))

$$\sum_{i=1}^n \text{Coupon Conditionnels à Barrière}_i$$

(6) Coupon Conditionnel In Fine à Barrière avec Effet de Mémoire : [Applicable/Non Applicable]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

Montant Total du Coupon : Selon le paragraphe III.6. de la Section 1.4 de la Partie 2 des Modalités (somme de tous les Coupons Conditionnels à Barrière avec Effet de Mémoire calculés jusqu'à la dernière Date de Détermination des Intérêts (inclusive))

$$\sum_{i=1}^n \text{Coupon Conditionnels à Barrière avec Effet de Mémoire}_i$$

(7) Coupon Conditionnel In Fine à Barrière avec Verrouillage : [Applicable/Non Applicable]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

Montant Total du Coupon : Selon le paragraphe III.7. de la Section 1.4 de la Partie 2 des Modalités (somme de tous les Coupons Conditionnels à Barrière avec Verrouillage calculés jusqu'à la dernière Date de Détermination des Intérêts (inclusive))

$$\sum_{i=1}^n \text{Coupon Conditionnels à Barrière avec Verouillage}_i$$

- (8) **Coupon Conditionnel In Fine à Barrière avec Verrouillage et Effet de Mémoire :** [Applicable/Non Applicable]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

Montant Total du Coupon : Selon le paragraphe III.8. de la Section 1.4 de la Partie 2 des Modalités (somme de tous les Coupons Conditionnels à Barrière avec Verrouillage et Effet de Mémoire calculés jusqu'à la dernière Date de Détermination des Intérêts (inclusive))

$$\sum_{i=1}^n \text{Coupon Conditionnels à Barrière avec Verouillage et Effet de Mémoire}_i$$

- (9) **Coupon Conditionnel In Fine à Double Barrière :** [Applicable/Non Applicable]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

Montant Total du Coupon : Selon le paragraphe III.9. de la Section 1.4 de la Partie 2 des Modalités (somme de tous les Coupons Conditionnels à Barrière calculés jusqu'à la dernière Date de Détermination des Intérêts (inclusive))

$$\sum_{i=1}^n \text{Coupon Conditionnels à Barrière}_i$$

- (i) Condition sur la Performance : [Applicable/Non Applicable]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

- Le Montant du Coupon est payé si la Performance du Sous-Jacent à la Date de Détermination du Montant de Remboursement Final [ou à la Date de Remboursement Anticipé Automatique] est : [supérieure à] / [supérieure ou égale à] / [inférieure à] / [inférieure ou égale à] la Barrière de Paiement du Coupon

(Supprimer selon le cas)

- Barrière de Paiement du Coupon : [•]%

[OU]

Date(s) de Remboursement Anticipé Automatique	Barrière de Paiement du Coupon
[date]	[•] % de la Valeur Initiale / [•]
[...]	[...]

[date]	[•] % de la Valeur Initiale / [•]
Date de Détermination du Montant de Remboursement Final	Barrière de Paiement du Coupon
[date]	[•] % de la Valeur Initiale / [•]

(ii) Condition sur la Valeur Finale : [Applicable/Non Applicable]

- Le Montant du Coupon est payé si la Valeur Finale du Sous-Jacent à la Date de Détermination du Montant de Remboursement Final [ou à la Date de Remboursement Anticipé Automatique] est : [supérieure à] / [supérieure ou égale à] / [inférieure à] / [inférieure ou égale à] la Barrière de Paiement du Coupon
(Supprimer selon le cas)

- Barrière de Paiement du Coupon : [•] % de la Valeur Initiale / [•]

[OU]

Date(s) de Remboursement Anticipé Automatique	Barrière de Paiement du Coupon
[date]	[•] % de la Valeur Initiale / [•]
[...]	[...]
[date]	[•] % de la Valeur Initiale / [•]
Date de Détermination du Montant de Remboursement Final	Barrière de Paiement du Coupon
[date]	[•] % de la Valeur Initiale / [•]

STIPULATIONS RELATIVES AU REMBOURSEMENT

20. **Option de remboursement au gré de l'Emetteur** [Applicable/Non Applicable]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

(i) Date(s) de Remboursement Optionnel : [date][, [date].... et [date]

(ii) Montant(s) de Remboursement Optionnel de chaque Titre et, le cas échéant, méthode de calcul [•] par Montant de Calcul / 100 % du Montant de Calcul]

de ce(s) montant(s) :

(iii) Si Remboursement partiel en partie uniquement : [Applicable / Non Applicable]

- Montant de Remboursement Minimum : (préciser)

- Montant de Remboursement Maximum : (préciser)

(iv) Délai de préavis : [•]

21. Option de remboursement au gré des Porteurs [Applicable/Non Applicable]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

(i) Date(s) de Remboursement Optionnel : [date][, [date].... et [date]]

(ii) Montant(s) de Remboursement Optionnel de chaque Titre et, le cas échéant, méthode de calcul de ce(s) montant(s) : [•] par Montant de Calcul / 100 % du Montant de Calcul]

(iii) Délai de préavis : [•]

22. Montant de Remboursement Final de chaque Titre [[•] par Montant de Calcul] [Montant de Remboursement Final Indexé sur un Sous Jacent [sauf si l'Emetteur a exercé son Option de Conversion des Titres][sauf si un Evénement de Conversion Automatique s'est produit] *(si Remboursement Final Convertible applicable)* [[•] par Montant de Calcul si aucun Evénement de Remboursement Anticipé Automatique ne s'est produit à la [dernière] Date de Détermination du Remboursement Anticipé Automatique *(Si Remboursement Anticipé Automatique ou Remboursement Anticipé Automatique Cible applicable)*]

23. Stipulations relatives aux Titres dont le Montant de Remboursement est Indexé sur un Sous-Jacent [Applicable/Non Applicable] *(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)*

(A) DISPOSITIONS RELATIVES AU SOUS-JACENT

(1) Montant de Remboursement Indexé sur Action : [Applicable/Non Applicable] *(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)*

(i) Type de Titres : [Titres Indexés sur Action liés à [une Action unique / un Panier d'Actions]

(ii) Emetteur(s) Actions(s): *(Préciser)*

(iii) Action(s) : *(Préciser)*

- (iv) Bourse[s] : [•] / [Toutes les bourses]
- (v) Marché[s] Lié[s] : [•] / [Aucun spécifié]
- (vi) Partie responsable du calcul du Montant de Remboursement : [•] / [Agent de Calcul]
- (vii) Heure d'Evaluation : [•] / Selon la Clause 9.6
- (viii) Nombre Maximum Spécifié de Jour de Perturbation : [•] / [huit]
- (ix) Jour de Bourse [(Base Toutes Actions) / (Base Par Action) / (Base Action Unique)] (*le choix normal est Base Toutes Actions si Panier d'Actions*)
- (x) Jour de Négociation Prévu [(Base Toutes Actions) / (Base Par Action) / (Base Action Unique)] (*doit être le même que pour Jour de Bourse*)
- (xi) Cas de Perturbation Additionnels : [Changement de la Loi, Perturbation des Opérations de Couverture et Coût Accru des Opérations de Couverture] s'applique[nt]
(supprimer les cas qui ne s'appliquent pas)
- (xii) Evénements Exceptionnels [Changement affectant la Cotation/Suspension de Cotation s'applique[nt]/Non Applicable]
- (xiii) Heure Limite de Correction : [•] / au sein d'un Cycle de Règlement Livraison après la publication originelle et avant la [Date d'Echéance] [Date de Remboursement Anticipé Automatique]
- (xiv) Pondération pour chaque Action composant le panier : [Non Applicable]
[OU]

[Pondération Standard]

i	Action	Pondération ou "W_i"
1	[•]	[•]
[...]	[...]	[...]
[n]	[•]	[•]

[OU]

[Pondération Meilleure]

Action i (de la valeur la plus élevée à la valeur la moins élevée)	Pondération ou "W_i"
Action 1	[•]
[...]	[...]

Action [n]	[•]
------------	-----

[OU]

[Pondération Meilleure Valeur Absolue]

Action i (de la valeur absolue de la Performance de Base la plus élevée à la valeur absolue de la Performance de Base la moins élevée)	Pondération ou "W_i"
Action 1	[•]
[...]	[...]
Action [n]	[•]

[OU]

[Pondération Pire]

Action i (de la valeur la moins élevée à la valeur la plus élevée)	Pondération ou "W_i"
Action 1	[•]
[...]	[...]
Action [n]	[•]

(Supprimer selon le cas)(2) **Montant de Remboursement sur Indice** de **Indexé** [Applicable/Non Applicable]*(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)*

(i) Types de Titres : Titres Indexés sur Indice lié à [un Indice unique / un Panier d'Indices]

(ii) Indice(s) : *(Préciser)* [, qui est un Indice Multi-Bourses](iii) Agent(s) de Publication : *(Préciser)*(iv) Bourse[s] : *[Préciser la Bourse]*

[OU]

Indice	Bourse
[•]	<i>[Préciser la Bourse]</i>
[...]	[...]

- | | |
|-----|----------------------|
| [•] | [Préciser la Bourse] |
|-----|----------------------|
- (v) Marché(s) Lié[s] : [•] / [Aucun spécifié]
- (vi) Partie responsable du calcul du Montant de Remboursement : [•] / [Agent de Calcul]
- (vii) Heure d'Evaluation : [•] / Selon la Clause 9.6
- (viii) Nombre Maximum Spécifié de Jour de Perturbation : [•] / [huit]
- (ix) Jour de Bourse [(Base Tous Indices) / (Base Par Indice) / (Base Indice Unique)] (*le choix normal est Base Tous Indices si Panier d'Indices*)
- (x) Jour de Négociation Prévu [(Base Tous Indices) / (Base Par Indice) / (Base Indice Unique)] (*doit être le même que pour Jour de Bourse*)
- (xi) Cas de Perturbation Additionnels : [Changement de la Loi, Perturbation des Opérations de Couverture et Coût Accru des Opérations de Couverture]s'applique[nt]
(supprimer les cas qui ne s'appliquent pas)
- (xii) Heure Limite de Correction : [•] / au sein d'un Cycle de Règlement Livraison après la publication originelle et avant la [Date d'Echéance] [Date de Remboursement Anticipé Automatique]
- (xiii) Pondération pour chaque Indice composant le panier : [Non Applicable]
[OU]
[Pondération Standard]

I	Indice	Pondération ou "W _i "
1	[•]	[•]
[...]	[...]	[...]
[n]	[•]	[•]

[OU]

[Pondération Meilleure]

Indice i (de la valeur la plus élevée à la valeur la moins élevée)	Pondération ou "W _i "
Indice 1	[•]
[...]	[...]
Indice [n]	[•]

[OU]

[Pondération Meilleure Valeur Absolue]

Indice i (de la valeur absolue de la Performance de Base la plus élevée à la valeur absolue de la Performance de Base la moins élevée)	Pondération ou "W_i"
Indice 1	[•]
[...]	[...]
Indice [n]	[•]

[OU]

[Pondération Pire]

Indice i (de la valeur la moins élevée à la valeur la plus élevée)	Pondération ou "W_i"
Indice 1	[•]
[...]	[...]
Indice [n]	[•]

(Supprimer selon le cas)

(3) Montant de Remboursement Indexé sur Fonds :

[Applicable/Non Applicable]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

(i) Type de Titres : Titres Indexés sur Fonds lié à [une Part de Fonds unique / un panier de Fonds]

(ii) Fonds/Panier de Fonds : *(préciser la ou les Parts de Fonds et le ou les Fonds)*

(iii) Bourse[s] (pour les ETF) : [•] / [Toutes les bourses]

(iv) Prestataire Fonds :

- Société de Gestion [•]

- Dépositaire [•]

(v) Partie responsable du calcul du Montant de Remboursement : [•] / [Agent de Calcul]

(vi) Cas de Perturbation Additionnels : [Changement de la Loi, Perturbation des Opérations de Couverture et Coût Accru des Opérations de Couverture] s'applique[nt]

(supprimer les cas qui ne s'appliquent pas)

(vii) Heure Limite de Correction : [•] / au sein d'un Cycle de Règlement Livraison après la publication originelle et avant la [Date d'Echéance] [Date de Remboursement Anticipé Automatique]

(viii) Part de Fonds Successeur : *[à préciser ou supprimer si non applicable ou si les solutions de repli visées à la Clause 10.4 s'appliquent]*

(ix) Pondération pour chaque Fonds composant le panier : [Non Applicable]

[OU]

[Pondération Standard]

i	Part de Fonds	Pondération ou "W _i "
1	[•]	[•]
[...]	[...]	[...]
[n]	[•]	[•]

[OU]

[Pondération Meilleure]

Fonds i (de la valeur la plus élevée à la valeur la moins élevée)	Pondération ou "W _i "
Fonds 1	[•]
[...]	[...]
Fonds [n]	[•]

[OU]

[Pondération Meilleure Valeur Absolue]

Fonds i (de la valeur absolue de la Performance de Base la plus élevée à la valeur absolue de la Performance de Base la moins élevée)	Pondération ou "W _i "
Fonds 1	[•]
[...]	[...]

Fonds [n]	[•]
-----------	-----

[OU]

[Pondération Pire]

Fonds i (de la valeur la moins élevée à la valeur la plus élevée)	Pondération ou "W _i "
Fonds 1	[•]
[...]	[...]
Fonds [n]	[•]

(Supprimer selon le cas)

(x) Événement [•]/[Non Applicable]
 Extraordinaire
 Supplémentaire :

(4) Montant de Remboursement Indexé sur l'Inflation : [Applicable/Non Applicable]
(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

(i) Indice d'Inflation / Indices d'Inflation : [•]

(ii) Agent(s) de Publication de l'Indice d'Inflation : [•]

(iii) Partie responsable du calcul du Montant de Remboursement : [•] / [Agent de Calcul]

(iv) Cas de Perturbation Additionnels : [Changement de la Loi, Perturbation des Opérations de Couverture et Coût Accru des Opérations de Couverture] s'applique[nt]

(supprimer les cas qui ne s'appliquent pas)

(v) Correction d'Ajustement du Niveau de l'Indice : [La première publication ou annonce du niveau de l'Indice d'Inflation (sans tenir compte des estimations) par l'Agent de Publication de l'Indice d'Inflation concerné pour tout Mois de Référence est définitive et concluante et, sous réserve de la Clause 11, des modifications ultérieures du niveau de l'Indice d'Inflation pour ce Mois de Référence ne seront pas utilisées dans d'autres calculs / La première publication ou annonce du niveau de l'Indice d'Inflation (sans tenir compte des estimations) publiée par l'Agent de Publication de l'Indice concerné ou, si révisé, toute révision ultérieure de ce niveau pour un Mois de Référence est définitive et concluante pour ce Mois de Référence, étant entendu que ces révisions seront publiées ou annoncées jusqu'au jour (inclus) qui est deux (2) Jours Ouvrés avant la Date d'Echéance, Date de Remboursement Anticipé, Date de Remboursement Anticipé Automatique concernée.]

(Supprimer selon le cas)

(vi) Pondération pour [Non Applicable]

chaque Indice d'Inflation
composant le panier :

[OU]

[Pondération Standard]

i	Indice d'Inflation	Pondération ou "W_i"
1	[•]	[•]
[...]	[...]	[...]
[n]	[•]	[•]

[OU]

[Pondération Meilleure]

Indice d'Inflation i (de la valeur la plus élevée à la valeur la moins élevée)	Pondération ou "W_i"
Indice d'Inflation 1	[•]
[...]	[...]
Indice d'Inflation [n]	[•]

[OU]

[Pondération Meilleure Valeur Absolue]

Indice d'Inflation i (de la valeur absolue de la Performance de Base la plus élevée à la valeur absolue de la Performance de Base la moins élevée)	Pondération ou "W_i"
Indice d'Inflation 1	[•]
[...]	[...]
Indice d'Inflation [n]	[•]

[OU]

[Pondération Pire]

Indice d'Inflation i (de la valeur la moins élevée à la valeur la plus élevée)	Pondération ou "W_i"
---	---------------------------------------

Indice d'Inflation 1	[•]
[...]	[...]
Indice d'Inflation [n]	[•]

(Supprimer selon le cas)

(vii) Obligation Connexe : [préciser] / [Obligation de Substitution] / [Obligation de Substitution : Non Applicable]

(B) DISPOSITIONS RELATIVES AU REMBOURSEMENT FINAL

(1) MODALITES DE DETERMINATION DE LA VALEUR INITIALE DU SOUS-JACENT :

(i) Date de Détermination [•]
Initiale :

- Mois de Référence : [•]

(à préciser si les Titres sont des Titres Indexés sur Indice(s) d'Inflation, sinon supprimer cette stipulation)

- Dates d'Observation relatives à la (ou aux) Date(s) de Détermination Initiale : [date][, [date].... et [date]

(à préciser si Valeur de Référence, Valeur Minimum ou Valeur Maximum est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

- Dates d'Observation Moyenne relatives à la (ou aux) Date(s) de Détermination Initiale : [date][, [date].... et [date]

(à préciser si une Valeur Moyenne est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

- Perturbation de la Date d'Observation Moyenne : [Omission] / [Report] / [Report Modifié]

(à préciser si une Valeur Moyenne est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

(ii) Valeur Initiale : [•] / [Déterminée conformément aux Modalités de Détermination de la Valeur précisées ci-dessous] *(Si Sous-Jacent unique)*

[OU]

i	Composant du Panier	Valeur Initiale
1	[•]	[•]
[...]	[...]	[•]
[n]	[•]	[•]

/ [Déterminée conformément aux Modalités de Détermination de la Valeur précisées ci-dessous] (Si Sous-Jacent constitué de plusieurs composants)

- (iii) Modalités de Détermination de la Valeur pour la Valeur Initiale :
- (Section 1.2 de la Partie 2 des Modalités)
- [Non Applicable] / [Valeur de Référence] / [Valeur Minimum] / [Valeur Maximum] / [Valeur Moyenne de Base] / [Valeur Moyenne avec Plancher Individuel] / [Valeur Moyenne avec Plafond Individuel] / [Valeur Moyenne avec Plancher Global] / [Valeur Moyenne avec Plafond Global] / [Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Individuel] / [Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Global] / [Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Global] / [Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Individuel]] / [Valeur Moyenne Pondérée]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

(Si le Montant de Remboursement Final est le Remboursement Final avec Double Barrière – Type 2, préciser dans chaque cas les modalités de détermination de la Valeur Initiale applicables pour la détermination des Performances 1 et 2 du Sous-Jacent)

- Méthode de détermination de la Valeur Initiale : [Méthode d'Exécution/Souscription] / [Méthode Ordre/Souscription]
(à préciser si les Titres sont des Titres Indexés sur Fonds, sinon supprimer cette stipulation)
- Commission de Souscription : [•] / [Non Applicable]
(à préciser si les Titres sont des Titres Indexés sur Fonds, sinon supprimer cette stipulation)
- Valeur Plancher : [•] (Si Sous-Jacent unique)

(à préciser si Valeur Moyenne avec Plancher Individuel, Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Individuel ou Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Global est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

[OU]

i	Composant du Panier	Valeur Plancher
1	[•]	[•]
[...]	[...]	[•]
[n]	[•]	[•]

(Si Sous-Jacent constitué de plusieurs composants)

- Valeur Plancher Global : [•]

(à préciser si la Valeur Moyenne avec Plancher Global, Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Individuel, Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Global est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

- Valeur Plafond : [•](Si Sous-Jacent unique)

(à préciser si Valeur Moyenne avec Plafond Individuel, Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Individuel ou Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Individuel est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

i	Composant du Panier	Valeur Plafond
1	[•]	[•]
[...]	[...]	[•]
[n]	[•]	[•]

(Si Sous-Jacent constitué de plusieurs composants)

- Valeur Plafond Global : [•]

(à préciser si Valeur Moyenne avec Plafond Global, Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Global ou Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Global est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

(2) MODALITES DE DETERMINATION DE LA VALEUR FINALE DU SOUS-JACENT :

- (i) Modalités de Détermination de la Valeur pour la Valeur Finale à toute Date de Détermination du Montant de Remboursement :

(Section 1.2 de la Partie 2 des Modalités)

[Valeur de Référence] / [Valeur Moyenne de Base] / [Valeur Minimum] / [Valeur Maximum] / [Valeur Moyenne avec Plancher Individuel] / [Valeur Moyenne avec Plafond Individuel] / [Valeur Moyenne avec Plancher Global] / [Valeur Moyenne avec Plafond Global] / [Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Individuel] / [Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Global] / [Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Global] / [Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Individuel] / [Valeur Moyenne Pondérée] / [Valeur Verrouillée][Meilleure Valeur Verrouillée]

(Si le Montant de Remboursement Final est le Remboursement Final avec Double Barrière – Type 2, préciser dans chaque cas les modalités de détermination de la Valeur Finale applicables pour la détermination des Performances 1 et 2 du Sous-Jacent et si la condition porte sur la Valeur Finale, de la Valeur Finale servant de référence à la condition))

- Méthode de détermination de la Valeur Finale [Méthode d'Exécution/Remboursement] / [Méthode Ordre/ Remboursement]

(à préciser si les Titres sont des Titres Indexés sur Fonds, sinon supprimer cette stipulation)

- Commission de Rachat [•] / [Non Applicable]

(à préciser si les Titres sont des Titres Indexés sur Fonds, sinon supprimer cette stipulation)

- Dividendes Réinvestis [Applicable] / [Non Applicable]

(à préciser si les Titres sont des Titres Indexés sur Fonds, sinon supprimer cette stipulation)

- Mois de Référence : [•]

(à préciser si les Titres sont des Titres Indexés sur Indice(s) d'Inflation, sinon supprimer cette stipulation)

- Dates d'Observation relatives à toute Date de Détermination du Montant de Remboursement : [date][, [date].... et [date]

(à préciser si Valeur de Référence, Valeur Minimum ou Valeur Maximum est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

- Dates d'Observation Moyenne relatives à toute Date de Détermination du Montant de Remboursement : [date][, [date].... et [date]

(à préciser si une Valeur Moyenne est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

- Perturbation de la Date d'Observation [Omission] / [Report] / [Report Modifié]

Moyenne :

(à préciser si une Valeur Moyenne est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

- Valeur Plancher : [•](Si Sous-Jacent unique)

(à préciser si Valeur Moyenne avec Plancher [OU]

Individuel, Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Individuel ou Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Global est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

i	Composant du Panier	Valeur Plancher
1	[•]	[•]
[...]	[...]	[•]
[n]	[•]	[•]

(Si Sous-Jacent constitué de plusieurs composants)

- Valeur Plancher Global : [•]

(à préciser si la Valeur Moyenne avec Plancher Global, Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Individuel, Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Global est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

- Valeur Plafond : [•](Si Sous-Jacent unique)

(à préciser si Valeur Moyenne avec Plafond [OU]

Individuel, Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Individuel ou Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Individuel est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

i	Composant du Panier	Valeur Plafond
1	[•]	[•]
[...]	[...]	[•]
[n]	[•]	[•]

(Si Sous-Jacent constitué de plusieurs composants)

- Valeur Plafond Global : [•]

(à préciser si Valeur Moyenne avec Plafond Global, Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Global ou Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Global

est sélectionnée, sinon
supprimer cette stipulation)

- α_i

(à préciser si Valeur
Moyenne Pondérée est
sélectionnée, sinon
supprimer cette stipulation)

i	α_i	Dates d'Observation Moyenne
1	[•]	[date]
[...]	[...]	[date]
[t]	[•]	[date]

- La Valeur Finale du
Sous-Jacent sera
égale à :

a) si la [Valeur de
Référence][Valeur
Moyenne de Base]
à une Date
d'Observation
Verrouillage est :

[supérieure à] / [supérieure ou égale à] / [inférieure à] / [inférieure ou égale à] la
Barrière de Verrouillage (*Supprimer selon le cas*),

la Valeur de Verrouillage

OU

(b) sinon

(à préciser si Valeur
Verrouillée est
sélectionnée, sinon
supprimer cette stipulation)

[Valeur de Référence] / [Valeur Moyenne de Base] / [Valeur Minimum] / [Valeur
Maximum] / [Valeur Moyenne avec Plancher Individuel] / [Valeur Moyenne avec
Plafond Individuel] / [Valeur Moyenne avec Plancher Global] / [Valeur Moyenne
avec Plafond Global]] / [Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond
Individuel] / [Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Global] / [Valeur
Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Global] / [Valeur Moyenne avec
Plancher Global et Plafond Individuel] / [Valeur Moyenne Pondérée]

(*Supprimer selon le cas*)

- Valeur de Verrouillage : [•]%

(à préciser si Valeur
Verrouillée est sélectionnée,
sinon supprimer cette
stipulation)

- Barrière de Verrouillage : [•]%

(à préciser si Valeur [OU]
Verrouillée est sélectionnée,
sinon supprimer cette
stipulation)

Date d'Observation Verrouillage	Barrière de Verrouillage
[date]	[•]%
[...]	[...]

[date]	[•]%
--------	------

- Dates d'Observation [date][, [date].... et [date]
Verrouillage :

(à préciser si Valeur Verrouillée est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

(3) MODALITES DE DETERMINATION DE LA PERFORMANCE DU SOUS-JACENT:

- (i) Performance [Non Applicable] / [Performance de Base] / [Performance avec Plafond] / [Performance avec Plancher] [Performance Maximum] / [Performance Minimum] / [Performance Moyenne de Base X-Meilleures] / [Performance Moyenne X-Meilleures avec Plancher] / [Performance Moyenne X-Meilleures avec Plafond] / [Performance avec Plafond et Plancher] [Performance Panier de Base] / [Performance Panier avec Plafond Individuel] / [Performance Panier avec Plancher Individuel] / [Performance Panier avec Plafond et Plancher Individuels] / [Performance Panier avec Plafond Global] / [Performance Panier avec Plancher Global] / [Performance Panier avec Plafond et Plancher Globaux] / [Performance Panier avec Plafond Global et Planchers Individuels] / [Performance Panier avec Plafond Individuels et Plancher Global] / [Performance Panier Maximum] / [Performance Panier Minimum] / [Performance Panier Moyenne de Base X-Meilleures] / [Performance Panier Moyenne X-Meilleures avec Plancher Global] / [Performance Panier Moyenne X-Meilleures avec Plafond Global]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

(Si le Montant de Remboursement Final est le Remboursement Final avec Double Barrière – Type 2, préciser dans chaque cas les modalités applicables pour la détermination des Performances 1 et 2 du Sous-Jacent et si la condition porte sur la performance, de la Performance servant de référence à la condition)

- (ii) Plafond : [Non Applicable] *(Sélectionner si Performance de Base, Performance avec Plancher, Performance Panier de Base, Performance Panier avec Plancher Individuel ou Performance Panier avec Plancher Global s'applique)*

[OU]

[•]% *(Sélectionner si Performance avec Plafond, Performance avec Plafond et Plancher, Performance Panier avec Plafond Global, Performance Panier avec Plafond et Plancher Globaux ou Performance Panier avec Plafond Global et Planchers Individuels s'applique)*

[OU]

i	Composant du Panier	Valeur Plafond _i
1	[•]	[•]
[...]	[...]	[•]

[n]	[•]	[•]
-----	-----	-----

(Sélectionner si Performance Panier avec Plafond Individuel, Performance Panier avec Plafond et Plancher Individuels ou Performance Panier avec Plafond Individuels et Plancher Global s'applique)

(Si le Montant de Remboursement Final est le Remboursement Final avec Double Barrière – Type 2, préciser dans chaque le plafond applicable pour la détermination des Performances 1 et 2 du Sous-Jacent)

(iii) Plancher :

[Non Applicable] *(Sélectionner si Performance de Base, Performance avec Plafond, Performance Panier de Base, Performance Panier avec Plafond Individuel ou Performance Panier avec Plafond Global s'applique)*

[OU]

[•]% *(Sélectionner si Performance avec Plancher, Performance avec Plafond et Plancher, Performance Panier avec Plancher Global, Performance Panier avec Plafond et Plancher Globaux ou Performance Panier avec Plafond Individuels et Plancher Global s'applique)*

[OU]

I	Composant du Panier	Valeur Plancher _i
1	[•]	[•]
[...]	[...]	[•]
[n]	[•]	[•]

(Sélectionner si Performance Panier avec Plancher Individuel, Performance Panier avec Plafond et Plancher Individuels ou Performance Panier avec Plafond Global et Planchers Individuels s'applique)

(Si le Montant de Remboursement Final est le Remboursement Final avec Double Barrière – Type 2, préciser dans chaque cas le plancher applicable pour la détermination des Performances 1 et 2 du Sous-Jacent)

(iv) K

[•] *(préciser si K s'applique et si K est un coefficient de majoration, de réduction ou multiplicateur, sinon supprimer cette stipulation)*

(v) X (-Meilleures):

[•] *(Sélectionner si Performance Moyenne de Base X-Meilleures, Performance Moyenne X-Meilleures avec Plancher, Performance Moyenne X-Meilleures avec Plafond, Performance Panier Moyenne de Base X-Meilleures, Performance Panier Moyenne X-Meilleures avec Plancher Global ou Performance Panier Moyenne X-Meilleures avec Plafond Global s'applique, sinon supprimer cette stipulation)*

(4) MODALITES DE DETERMINATION DU REMBOURSEMENT FINAL:

I Remboursement Final Indexé :

[Applicable/Applicable [si aucun Evènement de Remboursement Anticipé Automatique tel que défini au (D)(4) ci-dessous ne s'est produit][si l'option de conversion des Titres n'a jamais été exercé par l'Emetteur à une Date de Conversion][si aucun Evenement de Conversion ne s'est produit à une Date de Conversion Automatique]

- /Non Applicable]
- (Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)*
- (i) Taux de Participation : [•] %
- (ii) Montant de Remboursement Final : $[1 + \text{Taux de Participation} \times \text{Performance du Sous-Jacent}] \times \text{Montant de Calcul}$
- (iii) Date de Détermination du Montant de Remboursement Final : [date]
- (iv) Convention de Jour Ouvré : $[\text{Convention de Jour Ouvré "Suivant"}] / [\text{Convention de Jour Ouvré "Suivant Modifiée"}] / [\text{Convention de Jour Ouvré "Précédent"}] / [\text{Convention de Jour Ouvré Taux Variable}] / [\text{Non Ajusté}]$
- (Supprimer selon le cas)*
- II Dispositions relatives au Montant de Remboursement Final avec Barrière** [Applicable/Non Applicable]
- (Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)*
- (1) Remboursement Final avec Barrière :** [Applicable/Non Applicable]
- (Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)*
- (i) Condition sur la Performance : [Applicable/Non Applicable]
- (Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)*
- Le Montant de Remboursement Final sera :
 - si la Performance du Sous-Jacent est : $[\text{supérieure à}] / [\text{supérieure ou égale à}] / [\text{inférieure à}] / [\text{inférieure ou égale à}]$ la Valeur Barrière de Remboursement Final *(supprimer selon le cas) :*

Montant de Calcul x Taux de Remboursement
 - Dans tous les autres cas : $[1 + \text{Taux de Participation} \times \text{Performance du Sous-Jacent}] \times \text{Montant de Calcul}$
 - Valeur Barrière de Remboursement Final : [•]%
- (ii) Condition sur la Valeur Finale : [Applicable/Non Applicable]
- (Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)*
- Le Montant de Remboursement Final sera :

- si la Valeur Finale du Sous-Jacent est : [supérieure à] / [supérieure ou égale à] / [inférieure à] / [inférieure ou égale à] la Valeur Barrière de Remboursement Final (*supprimer selon le cas*) :

$$\text{Montant de Calcul} \times \text{Taux de Remboursement}$$
- Dans tous les autres cas : $[1 + \text{Taux de Participation} \times \text{Performance du Sous-Jacent}] \times \text{Montant de Calcul}$
- Valeur Barrière de Remboursement Final : [•] % de la Valeur Initiale / [•]
- (iii) Taux de Participation : [•] %
- (iv) Taux de Remboursement : [•] %
- (v) Date de Détermination du Montant de Remboursement Final : [date]
- (vi) Convention de Jour Ouvré : [Convention de Jour Ouvré "Suivant"] / [Convention de Jour Ouvré "Suivant Modifiée"] / [Convention de Jour Ouvré "Précédent"] / [Convention de Jour Ouvré Taux Variable] / [Non Ajusté]
(Supprimer selon le cas)
- (2) Remboursement Final avec Barrière et Amorti :** [Applicable/Non Applicable]
(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)
- (i) Condition sur la Performance : [Applicable/Non Applicable]
(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)
- Le Montant de Remboursement Final sera :
 - si la Performance du Sous-Jacent est : [supérieure à] / [supérieure ou égale à] / [inférieure à] / [inférieure ou égale à] la Valeur Barrière de Remboursement Final (*supprimer selon le cas*) :

$$\text{Montant de Calcul} \times \text{Taux de Remboursement}$$
 - Dans tous les autres cas : $[1 + \text{Taux de Participation} \times (\text{Performance du Sous Jacent-Amorti})] \times \text{Montant de Calcul}$
- Valeur Barrière de Remboursement Final : [•]%
- (ii) Condition sur la Valeur Finale : [Applicable/Non Applicable]
(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)
- Le Montant de Remboursement

Final sera :

- si la Valeur Finale du Sous-Jacent est : [supérieure à] / [supérieure ou égale à] / [inférieure à] / [inférieure ou égale à] la Valeur Barrière de Remboursement Final (*supprimer selon le cas*) :

Montant de Calcul x Taux de Remboursement

- Dans tous les autres cas : $[1 + \text{Taux de Participation} \times (\text{Performance du Sous Jacent-Amorti})] \times \text{Montant de Calcul}$

- Valeur Barrière de Remboursement Final : [•] % de la Valeur Initiale / [•]

(iii) Amorti : [•] %

(iv) Taux de Participation : [•] %

(v) Taux de Remboursement : [•] %

(vi) Date de Détermination du Montant de Remboursement Final : [date]

(vii) Convention de Jour Ouvré : $[\text{Convention de Jour Ouvré "Suivant"}] / [\text{Convention de Jour Ouvré "Suivant Modifiée"}] / [\text{Convention de Jour Ouvré "Précédent"}] / [\text{Convention de Jour Ouvré Taux Variable}] / [\text{Non Ajusté}]$

(Supprimer selon le cas)

(3) Remboursement Final avec Barrière et Effet d'Amplification ou d'Amortissement: [Applicable/Non Applicable]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

(i) Condition sur la Performance : [Applicable/Non Applicable]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

- Le Montant de Remboursement Final sera :

- si la Performance du Sous-Jacent est : [supérieure à] / [supérieure ou égale à] / [inférieure à] / [inférieure ou égale à] la Valeur Barrière de Remboursement Final (*supprimer selon le cas*) :

Montant de Calcul x Taux de Remboursement

- Dans tous les autres cas : $\text{Taux Airbag} \times [1 + \text{Taux de Participation} \times \text{Performance du Sous-Jacent}] \times \text{Montant de Calcul}$

- Valeur Barrière de Remboursement Final : [•]%

(ii) Condition sur la Valeur Finale : [Applicable/Non Applicable]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce

paragraphe)

- Le Montant de Remboursement Final sera :
 - si la Valeur Finale du Sous-Jacent est : [supérieure à] / [supérieure ou égale à] / [inférieure à] / [inférieure ou égale à] la Valeur Barrière de Remboursement Final (*supprimer selon le cas*) :

Montant de Calcul x Taux de Remboursement

- Dans tous les autres cas : Taux Airbag x [1 + Taux de Participation x Performance du Sous Jacent] x Montant de Calcul

- Valeur Barrière de Remboursement Final : [•] % de la Valeur Initiale / [•]

(iii) Taux de Participation : [•] %

(iv) Taux Airbag : [•] %

(v) Taux de Remboursement : [•] %

(vi) Date de Détermination du Montant de Remboursement Final : [date]

(vi) Convention de Jour Ouvré : [Convention de Jour Ouvré "Suivant"] / [Convention de Jour Ouvré "Suivant Modifiée"] / [Convention de Jour Ouvré "Précédent"] / [Convention de Jour Ouvré Taux Variable] / [Non Ajusté]

(Supprimer selon le cas)

(4) Remboursement Final avec Double Barrière : [Applicable/Non Applicable]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphe suivants de ce paragraphe)

(i) Condition sur la Performance : [Applicable/Non Applicable]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphe suivants de ce paragraphe)

- Le Montant de Remboursement Final sera :

- si la Performance du Sous-Jacent est : [inférieure à] / [inférieure ou égale à] la Valeur Barrière 1 de Remboursement Final (*supprimer selon le cas*) :

Montant de Calcul x Valeur Finale / Valeur Initiale

- si la Performance du Sous-Jacent est : [supérieure à] / [supérieure ou égale à] la Valeur Barrière 1 de Remboursement Final (*supprimer selon le cas*)

Mais [inférieure à] / [inférieure ou égale à] la Valeur Barrière 2 de Remboursement Final (*supprimer selon le cas*) :

- Montant de Calcul x Taux de Remboursement
- si la Performance du Sous-Jacent est : [supérieure à] / [supérieure ou égale à] la Valeur Barrière 2 de Remboursement Final (*supprimer selon le cas*)
 - [1 + Taux de Participation x Performance du Sous-Jacent] x Montant de Calcul
 - Valeur Barrière 1 de Remboursement Final : [•]%
 - Valeur Barrière 2 de Remboursement Final : [•]%
- (ii) Condition sur la Valeur Finale : [Applicable/Non Applicable]
- (Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)*
- Le Montant de Remboursement Final sera :
 - si la Valeur Finale est : [inférieure à] / [inférieure ou égale à] la Valeur Barrière 1 de Remboursement Final (*supprimer selon le cas*) :
 - Montant de Calcul x Valeur Finale / Valeur Initiale
 - si la Valeur Finale est : [supérieure à] / [supérieure ou égale à] la Valeur Barrière 1 de Remboursement Final (*supprimer selon le cas*)
 - Mais [inférieure à] / [inférieure ou égale à] la Valeur Barrière 2 de Remboursement Final (*supprimer selon le cas*) :
 - Montant de Calcul x Taux de Remboursement
 - si la Valeur Finale est : [supérieure à] / [supérieure ou égale à] la Valeur Barrière 2 de Remboursement Final (*supprimer selon le cas*)
 - [1 + Taux de Participation x Performance du Sous Jacent] x Montant de Calcul
 - Valeur Barrière 1 de Remboursement Final : [•]% de la Valeur Initiale / [•]
 - Valeur Barrière 2 de Remboursement Final : [•]% de la Valeur Initiale / [•]
- (iii) Taux de Participation : [•] %
- (iv) Taux de Remboursement : [•] %
- (v) Date de Détermination du Montant de Remboursement Final : [date]
- (vi) Convention de Jour Ouvré : [Convention de Jour Ouvré "Suivant"] / [Convention de Jour Ouvré "Suivant Modifiée"] / [Convention de Jour Ouvré "Précédent"] /

[Convention de Jour Ouvré Taux Variable] / [Non Ajusté]

(Supprimer selon le cas)

(5) Remboursement Final avec Double Barrière – Type 2 : [Applicable/Non Applicable]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

(i) Condition sur la Performance : [Applicable/Non Applicable]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

- Le Montant de Remboursement Final sera :

- si la Performance du Sous-Jacent est : [inférieure à] / [inférieure ou égale à] la Valeur Barrière 1 de Remboursement Final *(supprimer selon le cas)* :

Montant de Calcul x Taux de Remboursement

- si la Performance du Sous-Jacent est : [supérieure à] / [supérieure ou égale à] la Valeur Barrière 1 de Remboursement Final *(supprimer selon le cas)*

Mais [inférieure à] / [inférieure ou égale à] la Valeur Barrière 2 de Remboursement Final *(supprimer selon le cas)* :

Montant de Calcul x [1 + Taux de Participation 1 x Performance 1 du Sous-Jacent]

- si la Performance du Sous-Jacent est : [supérieure à] / [supérieure ou égale à] la Valeur Barrière 2 de Remboursement Final *(supprimer selon le cas)*

Montant de Calcul x [1 + Taux de Participation 2 x Performance 2 du Sous-Jacent]

- Valeur Barrière 1 de Remboursement Final : [•]%

- Valeur Barrière 2 de Remboursement Final : [•]%

(ii) Condition sur la Valeur Finale : [Applicable/Non Applicable]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

- Le Montant de Remboursement Final sera :

- si la Valeur Finale est : [inférieure à] / [inférieure ou égale à] la Valeur Barrière 1 de Remboursement Final *(supprimer selon le cas)* :

Montant de Calcul x Taux de Remboursement

- si la Valeur Finale est : [supérieure à] / [supérieure ou égale à] la Valeur Barrière 1 de Remboursement Final (*supprimer selon le cas*)
- Mais [inférieure à] / [inférieure ou égale à] la Valeur Barrière 2 de Remboursement Final (*supprimer selon le cas*) :
- Montant de Calcul x [1 + Taux de Participation 1 x Performance 1 du Sous-Jacent]
- si la Valeur Finale est : [supérieure à] / [supérieure ou égale à] la Valeur Barrière 2 de Remboursement Final (*supprimer selon le cas*)
- [Montant de Calcul x [1 + Taux de Participation 2 x Performance 2 du Sous-Jacent]
- Valeur Barrière 1 de Remboursement Final : de [•]% de la Valeur Initiale / [•]
 - Valeur Barrière 2 de Remboursement Final : de [•]% de la Valeur Initiale / [•]
- (iii) Taux de Participation 1 : [•] %
- (iv) Taux de Participation 2 : [•] %
- (iv) Taux de Remboursement : [•] %
- (v) Date de Détermination du Montant de Remboursement Final : [date]
- (vi) Convention de Jour Ouvré : [Convention de Jour Ouvré "Suivant"] / [Convention de Jour Ouvré "Suivant Modifiée"] / [Convention de Jour Ouvré "Précédent"] / [Convention de Jour Ouvré Taux Variable] / [Non Ajusté]
- (*Supprimer selon le cas*)
- III Dispositions relatives au Montant de Remboursement Final Convertible** [Applicable/Non Applicable]
- (*si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe*)
- (1) Option de Conversion au gré de l'Emetteur :** [Applicable/Non Applicable]
- (*Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe*)
- (i) Date(s) de Conversion : [date][,date].. et [date]
- (ii) Délais de préavis : [•]
- (2) Option de Conversion Automatique :** [Applicable/Non Applicable]
- (*Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe*)
- (i) Date(s) de Conversion [date][,date].. et [date]

Automatique :

(ii) Délais de préavis : [•]

(iii) **Modalités de Détermination de la Valeur Initiale du Sous-Jacent :**

a. Date de Détermination Initiale : [•]

- Mois de Référence : [•]

(à préciser si les Titres sont des Titres Indexés sur Indice(s) d'Inflation, sinon supprimer cette stipulation)

- Dates d'Observation relatives à la (ou aux) Date(s) de Détermination Initiale : [date][, [date].... et [date]

(à préciser si Valeur de Référence, Valeur Minimum ou Valeur Maximum est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

- Dates d'Observation Moyenne relatives à la (ou aux) Date(s) de Détermination Initiale : [date][, [date].... et [date]

(à préciser si une Valeur Moyenne est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

- Perturbation de la Date d'Observation Moyenne : [Omission] / [Report] / [Report Modifié]

(à préciser si une Valeur Moyenne est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

b. Valeur Initiale [•] / [Déterminée conformément aux Modalités de Détermination de la Valeur précisées ci-dessous] *(Si Sous-Jacent unique)*

[OU]

i	Composant du Panier	Valeur Initiale
1	[•]	[•]
[...]	[...]	[•]
[n]	[•]	[•]

/ [Déterminée conformément aux Modalités de Détermination de la Valeur précisées ci-dessous] *(Si Sous-Jacent constitué de plusieurs composants)*

c. Modalités de Détermination de la Valeur pour la Valeur Initiale [Non Applicable] / [[Valeur de Référence] / [Valeur Minimum] / [Valeur Maximum] / [Valeur Moyenne de Base] / [Valeur Moyenne avec Plancher Individuel] / [Valeur Moyenne avec Plafond Individuel] / [Valeur Moyenne avec Plancher Global] / [Valeur Moyenne avec Plafond Global] / [Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et

(Section 1.2 de la Partie 2 des

Modalités)

Plafond Individuel] / [Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Global] / [Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Global] / [Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Individuel]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

- Méthode de détermination de la Valeur Initiale [Méthode d'Exécution/Souscription] / [Méthode Ordre/Souscription]

(à préciser si les Titres sont des Titres Indexés sur Fonds, sinon supprimer cette stipulation)

- Commission de Souscription [•] / [Non Applicable]

(à préciser si les Titres sont des Titres Indexés sur Fonds, sinon supprimer cette stipulation)

- Valeur Plancher : [•](Si Sous-Jacent unique)

(à préciser si Valeur Moyenne avec Plancher Individuel, Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Individuel ou Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Global est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

[OU]

i	Composant du Panier	Valeur Plancher
1	[•]	[•]
[...]	[...]	[•]
[n]	[•]	[•]

(Si Sous-Jacent constitué de plusieurs composants)

- Valeur Plancher Global : [•]

(à préciser si la Valeur Moyenne avec Plancher Global, Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Individuel, Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Global est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

- Valeur Plafond : [•](Si Sous-Jacent unique)

(à préciser si Valeur Moyenne avec Plafond Individuel, Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Individuel ou Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Individuel est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

[OU]

i	Composant du Panier	Valeur Plafond
1	[•]	[•]
[...]	[...]	[•]
[n]	[•]	[•]

(Si Sous-Jacent constitué de plusieurs composants)

- Valeur Plafond Global : [•]

(à préciser si Valeur Moyenne avec Plafond Global, Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Global ou Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Global est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

(iv) **Modalités de Détermination de la Valeur Finale du Sous-Jacent :**

- a. Modalités de Détermination de la Valeur pour la Valeur Finale à toute Date de Conversion Automatique :

(Section 1.2 de la Partie 2 des Modalités)

[Valeur de Référence] / [Valeur Moyenne de Base] / [Valeur Minimum] / [Valeur Maximum] / [Valeur Moyenne avec Plancher Individuel] / [Valeur Moyenne avec Plafond Individuel] / [Valeur Moyenne avec Plancher Global] / [Valeur Moyenne avec Plafond Global] / [Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Individuel] / [Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Global] / [Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Global] / [Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Individuel]

- Méthode de détermination de la Valeur Finale

[Méthode d'Exécution/Remboursement] / [Méthode Ordre/Remboursement]

(à préciser si les Titres sont des Titres Indexés sur Fonds, sinon supprimer cette stipulation)

- Commission de Rachat

[•] / [Non Applicable]

(à préciser si les Titres sont des Titres Indexés sur Fonds, sinon supprimer cette stipulation)

- Dividendes Réinvestis

[Applicable] / [Non Applicable]

(à préciser si les Titres sont des Titres Indexés sur Fonds, sinon supprimer cette stipulation)

- Mois de Référence : [•]

(à préciser si les Titres sont des Titres Indexés sur Indice(s) d'Inflation, sinon supprimer cette stipulation)

- Dates d'Observation relatives à toute Date de Conversion Automatique :

[date][, [date].... et [date]

(à préciser si Valeur de Référence, Valeur Minimum ou Valeur Maximum est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

- Dates d'Observation Moyenne relatives à toute Date de Conversion Automatique :

[date][, [date].... et [date]

(à préciser si une Valeur Moyenne est sélectionnée, sinon supprimer cette

stipulation)

- Perturbation de la Date d'Observation Moyenne :

[Omission] / [Report] / [Report Modifié]

(à préciser si une Valeur Moyenne est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

- Valeur Plancher :

[•](Si Sous-Jacent unique)

(à préciser si Valeur Moyenne avec Plancher Individuel, Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Individuel ou Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Global est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

[OU]

i	Composant du Panier	Valeur Plancher
1	[•]	[•]
[...]	[...]	[•]
[n]	[•]	[•]

(Si Sous-Jacent constitué de plusieurs composants)

- Valeur Plancher Global :

[•]

(à préciser si la Valeur Moyenne avec Plancher Global, Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Individuel, Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Global est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

- Valeur Plafond :

[•](Si Sous-Jacent unique)

(à préciser si Valeur Moyenne avec Plafond Individuel, Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Individuel ou Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Individuel est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

[OU]

i	Composant du Panier	Valeur Plafond
1	[•]	[•]
[...]	[...]	[•]
[n]	[•]	[•]

(Si Sous-Jacent constitué de plusieurs composants)

- Valeur Plafond Global :

[•]

(à préciser si Valeur Moyenne avec Plafond Global, Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Global ou Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Global est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

(v) **Modalités de Détermination de la Performance du Sous-Jacent**

- a. Performance

[Non Applicable] / [Performance de Base] / [Performance avec Plafond] / [Performance avec Plancher] / [Performance avec Plafond]

et Plancher] [Performance Panier de Base] / [Performance Panier avec Plafond Individuel] / [Performance Panier avec Plancher Individuel] / [Performance Panier avec Plafond et Plancher Individuels] / [Performance Panier avec Plafond Global] / [Performance Panier avec Plancher Global] / [Performance Panier avec Plafond et Plancher Globaux] / [Performance Panier avec Plafond Global et Planchers Individuels] / [Performance Panier avec Plafond Individuels et Plancher Global]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

b. Plafond :

[Non Applicable] *(Sélectionner si Performance de Base, Performance avec Plancher, Performance Panier de Base, Performance Panier avec Plancher Individuel ou Performance Panier avec Plancher Global s'applique)*

[OU]

[•]% *(Sélectionner si Performance avec Plafond, Performance avec Plafond et Plancher, Performance Panier avec Plafond Global, Performance Panier avec Plafond et Plancher Globaux ou Performance Panier avec Plafond Global et Planchers Individuels s'applique)*

[OU]

i	Composant du Panier	Plafond_i
1	[•]	[•]
[...]	[...]	[•]
[n]	[•]	[•]

(Sélectionner si Performance Panier avec Plafond Individuel, Performance Panier avec Plafond et Plancher Individuels ou Performance Panier avec Plafond Individuels et Plancher Global s'applique)

c. Plancher :

[Non Applicable] *(Sélectionner si Performance de Base, Performance avec Plafond, Performance Panier de Base, Performance Panier avec Plafond Individuel ou Performance Panier avec Plafond Global s'applique)*

[OU]

[•]% *(Sélectionner si Performance avec Plancher, Performance avec Plafond et Plancher, Performance Panier avec Plancher Global, Performance Panier avec Plafond et Plancher Globaux ou Performance Panier avec Plafond Individuels et Plancher Global s'applique)*

[OU]

i	Composant du Panier	Plancher_i
----------	----------------------------	-----------------------------

1	[•]	[•]
[...]	[...]	[•]
[n]	[•]	[•]

(Sélectionner si Performance Panier avec Plancher Individuel, Performance Panier avec Plafond et Plancher Individuels ou Performance Panier avec Plafond Global et Planchers Individuels s'applique)

(vi) Modalités de Détermination de la Conversion Automatique :

a. Condition sur la Performance : [Applicable/Non Applicable]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

- Un Evénement de Conversion Automatique est réputé s'être produit si la Performance du Sous-Jacent à une Date de Conversion Automatique est : [supérieure à] / [supérieure ou égale à] / [inférieure à] / [inférieure ou égale à] la Valeur Barrière de Conversion Automatique
(Supprimer selon le cas)
- Valeur Barrière de Conversion Automatique : [•] %

[OU]

Date de Conversion Automatique	Valeur Barrière de Conversion Automatique
[date]	[•] %
[...]	[...]
[date]	[•] %

b. Condition sur la Valeur Finale : [Applicable/Non Applicable]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

- Un Evénement de Conversion Automatique est réputé s'être produit si la Valeur Finale du Sous-Jacent à une Date de Conversion Automatique est : [supérieure à] / [supérieure ou égale à] / [inférieure à] / [inférieure ou égale à] la Valeur Barrière de Conversion Automatique
(Supprimer selon le cas)
- Valeur Barrière de Conversion Automatique : [•]/[•] % de la Valeur Initiale

[OU]

Date de Conversion Automatique	Valeur Barrière de Conversion Automatique
[date]	[•]/[•] % de la Valeur Initiale

[...]	[...]
[date]	[•]/[•] % de la Valeur Initiale

- (3) **Montant de Remboursement Final Converti de chaque Titre** (en cas d'exercice de l'option de conversion par l'Emetteur ou en cas de conversion automatique) : Montant Fixe par Montant de Calcul / Montant de Remboursement Final Indexé]
(Supprimer selon le cas)

- (i) **Montant Fixe par Montant de Calcul** [Applicable/Non Applicable]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

- a. Taux de Remboursement : [•] %

Ou

Date de Conversion Automatique	Taux de Remboursement
[date]	[•] %
[...]	[...]
[date]	[•] %

- b. Montant de Remboursement Final : Montant de Calcul x Taux de Remboursement

- (ii) **Remboursement Final Indexé** [Applicable/Non Applicable]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

- a. Modalités de Détermination de la Valeur Initiale du Sous-Jacent

- i. Date de Détermination Initiale [•]

- Mois de Référence : [•]

(à préciser si les Titres sont des Titres Indexés sur Indice(s) d'Inflation, sinon supprimer cette stipulation)

- Dates d'Observation relatives à la (ou aux) Date(s) de Détermination Initiale : [date][, [date].... et [date]

(à préciser si Valeur de Référence, Valeur Minimum ou Valeur Maximum est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

- Dates d'Observation Moyenne relatives à la (ou aux) Date(s) de [date][, [date].... et [date]

Détermination Initiale :

(à préciser si une Valeur Moyenne est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

- Perturbation de la Date d'Observation Moyenne : [Omission] / [Report] / [Report Modifié]

(à préciser si une Valeur Moyenne est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

ii. Valeur Initiale

[•] / [Déterminée conformément aux Modalités de Détermination de la Valeur précisées ci-dessous] (Si Sous-Jacent unique)

[OU]

i	Composant du Panier	Valeur Initiale
1	[•]	[•]
[...]	[...]	[•]
[n]	[•]	[•]

/ [Déterminée conformément aux Modalités de Détermination de la Valeur précisées ci-dessous] (Si Sous-Jacent constitué de plusieurs composants)

iii. Modalités de Détermination de la Valeur pour la Valeur Initiale

(Section 1.2 de la Partie 2 des Modalités)

[Non Applicable] / [[Valeur de Référence] / [Valeur Minimum] / [Valeur Maximum] / [Valeur Moyenne de Base] / [Valeur Moyenne avec Plancher Individuel] / [Valeur Moyenne avec Plafond Individuel] / [Valeur Moyenne avec Plancher Global] / [Valeur Moyenne avec Plafond Global] / [Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Individuel] / [Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Global] / [Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Global] / [Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Individuel]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

- Méthode de détermination de la Valeur Initiale [Méthode d'Exécution/Souscription] / [Méthode Ordre/Souscription]

(à préciser si les Titres sont des Titres Indexés sur Fonds, sinon supprimer cette stipulation)

- Commission de Souscription [•] / [Non Applicable]

(à préciser si les Titres sont des Titres Indexés sur Fonds, sinon supprimer cette stipulation)

- Valeur Plancher : [•](Si Sous-Jacent unique)

(à préciser si Valeur Moyenne avec Plancher Individuel, Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Individuel ou Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Global est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

[OU]

i	Composant du Panier	Valeur Plancher
1	[•]	[•]
[...]	[...]	[•]
[n]	[•]	[•]

(Si Sous-Jacent constitué de plusieurs composants)

- Valeur Plancher Global : [•]

(à préciser si la Valeur Moyenne avec Plancher Global, Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Individuel, Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Global est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

- Valeur Plafond : [•](Si Sous-Jacent unique)

(à préciser si Valeur Moyenne avec Plafond Individuel, Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Individuel ou Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Individuel est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

[OU]

i	Composant du Panier	Valeur Plafond
1	[•]	[•]
[...]	[...]	[•]
[n]	[•]	[•]

(Si Sous-Jacent constitué de plusieurs composants)

- Valeur Plafond Global : [•]

(à préciser si Valeur Moyenne avec Plafond Global, Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Global ou Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Global est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

- b. Modalités de Détermination de la Valeur Finale du Sous-Jacent

- Modalités de Détermination de la Valeur pour la Valeur Finale à toute Date de Détermination du Montant de Remboursement : [Valeur de Référence] / [Valeur Moyenne de Base] / [Valeur Minimum] / [Valeur Maximum] / [Valeur Moyenne avec Plancher Individuel] / [Valeur Moyenne avec Plafond Individuel] / [Valeur Moyenne avec Plancher Global] / [Valeur Moyenne avec Plafond Global] / [Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Global] / [Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Global] / [Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Global] / [Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Individuel]
- (Section 1.2 de la Partie 2 des Modalités)
- Méthode de détermination de la Valeur Finale [Méthode d'Exécution/Remboursement] / [Méthode Ordre/Remboursement]
- (à préciser si les Titres sont des Titres Indexés sur Fonds, sinon supprimer cette stipulation)*
- Commission de Rachat [•] / [Non Applicable]
- (à préciser si les Titres sont des Titres Indexés sur Fonds, sinon supprimer cette stipulation)*
- Dividendes Réinvestis [Applicable] / [Non Applicable]
- (à préciser si les Titres sont des Titres Indexés sur Fonds, sinon supprimer cette stipulation)*
- Mois de Référence : [•]
- (à préciser si les Titres sont des Titres Indexés sur Indice(s) d'Inflation, sinon supprimer cette stipulation)*
- Dates d'Observation relatives à toute Date de Détermination du Montant de Remboursement : [date][, [date].... et [date]
- (à préciser si Valeur de Référence, Valeur Minimum ou Valeur Maximum est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)*
- Dates d'Observation Moyenne relatives à toute Date de Détermination du Montant de Remboursement : [date][, [date].... et [date]
- (à préciser si une Valeur Moyenne est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)*
- Perturbation de la Date [Omission] / [Report] / [Report Modifié]

d'Observation Moyenne :

(à préciser si une Valeur Moyenne est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

- Valeur Plancher : [•](Si Sous-Jacent unique)

(à préciser si Valeur Moyenne avec Plancher Individuel, Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Individuel ou Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Global est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

[OU]

i	Composant du Panier	Valeur Plancher
1	[•]	[•]
[...]	[...]	[•]
[n]	[•]	[•]

(Si Sous-Jacent constitué de plusieurs composants)

- Valeur Plancher Global : [•]

(à préciser si la Valeur Moyenne avec Plancher Global, Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Individuel, Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Global est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

- Valeur Plafond : [•](Si Sous-Jacent unique)

(à préciser si Valeur Moyenne avec Plafond Individuel, Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Individuel ou Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Individuel est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

[OU]

i	Composant du Panier	Valeur Plafond
1	[•]	[•]
[...]	[...]	[•]
[n]	[•]	[•]

(Si Sous-Jacent constitué de plusieurs composants)

c. Modalités de Détermination de la Performance du Sous-Jacent

i. Performance

[Non Applicable] / [Performance de Base] / [Performance avec Plafond] / [Performance avec Plancher] / [Performance avec Plafond et Plancher] [Performance Panier de Base] / [Performance Panier avec Plafond Individuel] / [Performance Panier avec Plancher Individuel] / [Performance Panier avec Plafond et Plancher Individuels] / [Performance Panier avec Plafond Global] / [Performance Panier avec Plancher Global] / [Performance Panier avec Plafond et Plancher Globaux] / [Performance Panier avec Plafond Global et Planchers

Individuels] / [Performance Panier avec Plafond Individuels et Plancher Global]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

ii. Plafond :

[Non Applicable] *(Sélectionner si Performance de Base, Performance avec Plancher, Performance Panier de Base, Performance Panier avec Plancher Individuel ou Performance Panier avec Plancher Global s'applique)*

[OU]

[•]% *(Selectionner si Performance avec Plafond, Performance avec Plafond et Plancher, Performance Panier avec Plafond Global, Performance Panier avec Plafond et Plancher Globaux ou Performance Panier avec Plafond Global et Planchers Individuels s'applique)*

[OU]

i	Composant du Panier	Plafond_i
1	[•]	[•]
[...]	[...]	[•]
[n]	[•]	[•]

(Sélectionner si Performance Panier avec Plafond Individuel, Performance Panier avec Plafond et Plancher Individuels ou Performance Panier avec Plafond Individuels et Plancher Global s'applique)

iii. Plancher :

[Non Applicable] *(Sélectionner si Performance de Base, Performance avec Plafond, Performance Panier de Base, Performance Panier avec Plafond Individuel ou Performance Panier avec Plafond Global s'applique)*

[OU]

[•]% *(Selectionner si Performance avec Plancher, Performance avec Plafond et Plancher, Performance Panier avec Plancher Global, Performance Panier avec Plafond et Plancher Globaux ou Performance Panier avec Plafond Individuels et Plancher Global s'applique)*

[OU]

i	Composant du Panier	Plancher_i
1	[•]	[•]
[...]	[...]	[•]
[n]	[•]	[•]

(Sélectionner si Performance Panier avec Plancher Individuel, Performance Panier avec Plafond et Plancher Individuels ou Performance Panier avec Plafond Global et Planchers Individuels s'applique)

d. Modalités de Détermination de la Performance du Sous-Jacent

- | | |
|--|---|
| i. Taux de Participation : | [•] % |
| ii. Montant de Remboursement Final : | [1 + Taux de Participation x Performance du Sous-Jacent] x Montant de Calcul |
| iii. Date de Détermination du Montant de Remboursement Final : | [date] |
| iv. Convention de Jour Ouvré : | [Convention de Jour Ouvré "Suivant"] / [Convention de Jour Ouvré "Suivant Modifiée"] / [Convention de Jour Ouvré "Précédent"] / [Convention de Jour Ouvré Taux Variable] / [Non Ajusté] |

(Supprimer selon le cas)

(C) DISPOSITIONS RELATIVES AU REMBOURSEMENT ANTICIPE AUTOMATIQUE:

Événement de Remboursement Anticipé Automatique : [Applicable (voir (4)1. ou (4)2. ci-dessous)/Non Applicable]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

(1) MODALITES DE DETERMINATION DE LA VALEUR INITIALE DU SOUS-JACENT :

(i) Date de Détermination Initiale : [•]

- Mois de Référence : [•]

(à préciser si les Titres sont des Titres Indexés sur Indice(s) d'Inflation, sinon supprimer cette stipulation)

- Dates d'Observation relatives à la (ou aux) Date(s) de Détermination Initiale : [date][, [date].... et [date]

(à préciser si Valeur de Référence, Valeur Minimum ou Valeur Maximum est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

- Dates d'Observation Moyenne relatives à la (ou aux) Date(s) de Détermination Initiale : [date][, [date].... et [date]

(à préciser si une Valeur Moyenne est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

- Perturbation de la Date d'Observation Moyenne : [Omission] / [Report] / [Report Modifié]

(à préciser si une Valeur Moyenne est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

- (ii) Valeur Initiale : [•] / [Déterminée conformément aux Modalités de Détermination de la Valeur précisées ci-dessous] *(Si Sous-Jacent unique)*

[OU]

i	Composant du Panier	Valeur Initiale
1	[•]	[•]
[...]	[...]	[•]
[n]	[•]	[•]

/ [Déterminée conformément aux Modalités de Détermination de la Valeur précisées ci-dessous] *(Si Sous-Jacent constitué de plusieurs composants)*

- (iii) Modalités de Détermination de la Valeur pour la Valeur Initiale : [Non Applicable] / [Valeur de Référence] / [Valeur Minimum] / [Valeur Maximum] / [Valeur Moyenne de Base] / [Valeur Moyenne avec Plancher Individuel] / [Valeur Moyenne avec Plafond Individuel] / [Valeur Moyenne avec Plancher Global] / [Valeur Moyenne avec Plafond Global] / [Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Individuel] / [Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Global] / [Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Global] / [Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Individuel]

(Section 1.2 de la Partie 2 des Modalités)

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

- Méthode de détermination de la Valeur Initiale [Méthode d'Exécution/Souscription] / [Méthode Ordre/Souscription]

(à préciser si les Titres sont des Titres Indexés sur Fonds, sinon supprimer cette stipulation)

- Commission de Souscription [•] / [Non Applicable]

(à préciser si les Titres sont des Titres Indexés sur Fonds, sinon supprimer cette stipulation)

- Valeur Plancher : [•]*(Si Sous-Jacent unique)*

(à préciser si Valeur Moyenne avec Plancher Individuel, Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Individuel ou Valeur Moyenne avec [OU]

i	Composant du Panier	Valeur Plancher
---	---------------------	-----------------

Plancher Individuel et Plafond Global est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

1	[•]	[•]
[...]	[...]	[•]
[n]	[•]	[•]

(Si Sous-Jacent constitué de plusieurs composants)

- Valeur Plancher Global : [•]

(à préciser si la Valeur Moyenne avec Plancher Global, Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Individuel, Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Global est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

- Valeur Plafond : [•] *(Si Sous-Jacent unique)*

(à préciser si Valeur Moyenne avec Plafond Individuel, Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Individuel ou Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Individuel est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

[OU]

i	Composant du Panier	Valeur Plafond
1	[•]	[•]
[...]	[...]	[•]
[n]	[•]	[•]

(Si Sous-Jacent constitué de plusieurs composants)

- Valeur Plafond Global : [•]

(à préciser si Valeur Moyenne avec Plafond Global, Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Global ou Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Global est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

(2) MODALITES DE DETERMINATION DE LA VALEUR FINALE DU SOUS-JACENT :

(i) Modalités de Détermination de la Valeur pour la Valeur Finale à toute Date de Détermination du Montant de Remboursement :

(Section 1.2 de la Partie 2 des Modalités)

[Valeur de Référence] / [Valeur Moyenne de Base] / [Valeur Minimum] / [Valeur Maximum] / [Valeur Moyenne avec Plancher Individuel] / [Valeur Moyenne avec Plafond Individuel] / [Valeur Moyenne avec Plancher Global] / [Valeur Moyenne avec Plafond Global] / [Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Global] / [Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Global] / [Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Global] / [Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Individuel]

- Méthode de détermination de la Valeur Finale

[Méthode d'Exécution/Remboursement] / [Méthode Ordre/Remboursement]

(à préciser si les Titres sont des Titres

Indexés sur Fonds, sinon supprimer cette stipulation)

- Commission de Rachat [•] / [Non Applicable]

(à préciser si les Titres sont des Titres Indexés sur Fonds, sinon supprimer cette stipulation)

- Dividendes Réinvestis [Applicable] / [Non Applicable]

(à préciser si les Titres sont des Titres Indexés sur Fonds, sinon supprimer cette stipulation)

- Mois de Référence : [•]

(à préciser si les Titres sont des Titres Indexés sur Indice(s) d'Inflation, sinon supprimer cette stipulation)

- Dates d'Observation relatives à toute Date de Détermination du Montant de Remboursement : [date][, [date].... et [date]

(à préciser si Valeur de Référence, Valeur Minimum ou Valeur Maximum est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

- Dates d'Observation Moyenne relatives à toute Date de Détermination du Montant de Remboursement : [date][, [date].... et [date]

(à préciser si une Valeur Moyenne est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

- Perturbation de la Date d'Observation Moyenne : [Omission] / [Report] / [Report Modifié]

(à préciser si une Valeur Moyenne est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

- Valeur Plancher : [•](Si Sous-Jacent unique)

(à préciser si Valeur Moyenne avec Plancher Individuel, Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Individuel ou Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Global est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

i	Composant du Panier	Valeur Plancher
1	[•]	[•]
[...]	[...]	[•]

[n]	[•]	[•]
-----	-----	-----

(Si Sous-Jacent constitué de plusieurs composants)

- Valeur Plancher Global : [•]

(à préciser si la Valeur Moyenne avec Plancher Global, Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Individuel, Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Global est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

- Valeur Plafond : [•](Si Sous-Jacent unique)

(à préciser si Valeur Moyenne avec Plafond Individuel, Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Individuel ou Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Individuel est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

[OU]

i	Composant du Panier	Valeur Plafond
1	[•]	[•]
[...]	[...]	[•]
[n]	[•]	[•]

(Si Sous-Jacent constitué de plusieurs composants)

- Valeur Plafond Global : [•]

(à préciser si Valeur Moyenne avec Plafond Global, Valeur Moyenne avec Plancher Global et Plafond Global ou Valeur Moyenne avec Plancher Individuel et Plafond Global est sélectionnée, sinon supprimer cette stipulation)

(3) MODALITES DE DETERMINATION DE LA PERFORMANCE DU SOUS-JACENT:

- (i) Performance

[Non Applicable] / [Performance de Base] / [Performance avec Plafond] / [Performance avec Plancher] / [Performance avec Plafond et Plancher] [Performance Panier de Base] / [Performance Panier avec Plafond Individuel] / [Performance Panier avec Plancher Individuel] / [Performance Panier avec Plafond et Plancher Individuels] / [Performance Panier avec Plafond Global] / [Performance Panier avec Plancher Global] / [Performance Panier avec Plafond et Plancher Globaux] / [Performance Panier avec Plafond Global et Planchers Individuels] / [Performance Panier avec Plafond Individuels et Plancher Global]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

- (ii) Plafond :

[Non Applicable] (Sélectionner si Performance de Base, Performance avec Plancher, Performance Panier de Base, Performance Panier avec Plancher Individuel ou Performance Panier avec Plancher

Global s'applique)

[OU]

[•]% (*Selectionner si Performance avec Plafond, Performance avec Plafond et Plancher, Performance Panier avec Plafond Global, Performance Panier avec Plafond et Plancher Globaux ou Performance Panier avec Plafond Global et Planchers Individuels s'applique)*

[OU]

i	Composant du Panier	Valeur Plafond_i
1	[•]	[•]
[...]	[...]	[•]
[n]	[•]	[•]

(Sélectionner si Performance Panier avec Plafond Individuel, Performance Panier avec Plafond et Plancher Individuels ou Performance Panier avec Plafond Individuels et Plancher Global s'applique)

(iii) Plancher :

[Non Applicable] (*Sélectionner si Performance de Base, Performance avec Plafond, Performance Panier de Base, Performance Panier avec Plafond Individuel ou Performance Panier avec Plafond Global s'applique)*

[OU]

[•]% (*Selectionner si Performance avec Plancher, Performance avec Plafond et Plancher, Performance Panier avec Plancher Global, Performance Panier avec Plafond et Plancher Globaux ou Performance Panier avec Plafond Individuels et Plancher Global s'applique)*

[OU]

I	Composant du Panier	Valeur Plancher_i
1	[•]	[•]
[...]	[...]	[•]
[n]	[•]	[•]

(Sélectionner si Performance Panier avec Plancher Individuel, Performance Panier avec Plafond et Plancher Individuels ou Performance Panier avec Plafond Global et Planchers Individuels s'applique)

(4) MODALITES DE DETERMINATION DU REMBOURSEMENT ANTICIPE AUTOMATIQUE:

1. Remboursement Anticipé [Applicable/Non Applicable]
Automatique :

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

(i) Condition sur la Performance : [Applicable/Non Applicable]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

- Un Evénement de Remboursement Anticipé Automatique est réputé s'être produit si la Performance du Sous-Jacent à une Date de Détermination du Remboursement Anticipé Automatique est : [supérieure à] / [supérieure ou égale à] / [inférieure à] / [inférieure ou égale à] la Valeur Barrière de Remboursement Automatique
(Supprimer selon le cas)

- Valeur Barrière de Remboursement Automatique : [•] %

[OU]

Date de Détermination du Remboursement Anticipé Automatique	Valeur Barrière de Remboursement Automatique
[date]	[•] %
[...]	[...]
[date]	[•] %

(ii) Condition sur la Valeur Finale : [Applicable/Non Applicable]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

- Un Evénement de Remboursement Anticipé Automatique est réputé s'être produit si la Valeur Finale du Sous-Jacent à une Date de Détermination du Remboursement Anticipé Automatique est : [supérieure à] / [supérieure ou égale à] / [inférieure à] / [inférieure ou égale à] la Valeur Barrière de Remboursement Automatique
(Supprimer selon le cas)

- Valeur Barrière de Remboursement Automatique : [•] % de la Valeur Initiale / [•]

[OU]

Date de Détermination du Remboursement Anticipé Automatique	Valeur Barrière de Remboursement Automatique

[date]	[•] % de la Valeur Initiale / [•]
[...]	[...]
[date]	[•] % de la Valeur Initiale / [•]

(iii) Date de Détermination du Remboursement Anticipé Automatique :
[date][, [[date].... et [date]]

(iv) Montant de Remboursement Anticipé Automatique : Taux de Remboursement Anticipé Automatique x Montant de Calcul

(v) Taux de Remboursement Anticipé Automatique :

Date de Détermination du Remboursement Anticipé Automatique	Taux de Remboursement Anticipé Automatique
[date]	[•] %
[...]	[...]
[date]	[•] %

(vi) Date(s) de Remboursement Anticipé Automatique : [•] / [] Jours de Négociation Prévus après [la/chaque] Date de Détermination du Remboursement Anticipé Automatique

(vii) Convention de Jour Ouvré : [Convention de Jour Ouvré "Suivant"] / [Convention de Jour Ouvré "Suivant Modifiée"] / [Convention de Jour Ouvré "Précédent"] / [Convention de Jour Ouvré Taux Variable] / [Non Ajusté]

(Supprimer selon le cas)

2. Remboursement Anticipé Automatique Cible : [Applicable/Non Applicable]

(Si non applicable, supprimer les sous-paragraphes suivants de ce paragraphe)

(i) Un Evénement de Remboursement Anticipé Automatique Cible est réputé s'être produit si la somme de tous les Coupons Conditionnels à Barrière payés jusqu'à la Date de Détermination du Remboursement Anticipé Automatique est : supérieure ou égale au Montant Cible

(ii) Montant Cible [montant]

(iii) Date de Détermination du Remboursement Anticipé Automatique : [date][, [[date].... et [date]]

(iv) Montant de Remboursement Anticipé Automatique : Taux de Remboursement Anticipé Automatique x Montant de Calcul

(v) Taux de Remboursement Anticipé Automatique :

Date de Détermination du Remboursement Anticipé	Taux de Remboursement Anticipé Automatique
---	--

Automatique	
[date]	[•] %
[...]	[...]
[date]	[•] %

(vi) Date(s) de Remboursement Anticipé Automatique : [•] / [] Jours de Négociation Prévus après [la/chaque] Date de Détermination du Remboursement Anticipé Automatique

(vii) Convention de Jour Ouvré : [Convention de Jour Ouvré "Suivant"] / [Convention de Jour Ouvré "Suivant Modifiée"] / [Convention de Jour Ouvré "Précédent"] / [Convention de Jour Ouvré Taux Variable] / [Non Ajusté]

(Supprimer selon le cas)

STIPULATIONS GENERALES APPLICABLES AUX TITRES

24. Forme des Titres : Titres Dématérialisés au porteur

25. Centre(s) d’Affaires ou autres stipulations particulières relatives aux Dates de Paiement : [Non Applicable/donner des détails]

26. Jour Ouvré de Paiement ou autres dispositions spéciales relatives aux Jours Ouvrés de Paiement :⁴ [Convention de Jour Ouvré "Suivant"] / [Convention de Jour Ouvré "Suivant Modifiée"] / Convention de Jour Ouvré "Modifié" / [Convention de Jour Ouvré "Précédent"] / [Non Ajusté]

(Supprimer selon le cas)

27. Représentation des Porteurs : Les noms et coordonnées du Représentant titulaire de la Masse sont :

[•]

Les noms et coordonnées du Représentant suppléant de la Masse sont :

[•]

Le Représentant de la Masse [percevra une rémunération de [•] € par an au titre de ses fonctions/ne percevra pas de rémunération au titre de ses fonctions.]

28. Nom [et adresse]⁵ de l’Agent Placeur : [Non Applicable/indiquer le nom [et l’adresse]⁶]

29. Offre Non Exemptée : [Non Applicable] [Les Titres ne peuvent être offerts par les Agents Placeurs [et [préciser, s’il y a lieu les noms des autres intermédiaires financiers/placeurs effectuant des offres non exemptées s’ils sont connus, OU donner une description générique des autres parties participant à des offres non exemptées dans les Pays de l’Offre au Public pendant Période de l’Offre, si leur identité n’est pas connue

⁴ Modifier la définition du "Jour Ouvré de Paiement" si le paiement doit être effectué le 25 décembre, car Euroclear et Clearstream, Luxembourg n’assurent pas le règlement des paiements à cette date.

⁵ Supprimer pour les Titres d’une valeur nominale de 100.000 EUR ou plus par Titre.

⁶ Supprimer pour les Titres d’une valeur nominale de 100.000 EUR ou plus par Titre.

(collectivement dénommés, avec l'Agent Placeur, les “**Offrants Autorisés**”) autrement qu'en vertu de l'article 3(2) de la Directive Prospectus en [préciser le ou les Etats Membres concernés – qui doivent être des pays où le Prospectus de Base et tous suppléments bénéficient du passeport] (“**Pays de l'Offre au Public**”) pendant la période du [indiquer la date] au [indiquer la date] (“**Période d'Offre**”). Voir également paragraphe 8 de la Partie B ci-dessous.

30. [Commission et concession totales : [•] pour cent du Montant Nominal Total]⁷

INFORMATION PROVENANT DE TIERS

[Les [Informations provenant de tiers] ont été extraites de [•](préciser la source)]. [Chacun de L'/l'] Emetteur [et du Garant] confirme que ces informations ont été reproduits fidèlement et, qu'à la connaissance et pour autant qu'il soit en mesure de l'assurer à la lumière des données publiées par [•], aucun fait n'a été omis qui rendrait les informations reproduites inexactes ou trompeuses.]

Signé pour le compte de l'Emetteur :

Par : _____

Dûment habilité

Signé pour le compte du Garant :

Par : _____

Dûment habilité

⁷ Supprimer pour les Titres d'une valeur nominale de 100.000 EUR ou plus par Titre.

PARTIE B – AUTRES INFORMATIONS

1. ADMISSION A LA COTE OFFICIELLE ET A LA NEGOCIATION

- (i).Admission à la Cote Officielle [Euronext Paris / autre (*préciser*) / Aucune]
- (ii).Admission à la Négociation [Une demande [a été déposée/sera déposée] par l'Emetteur (ou pour son compte) afin que les Titres soient admis à la négociation sur [Euronext Paris]/[●] avec effet à compter de [•.] [Non Applicable]
- [S'il s'agit d'une émission assimilable, indiquer que les titres d'origine sont déjà admis à la négociation.]
- (iii).[Estimation des frais totaux liés à [•]]⁸
l'admission à la négociation :

2. [INTERETS DES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES PARTICIPANT A [L'EMISSION/L'OFFRE]

Inclure une description de tout intérêt, y compris des intérêts en conflit, revêtant une importance pour l'émission/l'offre, en donnant des informations sur les personnes impliquées et la nature de l'intérêt. Cette exigence peut être satisfaite par l'inclusion de la déclaration ci-dessous :

["Exception faite des commissions versées [à l'Agent Placeur]/[aux Offrants Autorisés], aucune personne participant à l'offre des Titres ne détient, à la connaissance de l'Emetteur, un intérêt significatif dans l'offre. [L'Agent Placeur]/[Les Offrants Autorisés] et leurs affiliés ont conclu et peuvent conclure à l'avenir des opérations de financement et des opérations commerciales, et pourront fournir d'autres services à l'Emetteur [et le Garant et ses affiliés] dans le cours normal des affaires" (*Modifier s'il apparaît de nouveaux intérêts*)".]

(En ajoutant d'autres informations, il convient de vérifier si ces informations constituent des " faits nouveaux significatifs " et nécessitent en conséquence la rédaction d'un supplément au Prospectus de Base conformément à l'article 16 de la Directive Prospectus.)

3. RAISONS DE L'OFFRE, ESTIMATION DES PRODUITS NETS ET DES FRAIS TOTAUX⁹

- [(i) Raisons de l'offre : [•]
- (Indiquer les raisons de l'offre autres que la réalisation d'un bénéfice et/ou la couverture de certains risques.)*
- [(ii) Estimation des Produits nets : [•]
- (Si les produits sont destinés à plusieurs utilisations, présenter leurs différentes utilisations et l'ordre de priorité. Si les produits sont insuffisants pour financer toutes les utilisations projetées, indiquer le montant et les sources d'autre financement.)*
- [(iii) Estimation des Frais Totaux : [•]

⁸ Supprimer pour les Titres d'une valeur nominale de moins de 100.000 EUR.

⁹ Supprimer pour les Titres d'une valeur nominale de 100.000 EUR ou plus par Titre.

[Indiquer la répartition des frais].

4. [RENDEMENT – Titres à Taux Fixe Uniquement

Indication du rendement : [•]

[(Applicable uniquement s'agissant des offres au public des Titres en France) [avec un écart de taux de [•] % par rapport aux taux des emprunts d'Etat (obligations assimilables du Trésor (OAT)) de durée équivalente.]]

Le rendement est calculé à la Date d'Emission sur la base du Prix d'Emission. Il n'est pas indicatif du rendement futur.]

5. [TAUX D'INTERET HISTORIQUES – Titres à Taux Variable Uniquement

Des informations sur les taux [LIBOR/EURIBOR/EONIA/CMS] historiques peuvent être obtenues auprès de [Reuters].]¹⁰

6. [[PERFORMANCE DU SOUS-JACENT – Titres Indexés sur un Sous-Jacent uniquement

Des informations sur les performances passées et futures et la volatilité de (*indiquer le Sous-Jacent*) peuvent être obtenues auprès de [*préciser la source*].]¹¹

[En complétant ce paragraphe, il convient de vérifier si ces informations constituent des " faits nouveaux significatifs " et nécessitent en conséquence la rédaction d'un supplément au Prospectus de Base conformément à l'article 16 de la Directive Prospectus.]

7. INFORMATIONS PRATIQUES

Code ISIN : [•]

Code Commun : [•]

Tout(s) système(s) de compensation autre(s) que Euroclear France/Euroclear Bank S.A./N.V. et Clearstream Banking société anonyme et numéro(s) d'identification correspondant(s) : [Non Applicable/indiquer le(s) nom(s) et numéro(s)]

Livraison : Livraison [contre paiement/franco]

Noms et adresses du ou des Agents Payeurs initiaux : [•]

Noms et adresses du ou des Agents Payeurs supplémentaires (le cas échéant) : [•]

8. MODALITÉS DE L'OFFRE¹²

Montant total de l'émission/ de l'offre : [•]

¹⁰ Supprimer pour les Titres d'une valeur nominale de 100.000 EUR ou plus par Titre.

¹¹ Supprimer pour les Titres d'une valeur nominale de 100.000 EUR ou plus par Titre.

¹² Supprimer pour les Titres d'une valeur nominale de 100.000 EUR ou plus par Titre.

Période d'Offre	De [●] à [●] <i>(doit courir de la date de publication des Conditions Définitives jusqu'à une date spécifique ou jusqu'à la "Date d'Emission" ou la date se situant [●] Jours Ouvrés avant la Date d'Emission)</i>
Prix d'Offre :	[L'Emetteur offre les Titres à l'/aux Agent(s) Placeur(s) au Prix d'Offre initial de [●] moins une commission totale de [●]. OU (lorsque le prix n'est pas déterminé à la date des Conditions Définitives) Le Prix d'Offre des Titres sera déterminé par l'Emetteur et l'/les Agent(s) Placeur(s) aux environs du <i>(préciser)</i> conformément aux conditions de marché applicables, y compris [l'offre et la demande pour les Titres et d'autres titres similaires] [et] [le prix du marché en vigueur de <i>[insérer le titre de référence concerné, le cas échéant]</i>].]
Conditions auxquelles l'offre est soumise :	[Non Applicable/ Les offres de Titres sont conditionnées à leur émission [et <i>(préciser)</i>]
Description de la procédure de souscription (incluant la période durant laquelle l'offre sera ouverte et les possibles amendements) :	[Non Applicable/ <i>donner des détails</i>]
Description de la possibilité de réduire les souscriptions et des modalités de remboursement des sommes excédentaires versées par les souscripteurs :	[Non Applicable/ <i>donner des détails</i>]
Informations concernant le montant minimum et/ou maximum de souscription (exprimé soit en nombre de valeurs mobilières, soit en somme globale à investir) :	[Non Applicable/ <i>donner des détails</i>]
Informations sur la méthode et les dates limites de libération et de livraison des Titres :	[Non Applicable/ <i>donner des détails</i>]
Modalités et date de publication des résultats de l'offre :	[Non Applicable/ <i>donner des détails</i>]
Procédure d'exercice de tout droit préférentiel, négociabilité des droits de souscription et traitement des droits de souscription non exercés :	[Non Applicable/ <i>donner des détails</i>]
Si l'offre est faite simultanément sur les marchés de plusieurs pays, et si une tranche a été ou est réservée à certains investisseurs potentiels, indiquer quelle est cette tranche :	[Non Applicable/ Les Offres peuvent être faites par des offreurs autorisés à ce faire par l'Emetteur <i>[indiquer les juridictions où le Prospectus de Base a été approuvé et publié et les juridictions dans lesquelles il bénéficie du passeport] à toute personne [indiquer les critères de qualification, s'ils sont jugés appropriés, en vertu des règles du code de conduite applicable (le cas échéant)]. Dans d'autres pays de l'EEE, les offres seront exclusivement faites en vertu d'une exemption de l'obligation de publier un prospectus, conformément à la Directive Prospectus, telle qu'elle est mise en oeuvre dans ces pays.]</i>

Procédure de notification aux souscripteurs du montant qui leur a été attribué et mention indiquant si la négociation peut commencer avant la notification :	[Non Applicable/donner des détails]
Montant de tous frais et taxes spécifiquement facturés au souscripteur ou à l'acheteur :	[Non Applicable/donner des détails]
Etablissement(s) Autorisé(s) dans les pays où se tient l'offre :	[Non Applicable/ Nom(s) et adresse(s) de(s) intermédiaire(s) financier(s) nommé(s) par l'Emetteur pour agir en tant qu'Etablissement(s) Autorisé(s)/ tout Offrant Autorisé qui satisfait les conditions énoncées ci-dessous "Conditions liées au consentement de l'Emetteur pour l'utilisation du Prospectus de Base"]
Conditions liées au consentement de l'Emetteur pour l'utilisation du Prospectus de Base :	[●]
9. PLACEMENT ET PRISE FERME¹³	
Nom(s) et adresse(s) du (des) coordinateur(s) de l'ensemble de l'offre et de ses différentes parties et, dans la mesure où cette information est connue par l'Emetteur ou de l'offreur, des placeurs concernés dans les différents pays où l'offre a lieu :	[●]
Nom et adresse des intermédiaires chargés du service financier et ceux des dépositaires dans chaque pays concerné :	[●]
Entités ayant convenu d'une prise ferme et entités ayant convenu de placer les Titres sans prise ferme en vertu d'une convention de placement pour compte. ¹⁴	[●]
Nom et adresse des entités qui ont un engagement ferme d'agir en qualité d'intermédiaires habilités sur le marché secondaire, en fournissant la liquidité à des prix achat/vente et description des conditions principales de leur engagement :	[Non Applicable / Nom, adresse et description]

¹³ Supprimer pour les Titres d'une valeur nominale de 100.000 EUR ou plus par Titre.

¹⁴ Si la prise ferme ne porte pas sur la totalité de l'émission, indiquer la quote-part non couverte

[ANNEXE – RESUME DE L'EMISSION]

Ce résumé concerne [description des Titres émis] décrits dans les conditions définitives (les "Conditions Définitives") auxquelles ce résumé est annexé. Ce résumé comprend l'information contenue dans le résumé du Prospectus de Base relatif aux Titres ainsi que l'information pertinente des Conditions Définitives. Les termes et expressions définis dans le Prospectus de Base et les Conditions Définitives auront la même signification lorsqu'employés dans le présent résumé.

Ce résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus de Base et aux Conditions Définitives (ensemble, le "Prospectus") et est fourni comme une aide aux investisseurs envisageant d'investir dans les Titres, mais ne se substitue pas au Prospectus. Toute décision d'investir dans les Titres devrait être prise au regard du Prospectus dans son ensemble, ce inclus tous documents incorporés par référence.

Les résumés sont constitués d'éléments d'information dont la communication est requise par l'Annexe XXII du Règlement Délégué (UE) n°486/2012, tel que modifié, dénommés "Eléments". Ces éléments sont numérotés dans les sections A - E (A.1 - E.7).

Le présent résumé contient l'ensemble des Eléments qui doivent être inclus dans un résumé pour ce type de titres et d'Emetteur. L'insertion de certains Eléments n'étant pas obligatoire, il est possible qu'il y ait des sauts de la numérotation dans la séquence des Eléments.

Même si l'insertion dans le résumé d'un Elément peut être requise en raison du type des titres et d'Emetteur, il est possible qu'aucune information pertinente ne puisse être donnée concernant cet Elément. Dans ce cas, une brève description de l'Elément est insérée dans le résumé accompagnée de la mention "sans objet".

		Section A – Introduction et avertissements
A.1	Introduction :	<p>Veillez noter que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le présent résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus de Base et des Conditions Définitives ; • toute décision d'investir dans les Titres doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus de Base et des Conditions Définitives par l'investisseur ; • lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus de Base et les Conditions Définitives est intentée devant un tribunal, l'investisseur peut, selon la législation nationale des Etats membres, avoir à supporter les frais de traduction du prospectus avant le début de la procédure judiciaire ; et • une responsabilité civile n'est attribuée qu'aux personnes qui ont présenté le résumé, y compris sa traduction, mais uniquement si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus de Base ou s'il ne fournit pas, lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus de Base et des Conditions Définitives, les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans les Titres.
A.2	Consentement :	<p>[Sans objet – les Titres n'ont pas été offerts au public sous forme d'une Offre Non-exemptée.]</p> <ul style="list-style-type: none"> • [Consentement : [L'Emetteur et le Garant consentent à l'utilisation du Prospectus de Base dans le cadre d'une Offre Non-exemptée par [tout intermédiaire financier autorisé à faire de telles offres en vertu de la Directive sur les Marchés d'Instruments Financiers (Directive 2004/39/CE), telle que modifiée, / des intermédiaires financiers supplémentaires après la date des Conditions Définitives, et le cas

		<p>échéant, publieront les informations ci-dessus les concernant sur (lcl-emissions.fr).</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Période d'Offre durant laquelle de telles offres peuvent être faites est [•]. Les Etats Membres dans lesquels les intermédiaires financiers peuvent utiliser le Prospectus de Base en vue d'une telle offre sont les suivants : [•]] Liste et identité [nom et adresse à indiquer] du ou des intermédiaires financiers qui sont autorisés à utiliser le Prospectus de Base (chacun un "Offrant Autorisé"). • [Les conditions claires et objectives afférentes au consentement et pertinentes pour l'utilisation du Prospectus de Base sont les suivantes [•].] • Un investisseur qui souhaite acquérir ou qui acquiert des Titres auprès d'un Offrant Autorisé pourra le faire, et les offres et ventes des Titres à un investisseur par un Offrant Autorisé seront effectuées conformément aux modalités et autres accords conclus entre cet Offrant Autorisé et cet investisseur y compris, s'agissant du prix, de l'allocation, des accords de règlement et de toutes dépenses ou taxes facturées à l'investisseur (les "Modalités de l'Offre Non-exemptée"). Ni l'Emetteur ni le Garant ne seront partie à ces accords avec les investisseurs (autres que l'Agent Placeur) en ce qui concerne l'offre ou la vente des Titres et, en conséquence, le Prospectus de Base et les Conditions Définitives ne contiennent pas ces informations. Les Modalités de l'Offre Non-exemptée seront fournies aux investisseurs par ledit Offrant Autorisé pendant la période concernée. Ni l'Emetteur, ni le Garant, ni l'Agent Placeur ou d'autres Offrants Autorisés ne sauraient être tenus responsables de cette information ni de son utilisation par les investisseurs concernés.]
--	--	---

		Section B – Emetteur et Garant
B.1	Raison sociale et nom commercial de l'Emetteur :	<p>LCL Emissions sera l'émetteur des Titres (l'"Emetteur").</p> <p>Le Crédit Lyonnais sera le garant des Titres émis (le "Garant"). Le nom commercial du Crédit Lyonnais est LCL.</p>
B.2	Siège social et forme juridique de l'Emetteur, la législation régissant son activité ainsi que son pays d'origine :	<p><u>LCL Emissions</u></p> <p>LCL Emissions est une société anonyme de droit français à conseil d'administration, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 529 234 940. Le siège social se situe au 90, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.</p> <p><u>Crédit Lyonnais</u></p> <p>Le Crédit Lyonnais est une société anonyme de droit français à conseil d'administration, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 954 509 741. Le siège social du Crédit Lyonnais se situe au 18, rue de la République, 69002 Lyon, France.</p> <p>La société est un établissement de crédit soumis aux dispositions législatives et réglementaires applicables en la matière ainsi que par ses statuts.</p>
B.4b	Tendances :	<p><i>Les conditions macroéconomiques et des marchés financiers ont un impact sur le Garant, le Groupe Crédit Agricole et les marchés sur lesquels ils opèrent.</i></p> <p>Alors que la reprise se confirme aux Etats-Unis, la croissance peine à redémarrer en</p>

		<p>zone Euro. Cela se traduit par une divergence croissante des anticipations de politique monétaire selon les pays. Un début de normalisation (remontée des taux directeurs) aux Etats-Unis est attendu au 3ème trimestre 2015 : contraste saisissant avec la politique ultra accommodante de la Banque Centrale Européenne, qui a (enfin) opté pour un véritable « Quantitative Easing ».</p> <p>La désynchronisation, à la fois, des positions dans le cycle de croissance et des politiques monétaires justifie des évolutions divergentes des taux d'intérêt à long terme. Les taux longs devraient remonter lentement aux Etats-Unis et rester durablement à un niveau historiquement très bas en zone Euro (Bund et OAT). Les primes de risque offertes par les pays périphériques de la zone Euro se sont contractées. Enfin, en raison, notamment, d'un différentiel de rendements particulièrement attractif, le dollar s'est nettement apprécié vis-à-vis de l'euro.</p> <p>Dans un environnement de taux d'intérêt sans risques très faibles, la stratégie de recherche de rendements et l'adhésion des marchés à un scénario de reprise sans heurts aux Etats-Unis sont favorables aux actions et aux marchés du crédit (« investment grade et high yield »). L'attrait pour les classes d'actifs diversifiantes (crédit et actions) hors obligations d'Etat recèle des risques. Ces marchés sont exposés à un risque de correction en cas de déception sur la croissance ou de remontée trop violente des taux d'intérêt aux Etats-Unis.</p> <p><i>Les actions législatives et les mesures réglementaires en réponse à la crise financière globale ont une incidence sur le Groupe Crédit Agricole et l'environnement économique et financier dans lequel il opère.</i></p> <p>Les mesures qui ont été ou pourraient être adoptées comprennent des exigences en capital et de liquidité plus strictes, des taxes sur les transactions financières, des limites ou impôts sur la rémunération des employés au-delà de certains niveaux, des limites sur le type d'activités que les banques commerciales peuvent entreprendre ou bien de nouvelles mesures de séparations pour certaines activités, des normes prudentielles renforcées applicables aux grands organismes bancaires non-US, des restrictions sur le type d'entités autorisées à mener des activités de swaps, des restrictions sur les types d'activités financières ou produits tels que les instruments dérivés, les amortissements obligatoires ou conversion en capital de certains titres de créances, des plans de relance et de résolution améliorés, des méthodologies de pondération révisées et la création de nouvelles entités de régulation, y compris le transfert de certaines compétences de supervision vers la BCE, qui sont entrées en vigueur le 4 novembre 2014.</p> <p>Certaines de ces nouvelles mesures sont des propositions en cours de discussion et susceptibles d'être révisées ou interprétées différemment, et doivent encore être adaptées au cadre de chaque pays par ses régulateurs nationaux.</p> <p>Des incertitudes subsistent néanmoins quant à ces nouvelles mesures législatives et réglementaires.</p>
B.5	<p>Le groupe et la position de l'Emetteur au sein du groupe :</p>	<p>L'Emetteur est une filiale à 99,96% d'Amundi Finance entrant dans le périmètre d'application du régime de gouvernance d'entreprise suivi par le groupe Amundi, qui vise à s'assurer que le contrôle direct ou indirect exercé sur l'Emetteur n'est pas abusif. Amundi Finance est une filiale du groupe Amundi qui fait partie du groupe Crédit Agricole comme indiqué ci-dessous.</p> <p>Le Garant fait partie du groupe Crédit Agricole comme indiqué dans l'organigramme ci-dessous.</p>

		<p style="text-align: center;">Crédit Agricole S.A.</p>																					
B.9	Prévision de bénéfice :	[Sans objet. Ni l'Emetteur ni le Garant ne communiquent de prévisions de bénéfice.]																					
B.10	Réserve du Rapport d'Audit :	[Sans objet. Aucune réserve n'est indiquée dans le rapport d'audit contenu dans les informations financières historiques incorporées [de l'Emetteur] [et] du Garant dans le Prospectus de Base][Le rapport d'audit contenu dans les informations financières historiques indique la/les réserve(s) suivante(s) : <i>[préciser]</i> .]																					
B.12	Informations financières historiques clés sélectionnées et changements significatifs de la situation financière ou commerciale de l'Emetteur après la période couverte par les informations financières historiques :	<p>Données de l'Emetteur (en milliers d'euros)</p> <table border="1" data-bbox="496 1283 1230 1576"> <thead> <tr> <th></th> <th>31/12/2013 (auditées)</th> <th>31/12/2014 (auditées)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Total du bilan</td> <td>223</td> <td>153 887</td> </tr> <tr> <td>Dettes d'exploitation</td> <td>2</td> <td>155</td> </tr> <tr> <td>Capitaux propres totaux</td> <td>221</td> <td>2 134</td> </tr> <tr> <td>Résultat net</td> <td>-4</td> <td>87</td> </tr> </tbody> </table> <p>Il ne s'est produit aucune détérioration significative de nature à avoir des répercussions sur les perspectives de l'Emetteur depuis la date de ses derniers états financiers vérifiés et publiés.</p> <p>Il ne s'est produit aucun changement significatif dans la situation financière ou commerciale de l'Emetteur de nature à avoir des répercussions sur les perspectives de l'Emetteur depuis ses derniers comptes annuels auditées en date du 31 décembre 2014.</p> <p>Données consolidées du Garant (en millions d'euros)</p> <table border="1" data-bbox="496 1899 1273 2013"> <thead> <tr> <th></th> <th>31/12/2013 (auditées)</th> <th>31/12/2014 (auditées)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Total du bilan</td> <td>121 365</td> <td>137 460</td> </tr> </tbody> </table>		31/12/2013 (auditées)	31/12/2014 (auditées)	Total du bilan	223	153 887	Dettes d'exploitation	2	155	Capitaux propres totaux	221	2 134	Résultat net	-4	87		31/12/2013 (auditées)	31/12/2014 (auditées)	Total du bilan	121 365	137 460
	31/12/2013 (auditées)	31/12/2014 (auditées)																					
Total du bilan	223	153 887																					
Dettes d'exploitation	2	155																					
Capitaux propres totaux	221	2 134																					
Résultat net	-4	87																					
	31/12/2013 (auditées)	31/12/2014 (auditées)																					
Total du bilan	121 365	137 460																					

		<table border="1"> <tbody> <tr> <td>Prêts et créances sur la clientèle</td> <td>88 816</td> <td>90 915</td> </tr> <tr> <td>Dettes envers la clientèle</td> <td>82 450</td> <td>85 511</td> </tr> <tr> <td>Capitaux propres totaux</td> <td>4 761</td> <td>4 715</td> </tr> <tr> <td>Capitaux propres part du groupe</td> <td>4 759</td> <td>4 713</td> </tr> <tr> <td>Résultat net part du groupe</td> <td>534</td> <td>534</td> </tr> </tbody> </table> <p>Il ne s'est produit aucune détérioration significative de nature à avoir des répercussions sur les perspectives du Garant depuis la date de ses derniers états financiers vérifiés et publiés.</p> <p>Il ne s'est produit aucun changement significatif dans la situation financière ou commerciale du Garant de nature à avoir des répercussions sur les perspectives du Garant depuis ses derniers comptes annuels audités en date du 31 décembre 2014.</p>	Prêts et créances sur la clientèle	88 816	90 915	Dettes envers la clientèle	82 450	85 511	Capitaux propres totaux	4 761	4 715	Capitaux propres part du groupe	4 759	4 713	Résultat net part du groupe	534	534
Prêts et créances sur la clientèle	88 816	90 915															
Dettes envers la clientèle	82 450	85 511															
Capitaux propres totaux	4 761	4 715															
Capitaux propres part du groupe	4 759	4 713															
Résultat net part du groupe	534	534															
B.13	Evénements récents revêtant une importance significative pour l'évaluation de la solvabilité :	[Sans objet. [L'Emetteur] [et] [le Garant] estime[nt] qu'aucun fait marquant ayant une incidence pour l'évaluation de [leur][sa] solvabilité auprès des investisseurs n'est intervenu depuis le [préciser la date]. [préciser tout événement récent significatif pertinent pour l'évaluation de la solvabilité de l'Emetteur et du Garant]															
B.14	Dépendance à l'égard des autres entités du groupe :	<p><u>LCL Emissions</u></p> <p>Voir l'Elément B.5 ci-dessus pour le groupe et la position de l'Emetteur dans le groupe.</p> <p>LCL Emissions est dépendant d'Amundi Finance, filiale du groupe Amundi détenu à 80% par Crédit Agricole S.A.</p> <p><u>Crédit Lyonnais</u></p> <p>Voir l'Elément B.5 ci-dessus pour le groupe et la position du Garant dans le groupe.</p> <p>Sans objet. Le Garant n'est pas dépendant d'autres entités du groupe Crédit Agricole.</p>															
B.15	Principales activités de l'Emetteur et du Garant :	<p>L'Emetteur a pour objet d'émettre et d'acquérir des instruments financiers de toute nature et de conclure les contrats qui y sont relatifs.</p> <p>Le Garant est une banque de proximité qui dispose d'une large offre de produits et services en banque et assurances tournée vers les clients. L'activité bancaire du Garant couvre trois marchés: les particuliers, les professionnels et les entreprises. Le Garant est également une banque privée, spécialisée dans la gestion de patrimoine privé ou professionnel.</p>															
B.16	Principaux actionnaires / Contrôle :	<p>L'Emetteur est détenu à 99,96% par Amundi Finance. entrant dans le périmètre d'application du régime de gouvernance d'entreprise suivi par le groupe Amundi.</p> <p>Amundi Finance est une filiale du Groupe Amundi qui fait partie du Groupe Crédit Agricole. Amundi Finance entre ainsi dans le périmètre de contrôle indirect de Crédit Agricole S.A.</p> <p>Le Garant est détenu à 99,9% par le groupe Crédit Agricole.</p>															
B.17	Notations assignées à	Sans objet. Ni l'Emetteur, ni les Titres ne font l'objet d'une notation de crédit															

	l'Emetteur et à ses Titres :	
B.18	Nature et objet de la Garantie :	<p>Montant Garanti Le Garant s'engage à payer aux Porteurs de Titres toute somme en principal et intérêts due au titre des Titres, en cas de non versement par l'Emetteur, pour quelque raison que ce soit, de ladite somme à sa date d'exigibilité.</p> <p>Type de Garantie Garantie à première demande inconditionnelle, autonome et irrévocable du Garant. Les obligations du Garant dans le cadre de la Garantie seront non subordonnées et dépourvues de sûretés et auront un rang <i>pari passu</i> avec toutes ses autres obligations, présentes et futures, non subordonnées et non assorties de sûretés, sous réserve des dispositions d'ordre public sous toute loi applicable.</p>
B.19	Informations concernant le Garant :	<i>Se reporter à l'ensemble des Eléments de la section B du présent résumé.</i>

		Section C – Les Titres
C.1	Nature et catégorie des Titres et numéro d'identification des Titres :	<p>Les Titres sont émis sous le numéro de Souche [●] et sous le numéro de Tranche [●].</p> <p>Les Titres sont des Titres [●]</p> <p>Le Code ISIN est : [●]</p> <p>Le Code Commun est: [●]</p>
C.2	Devises :	Les Titres sont libellés en [●][et sont dus en [●].]
C.5	Libre négociabilité :	Sous réserve de certaines restrictions relatives à l'offre, la vente et la livraison des Titres et sur la distribution de documents d'offre aux Etats-Unis, dans l'Espace Economique Européen, au Royaume Uni, en France, à Monaco, en Suisse et en Belgique, il n'existe pas de restriction imposée à la libre négociabilité.
C.8	Les Droits attachés aux Titres, Rang et restrictions à ces Droits :	<p>Prix d'Emission : Les Titres peuvent être émis au pair ou avec une décote ou une prime par rapport à leur valeur nominale.</p> <p>Valeur Nominale des Titres : La Valeur Nominale Indiquée des Titres est [●] [et des multiples entiers supérieurs de [●] ci-après] (<i>A insérer</i>).</p> <p>Rang de créance des Titres : Les Titres constituent des engagements directs, inconditionnels, non assortis de sûretés et non subordonnés de l'Emetteur, et viennent au même rang (<i>pari passu</i>) entre eux et (sous réserve des exceptions prévues par la loi) au même rang que toutes les dettes et obligations de paiement non assorties de sûretés et non subordonnées de l'Emetteur, présentes ou futures.</p> <p>Rang de la Garantie : Les obligations du Garant aux termes de la Garantie des Titres émis par l'Emetteur constituent des engagements directs, inconditionnels, autonomes et irrévocables du Garant, qui viennent au même rang entre</p>

	<p>eux.</p> <p>Cas de Défaut : Si un Cas de Défaut se produit, les Titres pourront ou devront être rendus exigibles de façon anticipée par le Représentant de la Masse, de sa propre initiative ou sur demande écrite d'un ou plusieurs Porteurs de Titres, représentant, individuellement ou collectivement, au moins vingt-cinq pour cent (25%) du montant nominal total des Titres en circulation. Les Cas de Défaut applicables aux Titres sont les suivants :</p> <p>(1) <i>Défaut de paiement</i> : dans le cas où L'Emetteur ou le Garant, manquerait de payer un montant en principal ou un montant en intérêts dûs en vertu des Titres, dans un délai de trente (30) jours calendaires suivant sa date d'exigibilité ; ou</p> <p>(2) <i>Violation d'Autres Obligations</i> : dans le cas où l'Emetteur ou le Garant, manquerait d'exécuter ou de respecter l'une quelconque de ses autres obligations en vertu des Titres, et il ne serait pas remédié à ce manquement dans les quarante-cinq (45) jours suivant la réception par l'Emetteur et l'Agent Payeur d'une mise en demeure écrite à cet effet adressée par le Représentant de la Masse, précisant la nature de ce manquement et exigeant qu'il y soit remédié ; ou</p> <p>(3) <i>Insolvabilité</i> : (i) dans le cas où l'Emetteur ou le Garant deviendrait insolvable ou incapable de payer ses dettes à leur échéance, (ii) un administrateur judiciaire ou liquidateur serait nommé pour l'Emetteur ou le Garant, ou pour l'intégralité ou une partie substantielle de l'entreprise, des actifs et des revenus de l'Emetteur ou du Garant (autrement que pour les besoins ou dans le contexte d'une fusion, d'une restructuration ou d'un regroupement intervenant alors que l'Emetteur ou le Garant est in bonis), (iii) l'Emetteur ou le Garant prendrait une mesure quelconque en vue de conclure un concordat avec ou au profit de ses créanciers en général, ou (iv) une décision serait prononcée ou une résolution effective adoptée en vue de la dissolution ou de la liquidation de l'Emetteur ou du Garant (autrement que pour les besoins ou dans le contexte d'une fusion, d'une restructuration ou d'un regroupement intervenant alors que l'Emetteur ou le Garant est in bonis); ou</p> <p>(4) <i>Garantie</i> : la Garantie cesse d'être pleinement en vigueur ou le Garant notifie que la Garantie cesse d'être pleinement en vigueur ou la Garantie devient nulle, résiliée ou résolue pour quelque raison que ce soit ou par l'effet d'une loi, d'un décret, d'une ordonnance ou d'un règlement dont la promulgation aurait comme résultat de soustraire les Titres à l'effet de la Garantie portant ou de mettre fin à la Garantie ou de la modifier de telle sorte que cela porte préjudice, de manière substantielle, aux intérêts des Porteurs, ou encore le Garant est dans l'impossibilité de respecter les termes de la Garantie pour quelque raison que ce soit.</p> <p>Fiscalité : Tous les paiements en principal et intérêts effectués sur les Titres par l'Emetteur et le Garant (le cas échéant) seront opérés sans aucune retenue à la source ni déduction au titre de tous impôts, taxes, droits, contributions ou charges gouvernementales de toute nature, imposés, prélevés ou collectés par tout pays ou subdivision politique ou toute autorité de celui-ci ayant le pouvoir de prélever l'impôt, à moins que cette retenue à la source ou cette déduction ne soit prescrite par la loi. Ni l'Emetteur ni le Garant (le cas échéant) ne sera tenu de faire un paiement majoré pour compenser une telle retenue à la source ou déduction.</p> <p>Droit applicable : Les Titres et la Garantie seront régis par le droit</p>
--	---

		français.
C.9	Intérêts, Remboursement et Représentation :	<p>Voir l'Elément C.8 pour les Droits attachés aux Titres, Rang et restrictions à ces Droits.</p> <p>Taux d'intérêt nominal :</p> <p>[Intérêts : Les Titres sont des Titres à Taux Fixe et portent intérêts à partir du [date]/de leur date d'émission au taux fixe de [●] % l'an. Les intérêts seront payables [annuellement] à terme échu le/les [date(s)] de chaque année. Le premier paiement d'intérêts interviendra le [●].]</p> <p>[Intérêts : Les Titres [sont des Titres à Coupon Zéro et] ne portent pas intérêt.]</p> <p>[Intérêts : Les Titres sont des Titres à Taux Variable et portent intérêts à compter du [date]/de leur date d'émission à un taux égal à [préciser le Taux de Référence] [plus/moins] une marge de [●]% par an. Les intérêts seront payables [trimestriellement/semestriellement/annuellement] à terme échu le/les [date(s)] de chaque année. Le premier paiement d'intérêt s'interviendra le [●].]</p> <p>[Intérêts : Les Titres sont des [Titres Indexés sur Taux][Titres Indexés sur un Sous-Jacent] et portent intérêts à compter du [date]/de leur date d'émission au taux calculé par référence à [insérer le(s) taux][insérer le sous-jacent] (le "Sous-Jacent"). Les intérêts seront payables [trimestriellement /semestriellement/annuellement] à terme échu le/les [date(s)] de chaque année.</p> <p>Le Taux d'intérêt est calculé comme défini ci-dessous :</p> <p>[Coupon Fixe]</p> <p>[Coupon Participatif de Base]</p> <p>[Coupon Participatif Amorti]</p> <p>[Coupon Participatif In Fine]</p> <p>[Coupon Participatif In Fine avec Plancher]</p> <p>[Coupon Participatif In Fine avec Plafond]</p> <p>[Coupon Participatif In Fine avec Plancher et Plafond]</p> <p>[Coupon Conditionnel à Barrière]</p> <p>[Coupon Conditionnel à Barrière avec Effet Mémoire]</p> <p>[Coupon Conditionnel à Barrière avec Verrouillage]</p> <p>[Coupon Conditionnel à Barrière avec Verrouillage et Effet Mémoire]</p> <p>[Coupon Conditionnel In Fine à Barrière]</p> <p>[Coupon Conditionnel In Fine à Barrière avec Effet Mémoire]</p> <p>[Coupon Conditionnel In Fine à Barrière avec Verrouillage]</p> <p>[Coupon Conditionnel In Fine à Barrière avec Verrouillage et Effet Mémoire]</p> <p>[Coupon Conditionnel In Fine à Double Barrière]</p>

[Coupon Variable avec Taux Plancher/Taux Plafond]

[Coupon Variable Inversé avec Taux Plancher/Taux Plafond]

[Coupon Corridor]

[Coupon Digital]

[Coupon Fixe Convertible en Taux Variable]

[Insérer si le changement de base d'intérêt est applicable : [Si [l'Emetteur/le Porteur] choisit de modifier la base d'intérêt/[et si l'Emetteur choisit d'exercer son option de conversion des Titres/un événement de conversion automatique s'est produit à une date de conversion automatique], la base d'intérêt des Titres sera modifiée et à compter du [●] (la "Date de Conversion en Taux Variable" ou "Date de Conversion" selon le cas) les Titres porteront intérêt au [préciser le taux].

Remboursement :

[Montant de Remboursement Final : A moins qu'il n'ait préalablement remboursé par anticipation, racheté ou annulé, chaque Titre sera remboursé le [●] (la "Date d'Echéance") au [pair /Montant de Remboursement Final de [[●] / calculé tel que décrit dans l'Elément C.18].

[Insérer si le Remboursement Final Convertible est applicable : si l'Emetteur décide d'exercer son option de conversion des Titres à sa seule et absolue discrétion/si un Evénement de Conversion Automatique se produit, le Montant de Remboursement Final sera converti à compter du [●] (la "Date de Conversion [Automatique]" en [préciser le nouveau montant de remboursement final]

"Evenement de Conversion Automatique" désigne : (*spécifier*)].]

Remboursement Anticipé : [les Titres peuvent être remboursés avant leur Date d'Echéance / Non Applicable].

Remboursement Final Convertible : [Applicable / Non Applicable].

Remboursement Anticipé pour raisons fiscales : les Titres peuvent également être remboursés par anticipation pour des raisons fiscales au gré de l'Emetteur au Montant de Remboursement Anticipé calculé conformément aux Modalités.

[Option de remboursement au gré de l'Emetteur (Call Option) : les Titres prévoient une Option de Remboursement au gré de l'Emetteur signifiant que les Titres peuvent être remboursés par anticipation, en totalité ou en partie, au gré de l'Emetteur au Montant de Remboursement Optionnel spécifié dans les Conditions Définitives.] (*Supprimer si non applicable*)

[Option de remboursement au gré des Porteurs de Titres (Put Option) : les Titres contiennent une Option de Remboursement au gré des Porteurs de Titres signifiant que les Titres peuvent être remboursés au gré des Porteurs de Titres au Montant de Remboursement Optionnel spécifié dans les Conditions Définitives.] (*Supprimer si non applicable*)

[Les Titres peuvent également être remboursés par anticipation pour *[préciser tout autre option de remboursement anticipé applicable aux Titres émis]* à *[préciser le montant de remboursement anticipé et tous montants de remboursement maximum ou minimum applicables aux Titres*

		<p>émis.] (Supprimer si non applicable)</p> <p><u>Rendement</u> : Le rendement des Titres est de [●] / [Sans objet] (A spécifier pour les Titres à Taux Fixe et les Titres à Coupon Zéro uniquement)</p> <p><u>Représentant des Porteurs de Titres</u> : Les noms et coordonnées du représentant titulaire et du représentant suppléant des Porteurs de Titres sont [●].</p>
C.10	Composante dérivée dans le paiement d'intérêts : (explication de la manière dont la valeur de l'investissement est affectée par la valeur du Sous-Jacent, en particulier dans les circonstances où les risques sont les plus évidents) :	<p>[Sans objet]</p> <p>[Les paiements d'intérêts relatifs aux Titres seront déterminés par référence à la valeur d'un ou plusieurs taux.] (pour les Titres Indexés sur Taux)</p> <p>[Les paiements d'intérêts relatifs aux Titres seront déterminés par référence à la valeur et/ou la performance du Sous-Jacent.] (pour les Titres Indexés sur un Sous-Jacent)</p> <p>Veillez-vous reporter aux Eléments C.9 ci-dessus pour les Intérêts et C.15 ci-dessous qui décrit la manière dont la valeur de l'investissement est affectée par le Sous-Jacent.</p>
C.11	Cotation et admission à la négociation :	<p>[Une demande a été déposée par l'Emetteur (ou en son nom) pour l'inscription des Titres à la cote officielle et l'admission à la négociation sur [Euronext Paris]/[le marché réglementé de la Bourse de Luxembourg.]]</p> <p>[Les Titres ne sont pas cotés.]</p>
C.15	Description de la manière dont la valeur de l'investissement est influencée par le Sous-Jacent : (à moins que les titres aient une valeur nominale d'au moins 100 000 euros) :	<p>[Le(s) montant(s) [des intérêts] [et] [du remboursement] dû[s] au titre des Titres [est/sont] calculé[s] par référence au Sous-Jacent]</p> <p>Voir également [l'Elément C.9 ci-dessus] [et] [l'Elément C.18 ci-dessous].</p>
C.16	Expiration / date d'échéance des instruments dérivés - date d'exercice / date finale de référence :	<p>A moins qu'il n'ait été préalablement remboursé par anticipation, chaque Titre sera remboursé à la Date d'Echéance indiquée dans l'Elément C.9. au Montant de Remboursement Final.</p> <p>[La(les) Date(s) de Détermination des Titres sont [la(les) date(s)]/[indiquée(s) dans l'Elément C.18].</p>
C.17	Procédure de règlement des instruments dérivés :	Les Titres seront réglés en numéraire.
C.18	Modalités relatives au produit des instruments dérivés :	<p>[Voir également l'Elément C.9 pour les Intérêts]</p> <p><i>Remboursement Final :</i></p> <p>A moins qu'il n'ait été préalablement remboursé par anticipation, racheté ou annulé, chaque Titre sera remboursé à la Date d'Echéance à son</p>

		<p><i>Montant de Remboursement Final calculé comme suit :</i></p> <p>[Remboursement Final Indexé]</p> <p>[Remboursement Final avec Barrière]</p> <p>[Remboursement Final avec Barrière et Amorti]</p> <p>[Remboursement Final avec Barrière et Effet d'Amplification ou d'Amortissement]</p> <p>[Remboursement Final avec Double Barrière]</p> <p>[Remboursement Final avec Double Barrière – Type 2]</p> <p>[Remboursement Anticipé :</p> <p>Si un Evénement de Remboursement Anticipé Automatique se produit à une Date de Détermination du Remboursement Anticipé Automatique, chaque Titre sera remboursé à ladite Date de Remboursement Anticipé Automatique à son <i>Montant de Remboursement Anticipé Automatique</i> calculé comme suit :</p> <p>[Remboursement Anticipé Automatique]</p> <p>[Remboursement Anticipé Automatique Cible]</p> <p>[“Evénement de Remboursement Anticipé Automatique” désigne : (<i>préciser</i>)]</p> <p>[“Date de Détermination de Remboursement Anticipé Automatique” désigne : (<i>préciser</i>), sous réserve d'ajustements.]</p> <p>[“Date de Remboursement Anticipé Automatique” désigne : (<i>préciser</i>), sous réserve d'ajustements.]]</p>
C.19	Prix d'exercice / prix de référence final du sous-jacent :	<p>[Sans objet, il n'y a pas de valeur final du Sous-Jacent]</p> <p>[La Valeur Finale du Sous-Jacent sera déterminée par l'Agent de Calcul conformément aux mécanismes de détermination indiqués à [l'Elément C.9][et][l'Elément C.18] ci-dessus.]</p>
C.20	Type de sous-jacent utilisé et où trouver les informations à son sujet :	<p>[Sans Objet : Les Titres sont des [Titres à Taux Fixe/Titres à Taux Variable/ Titres à Zéro Coupon].</p> <p>[Le Sous-Jacent est spécifié dans l'Elément C.9 ci-dessus. Des informations relatives au Sous-Jacent peuvent être obtenues auprès de [●]]</p>
C.21	Indication du marché sur lequel les valeurs seront négociées et à destination duquel le prospectus est publié :	<p>Pour des indications sur le marché où les valeurs seront négociées et pour lequel le Prospectus de Base a été publié veuillez consulter l'Elément C.11.</p>

		Section D – Risques
D.2	Principaux risques propres à l'Emetteur et au Garant :	<p><i>Facteurs de risques liés à l'Emetteur</i></p> <p>L'activité de LCL Emissions consiste à emprunter et lever des fonds, incluant de manière non limitative l'émission de valeurs mobilières de toute nature, telles que les Titres. LCL Emissions utilise le produit net de l'émission de Titres pour les besoins du financement de son activité en général et la couverture de ses obligations en vertu des Titres. LCL Emissions ainsi utilise tout ou partie du produit de l'émission de Titres pour acquérir des actifs qui pourront être, de manière non limitative, une ou plusieurs valeurs mobilières, un ou plusieurs contrats de dépôt, un ou plusieurs contrats d'échange (les "Contrats de Couverture"). La capacité de LCL Emissions à satisfaire ses obligations relatives aux Titres dépendra alors de la réception des paiements qui lui sont dus au titre de ces Contrats de Couverture. Par conséquent, les Porteurs seront, sous réserve des dispositions de la Garantie, exposés à la qualité de crédit de l'Emetteur et également à celle de ses contreparties et à leur capacité à satisfaire leurs obligations au titre des Contrats de Couverture.</p> <p><i>Facteurs de risques liés au Garant</i></p> <p>Il existe certains facteurs qui peuvent avoir une incidence sur la capacité du Garant à respecter ses engagements au titre de la Garantie. Ces facteurs de risque incluent notamment (de manière non-exhaustive) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le risque inhérent aux activités bancaires, notamment les risques de crédit, de marché, les risques structurels de gestion de bilan tel que le risque de liquidité et les risques opérationnels; - les perturbations affectant les marchés financiers mondiaux ont eu et seraient susceptibles d'avoir, à l'avenir, une influence négative significative sur la situation financière et les bénéfices du Garant ; - l'action législative et les mesures réglementaires prises en réponse à la crise financière mondiale peuvent affecter de manière significative le Garant et l'environnement économique et financier dans lequel il intervient.
D.3	Principaux risques propres aux Titres :	<p>En complément des risques propres à l'Emetteur et au Garant (y compris le risque de défaut) qui pourraient affecter la capacité de l'Emetteur et du Garant à remplir leurs obligations en vertu des Titres, certains facteurs sont importants afin d'évaluer les risques liés aux Titres émis. Ils incluent notamment les facteurs de risque liés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • [à la liquidité/négociation des Titres sur le marché secondaire <p>Les Titres peuvent ne pas avoir un marché de négociation établi au moment de leur émission. Il ne peut être garanti qu'un marché actif des Titres se développera sur la bourse ou les Titres sont cotés ou qu'une liquidité existera à tout moment sur ce marché si ce marché se développe. En conséquence, les Porteurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leur Titres avant la Date d'Echéance.]</p> <ul style="list-style-type: none"> • [à la valeur de marché des Titres <p>La valeur de marché des Titres peut être affectée notamment par la solvabilité du Garant ainsi que par un certain nombre d'autres facteurs,</p>

		<p>y compris mais sans caractère limitatif, la valeur du Sous-Jacent (pour les Titres Indexés sur un Sous-Jacent), la durée restant à courir jusqu'à l'échéance et la volatilité, et ces facteurs signifient que la valeur de marché des Titres peut être inférieure au Montant de Remboursement Final.]</p> <ul style="list-style-type: none"> • [au taux de change <p>Les investisseurs dont les activités financières sont effectuées principalement dans une devise différente de la devise d'émission des Titres encourent un risque lié à la conversion des devises.]</p> <ul style="list-style-type: none"> • [à la spécificité et à la structure d'une émission particulière de Titres][Les Titres peuvent être remboursés de façon anticipée au gré de l'Emetteur ce qui peut limiter la valeur de marché des Titres][et notamment à l'application de [taux plafonds] / [taux planchers] / [caractéristiques de la moyenne] / la [pondération des Sous-Jacents] / [Effet Mémoire] / les [caractéristiques de la barrière] / [du verrouillage] des Titres pour lesquels est appliqué un taux plafond et/ou plancher, un calcul de la moyenne, une pondération des sous-jacents du panier, un effet mémoire, une barrière ou un effet verrouillage de la valeur et/ou de la performance du sous-jacent concerné pour la détermination du montant des intérêts ou du montant de remboursement)] ; • [à l'exposition, à la nature et aux caractéristiques du Sous-Jacent <p>Un investissement dans les [Titres Indexés sur Taux] / [Titres Indexés sur un Sous-Jacent] peut entraîner des risques significatifs que ne comportent pas un investissement dans des titres de dette ordinaire. Les facteurs de risques liés aux [Titres Indexés sur Taux incluent l'exposition à un ou plusieurs taux sous-jacents.] / [Titres Indexés sur un Sous-Jacent incluent [<i>dans le cas des Titres Indexés sur Indice</i> : l'exposition à un indice / un panier d'indices] [<i>dans le cas des Titres Indexés sur Action</i> : l'exposition à une action / un panier d'actions] [<i>dans le cas des Titres Indexés sur Fonds</i> : l'exposition à une action ou part de Fonds / un panier de Fonds] [<i>dans le cas des Titres Indexés sur Indice d'Inflation</i> : l'exposition à un indice d'inflation / un panier d'indices d'inflation]. Un tel Titre peut comporter un risque similaire ou supérieur (notamment en cas d'effet de levier) à un investissement direct dans le Sous-Jacent]</p> <p>Le Sous-Jacent comporte des risques qui lui sont propres et qui expose le Porteur à une perte partielle ou totale de son investissement. Le montant des intérêts et/ou le montant de remboursement d'un tel Titre dépendra de la performance du Sous-Jacent et de la survenance d'événement pouvant affecter ledit Sous-Jacent.]</p> <ul style="list-style-type: none"> • [à la législation et à la fiscalité applicable aux Titres <p>Les Titres sont régis par la loi française à la date du Prospectus de Base. Aucune assurance ne peut être donnée quant aux conséquences d'une décision judiciaire ou d'une modification de la législation ou de son interprétation postérieure à la date du Prospectus de Base.</p> <p>Les acquéreurs et les vendeurs potentiels de Titres doivent savoir qu'il est possible qu'ils aient à payer des taxes ou autre imposition ou droits similaires en application des lois et pratiques de l'Etat dans lequel les</p>
--	--	--

		<p>Titres sont transférés.]</p> <ul style="list-style-type: none"> [au droit français des procédures collectives <p>Conformément au droit français des procédures collectives, les créanciers titulaires d'obligations sont automatiquement groupés en une assemblée unique de créanciers pour la défense de leurs intérêts communs en cas d'ouverture d'une procédure de sauvegarde, procédure de sauvegarde financière accélérée ou de procédure de redressement judiciaire qui serait ouverte en France à l'encontre de l'Emetteur.]</p> <ul style="list-style-type: none"> [à une modification des Modalités des Titres <p>Les Porteurs non présents et non représentés lors d'une Assemblée Générale votant les modifications des Titres, pourront se trouver liés par le vote des Porteurs présents ou représentés même si ils sont en désaccord avec ce vote.]</p> <ul style="list-style-type: none"> [aux conflits d'intérêts potentiels entre l'Emetteur, le Garant, l'Agent de Calcul et les Porteurs. <p>L'Emetteur étant une filiale de l'Agent de Calcul, il n'est pas exclu que des conflits d'intérêt potentiels entre l'Emetteur et l'Agent de Calcul puissent affecter les Porteurs.]</p> <p>Les Titres peuvent ne pas être un investissement approprié pour tous les investisseurs.</p> <p>[Dans certaines circonstances, les Porteurs de Titres peuvent perdre l'intégralité ou une partie importante de leur investissement en principal ou de leur investissement en général].</p>
D.6	Avertissement sur les risques :	<p>Voir l'Elément D.3 pour les risques clés propres aux Titres.</p> <p>AVERTISSEMENT : LES INVESTISSEURS QUI INVESTISSENT DANS LES TITRES QUI CONSTITUENT DES INSTRUMENTS DERIVÉS AU TITRE DU REGLEMENT 809/2004/CE TEL QUE MODIFIÉ, PEUVENT PERDRE L'INTEGRALITE DE LA VALEUR DE LEUR INVESTISSEMENT OU UNE PARTIE DE CELUI-CI.</p>

		Section E – Offre
E.2b	Raisons de l'offre et utilisation des produits :	Le produit net de l'émission de Titres sera utilisés par l'Emetteur [pour les besoins du financement de son activité en général et la couverture de ses obligations en vertu des Titres / <i>préciser si autre</i>].
E.3	Modalités et conditions de l'offre :	<p><i>Conditions, montant de l'offre, calendrier prévisionnel et modalités d'une demande de souscription</i></p> <p>[Sans objet, les Titres ne font pas l'objet d'un offre au public]</p> <p>[Les Titres sont offerts dans le cadre d'une offre non exemptée en <i>[préciser le(s) pays]</i></p>

		<p><i>Conditions de l'offre</i> : chaque Titre sera offert à la souscription pour un prix égal à [•]% de la Valeur Nominale Indiquée de ce Titre, soit [•] [€/préciser devise]</p> <p><i>Montant nominal total de l'émission</i> : Le montant nominal total des Titres émis est [•]/[et le produit net de l'émission des Titres seront déterminés par l'Emetteur au plus tard le [préciser date], et publiés par l'Emetteur sous forme [d'un communiqué de presse – voir ci-dessous]. Le montant nominal total maximum de l'émission est de [•] [€/préciser devise]]</p> <p>[Si le montant n'est pas fixé, décrire les modalités et le délai selon lesquels le montant définitif sera annoncé au public.]</p> <p><i>Période d'offre et procédure de souscription</i> : La Période d'Offre est du [•] au [•].] [Description de la procédure de souscription (incluant la période durant laquelle l'offre sera ouverte et les possibles amendements).</p> <p><i>Description de la possibilité de réduire les souscriptions et des modalités de remboursement des sommes excédentaires versées par les souscripteurs.</i></p> <p><i>Informations sur le montant minimum et/ou maximum d'une souscription (exprimé en nombre de Titres soit en somme globale à investir).</i></p> <p><i>Description de la méthode et indiquer les dates limites de libération et de livraison des valeurs mobilières.</i></p> <p><i>Décrire intégralement les modalités de publication des résultats de l'offre et indiquer la date de cette publication.</i></p> <p><i>Description de la procédure d'exercice de tout droit préférentiel, la négociabilité des droits de souscription et le traitement réservé aux droits de souscription non exercés.]</i></p> <p>Plan de distribution et allocation des valeurs mobilières</p> <p>[Si l'offre est faite simultanément sur les marchés de plusieurs pays, et si une tranche a été ou est réservée à certains investisseurs potentiels, indiquer quelle est cette tranche.</p> <p><i>Décrire la procédure de notification aux souscripteurs du montant qui leur a été alloué et indiquer si la négociation peut commencer avant cette notification.]</i></p>
E.4	Intérêts déterminants pour l'émission :	[Exception faite des commissions payables aux différentes parties intervenant à l'émission des Titres, aucune personne participant à l'émission des Titres ne détient, à la connaissance de l'Emetteur, un intérêt significatif dans l'émission.] [A spécifier]
E.7	Estimation des dépenses :	L'estimation des dépenses facturées à l'investisseur par l'Emetteur ou l'offreur concerné est de [•].

INFORMATIONS GENERALES

Les paragraphes intitulés "*Information sur les Tendances*", "*Changement Significatifs*" et « *Procédures judiciaires et d'arbitrage* » du chapitre "*Informations Générales*" en page 257 et 258 du Prospectus de Base sont supprimés dans leur totalité et remplacés par les stipulations suivantes :

« Information sur les Tendances

- **LCL Emissions**

Sous réserve des informations figurant dans le Prospectus de Base, aucune détérioration significative n'a affecté les perspectives de l'Emetteur depuis le 31 décembre 2014 à la date du présent Supplément.

- **Crédit Lyonnais**

Sous réserve des informations figurant dans le Prospectus de Base, aucune détérioration significative n'a affecté les perspectives du Crédit Lyonnais depuis le 31 décembre 2014 à la date du présent Supplément.

Changements Significatifs

- **LCL Emissions**

Sous réserve des informations figurant dans le Prospectus de Base, il ne s'est produit à la date du présent Supplément aucun changement significatif dans la situation financière ou commerciale de LCL Emissions depuis le 31 décembre 2014.

- **Crédit Lyonnais**

Sous réserve des informations figurant dans le Prospectus de Base, il ne s'est produit à la date du présent Supplément aucun changement significatif dans la situation financière ou commerciale du Crédit Lyonnais depuis le 31 décembre 2014.

Procédures judiciaires et d'arbitrage

- **LCL Emissions**

Il n'existe aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, procès ou procédure impliquant LCL Emissions durant les douze (12) mois précédant la date du présent Deuxième Supplément, qui pourrait, individuellement ou de façon agrégée, avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur l'émission de Titres, sur la situation financière ou la rentabilité de LCL Emissions, et l'Emetteur n'a pas connaissance (après avoir pris les précautions nécessaires pour le garantir), qu'une telle procédure ou procès ou procédure le menace ou soit envisagée à son encontre.

- **Crédit Lyonnais**

Sous réserve des informations figurant dans le présent Prospectus de Base et dans tout Document Incorporé par Référence, il n'existe aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, procès ou procédure impliquant le Garant durant les douze (12) mois précédant la date du présent Deuxième Supplément, qui pourrait, individuellement ou de façon agrégée, avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur l'émission de Titres, sur la situation financière ou la rentabilité du Garant, et le Garant n'a pas connaissance (après avoir pris les précautions nécessaires pour le garantir), qu'une telle procédure ou procès ou procédure le menace ou soit envisagée à son encontre. »

RESPONSABILITE DU DEUXIEME SUPPLEMENT

Au nom de l'Emetteur

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Deuxième Supplément (à l'exception des informations relatives au Crédit Lyonnais) sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

LCL Emissions
90 boulevard Pasteur
75015 Paris
France

Dûment représentée par :
Pierre BOSIO
en sa qualité de Directeur Général

Le 20 mai 2015

Au nom du Garant

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Deuxième Supplément (à l'exception des informations relatives aux Titres et à LCL Emissions) sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Les informations financières historiques pour l'exercice clos au 31 décembre 2013, incorporées par référence dans ce Deuxième Supplément, ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux avec une observation pour ce qui concerne le rapport sur les comptes consolidés et les comptes annuels du Crédit Lyonnais.

Les informations financières historiques pour l'exercice clos au 31 décembre 2014, incorporées par référence dans ce Deuxième Supplément, ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux avec une observation pour ce qui concerne le rapport sur les comptes consolidés du Crédit Lyonnais.

Crédit Lyonnais
18 rue de la République
69002 Lyon
France

Dûment représentée par :
Olivier NICOLAS
en sa qualité de Directeur Financier et Grands Institutionnels

Le 20 mai 2015



Autorité des marchés financiers

En application des Articles L. 412-1 et L. 621-8 du Code monétaire et financier et du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers (AMF), notamment de ses Articles 212-31 à 212-33, l'AMF a apposé le visa no. 15-212 en date du 21 mai 2015 sur le présent Premier Supplément au Prospectus de Base. Le Prospectus de Base, tel que complété par le présent Premier Supplément, ne peut être utilisé pour les besoins d'une transaction financière que s'il est complété par des Conditions Définitives. Le Présent Premier Supplément a été préparé par l'Emetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa, conformément aux dispositions de l'Article L. 621-8-1-I du Code monétaire et financier, a été attribué après que l'AMF ait vérifié "si le document est complet et compréhensible, et si les informations qu'ils contient sont cohérentes". Il n'implique pas authentification par l'AMF des documents comptables et financiers présentés. Ce visa a été accordé sous réserve de publication des Conditions Définitives conformément aux dispositions de l'Article 212-32 du Règlement Général de l'AMF, définissant les termes des titres émis.